

Droits de douane : une onde de choc mondiale

► Mercredi 2 avril, baptisé « Liberation Day » par Donald Trump, doivent entrer en vigueur les droits de douane réciproques qu'il a décidés

► Cette loi du talion marquerait la fin du système économique mondial bâti, après 1945, sur un principe de non-discrimination entre pays riches et pauvres

► Ces barrières douanières vont redessiner la carte du commerce international, le PIB mondial va faiblir, les marchés boursiers sont d'ores et déjà fébriles

► A Bruxelles, les industriels européens veulent convaincre la Commission et les Etats membres de les laisser en dehors de cette guerre commerciale

► Les grands patrons français, d'abord séduits par les initiatives probusiness de M. Trump, s'alarment de son protectionnisme

PAGES 14-15 ET CHRONIQUE PAGE 26

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE ENQUÊTE SUR UN SYSTÈME À BOUT DE SOUFFLE

► Les travaux sur la protection de l'enfance révèlent la dégradation de cette politique publique, avec des conséquences dramatiques sur des centaines de milliers de mineurs et de jeunes majeurs

► Les départements, responsables de la prise en charge de ces jeunes, victimes de carences éducatives graves ou de violences, sont débordés par l'explosion des besoins et les défaillances du système

► Toute la semaine, « Le Monde » consacre une série d'articles à cette enfance en danger, alors qu'une feuille de route gouvernementale sur le sujet est annoncée pour avril

PAGES 10-11

Entretien Lionel Jospin : « Trump va se heurter à trois réalités »

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE socialiste analyse, dans un entretien au Monde, le basculement géopolitique opéré par Donald Trump et la manière avec laquelle il est « en train de corrompre l'essence démocratique du système politique américain ». « La dérive autoritaire est évidente. Trump et son équipe brutalisent la scène nationale comme ils perturbent la vie politique internationale », observe Lionel Jospin. « La capitulation de l'Ukraine serait aussi celle

des Etats-Unis », estime-t-il, mais le retournement américain va rencontrer trois limites : « la volonté de l'Ukraine d'exister comme nation souveraine ; la résistance des Européens qui s'ébauche et le maximalisme de la Russie ».

Sur le plan intérieur, « les Français n'attendent pas des socialistes qu'ils renversent le gouvernement », estime M. Jospin, qui met en avant « la gravité de la situation nationale et internationale ».

PAGES 8-9

Turquie La contestation contre Erdogan ébranle le parti présidentiel

Des figures du parti islamo-conservateur au pouvoir dénoncent le virage répressif, alors que plus de 2000 personnes ont été arrêtées depuis le début du mouvement

PAGES 2-3

Birmanie Le chaos après le séisme dans un pays en guerre

L'aide arrive difficilement, les secours sont dépassés. La population vit dans la crainte de répliques. Le pouvoir militaire fait face à la progression de l'insurrection armée et à un large mouvement de désobéissance civile

PAGE 7

Syrie
Un nouveau
gouvernement
« de changement
et de transition »

PAGE 3

Justice
L'affaire Apollonia,
une escroquerie
immobilière à
1 milliard d'euros

PAGE 12

Architecture
Les data centers
à la recherche
d'alternatives à la
boîte à chaussures

PAGE 18

Idées « La France est redevenue une société d'héritiers »

La philosophe Mélanie Plouviez rappelle, dans son livre « L'Injustice en héritage », que la transmission familiale pèse plus que le travail dans la constitution du patrimoine, comme c'était le cas au XIX^e siècle, et explore des pensées radicales contre cette situation

PAGE 24

M
ÉDITORIAL
FORMER
LES ENSEIGNANTS,
UN INVESTISSEMENT
FONDAMENTAL

PAGE 26

VU PAR CHAPPATTE (SUISSE)

CARTOONING FOR PEACE



PUBLIÉ DANS « THE BOSTON GLOBE », LE 27 MARS



TURQUIE



Lors d'un rassemblement de soutien au maire d'Istanbul arrêté, Ekrem Imamoglu, à Maltepe (Turquie), le 29 mars.

« LE MONDE »

En Turquie : « Nous n'avons plus peur ! »

Des centaines de milliers de partisans d'Ekrem Imamoglu, le maire d'Istanbul emprisonné, ont manifesté samedi

ISTANBUL - correspondant

Douze jours après l'arrestation du maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, principal opposant et bête noire du président Recep Tayyip Erdogan, à la tête de la Turquie depuis 2003, la mobilisation n'a pas faibli, bien au contraire. A Istanbul, ils étaient plusieurs centaines de milliers à avoir transformé, samedi 29 mars, l'immense parc de Maltepe, situé en bord de mer, sur la rive asiatique de la mégalopole du Bosphore, en un fleuve rouge et blanc, les couleurs du drapeau turc. Un flux toujours grossissant, tout l'après-midi, d'hommes et de femmes, jeunes et moins jeunes, allant en direction de ce podium en plein air où Özgür Özel, le chef de file du Parti républicain du peuple (CHP), a harangué la foule pendant une heure et demie de sa voix chaude et rauque pour poursuivre « la marche vers le pouvoir » et « écrire enfin l'histoire ».

D'un ton ferme, il a annoncé sous les applaudissements que la mobilisation du jour avait réuni près de 2,2 millions de personnes. Une démonstration de force pour l'opposition et qui, au-delà même de la querelle des chiffres, s'est déroulée dans un calme jamais atteint depuis le début des manifestations. Autorisé au dernier moment par le gouverneur d'Istanbul, ce grand raout – qui a rassemblé tout ce que l'opposition compte de protestataires, des petits groupes anarchistes aux mouvements ultranationalistes – a offert un rare moment de légèreté après des jours et des nuits de tensions et d'affrontements avec la police.

Dans une sorte de répétition de ce qu'il a fait tous ces derniers soirs devant la mairie de la ville, à Sarayburnu, Özgür Özel a dénoncé pêle-mêle ce qu'il appelle « le coup d'Etat réalisé par le régime », l'appauvrissement du pays sous le règne du Parti de la justice et du développement (AKP) – la formation du président, Recep Tayyip Erdogan –, la censure des médias et la répression accrue contre les manifestants et plus particulièrement contre les étudiants.

A nouveau, il a appelé au boycott des médias progouvernementaux et de leurs filia-

les, ciblant notamment plusieurs chaînes de télévision et journaux. Devant lui, une marée de pancartes résumaient, souvent avec humour, les griefs portés par les protestataires contre pouvoir en place : « #Reboot le système judiciaire », « Ensemble contre le fascisme » ou encore « AKP, un jour viendra où tu rendras des comptes ».

Debout, bras tendus et immobiles, Zeynep, étudiante à l'université d'Istanbul, d'où est partie la première manifestation, le 19 mars, en soutien à Ekrem Imamoglu le jour de son arrestation, a interpellé au feu-rouge sur son carton le président Erdogan en lui demandant s'il était « sûr de vouloir trois autres enfants comme elle ? ». Une allusion en forme de pied de nez aux appels répétés du chef de l'Etat, depuis vingt ans, à ce que les femmes turques aient « au moins trois enfants, pour soutenir la nation ». Tout sourire, sa voisine, elle aussi étudiante, a ajouté : « Nous n'avons plus peur de dire haut et fort les choses qui nous sont devenues insupportables, la répression systématique des autorités ne nous arrêtera plus. »

« VIOLENCES POLICIÈRES INJUSTIFIÉES »

La veille du rassemblement de samedi, des organisations de défense des droits humains ont tenu à appeler le gouvernement d'Ankara à la retenue et à mettre fin « aux attaques contre les manifestants pacifiques, à la fin du ciblage des journalistes et des médias, et à la fin de la répression des médias sociaux ». Dans leur déclaration commune, Human Rights Watch, Amnesty International et treize autres organisations se sont alarmées de « l'escalade de l'action de l'Etat contre la liberté d'expression et de réunion après l'arrestation d'Ekrem Imamoglu ».

Les chiffres exacts concernant les manifestants blessés ces derniers jours n'ont pas été publiés, la police évoquant seulement plus de 100 fonctionnaires blessés. Les organisations de défense des droits humains ont déploré que les protestations aient fait l'objet de « violences policières injustifiées et illégales », précisant qu'« au moins dix journalistes locaux ont été agressés physiquement par la police alors qu'ils couvraient les manifestations à Istanbul, et [qu']un journaliste a été battu par des manifestants ». Des

personnes auraient été frappées par les forces de l'ordre à coups de matraque et de pied alors qu'elles étaient à terre. La police aurait aussi utilisé sans discernement, selon les organisations, des sprays au poivre, du gaz lacrymogène, des canons à eau et des balles en plastique contre les manifestants. Une dernière accusation que le gouvernement réfute.

Dans un rapport rédigé par les étudiants en droit de l'université de Galatasaray, recensant plusieurs cas de violences et de brutalités policières, les auteurs dénoncent un recours disproportionné à la force. Le document signale le cas d'un étudiant de l'université technique ODTÜ, à Ankara, touché au visage par une balle en caoutchouc alors qu'il se trouvait devant l'une des entrées du campus. Diffusée sur X, la photo du jeune homme a été bloquée tout comme le compte qui a partagé le cliché quelques heures après sa diffusion.

Selon un dernier chiffre du ministère turc de l'intérieur, près de 2 000 personnes ont été arrêtées depuis le début des manifestations, dont une douzaine de journalistes. Au moins 263 ont été incarcérées, selon les chiffres officiels, mais les avocats présents chaque jour au palais de justice estiment qu'elles sont bien davantage. Le juriste Sezgin Tanrikulu, député CHP de la ville de Diyarbakir, a publiquement accusé les forces d'intervention de violences sexuelles. « Ils ont donné des coups de pied entre les jambes de jeunes filles et les ont fait saigner. Je n'avais jamais entendu parler de quelque chose comme ça auparavant », a-t-il déploré.

Côté gouvernement, il a été décidé de prolonger de six jours les congés célébrant la fin du ramadan, dans l'espoir à peine voilé d'assister à un enlèvement de la mobilisation. En matière de couverture, et ce alors que les chaînes de télévision et les journaux proches du pouvoir contrôlent près de 90 % du paysage médiatique turc, l'autorité de surveillance des médias RTÜK a imposé de nouvelles sanctions à des diffuseurs de l'opposition. Les chaînes NOW TV, Halk TV et TELE1 ont reçu des amendes, tandis que Sözcü TV s'est vue interdite d'antenne pour les dix prochains jours. Il n'est pas sûr que cet arsenal suffise ni ne profite au pouvoir en place.

Un premier sondage effectué par l'institut Konda indique que 73 % des personnes interrogées soutiennent les mouvements de protestation en cours. Selon un message publié sur X sur le compte de l'institut, dimanche, seuls deux électeurs de la coalition gouvernementale islamo-nationaliste sur trois disent soutenir les arrestations effectuées ces derniers jours.

TROUBLE AU SEIN DU PARTI D'ERDOGAN

De quoi jeter un certain trouble au sein de quelques segments de l'AKP. Déjà, l'ancien président et ex-bras droit du chef de l'Etat, Abdullah Gül, était sorti, dès les premiers jours, de son silence en mettant en garde les autorités. Il a rappelé que « les injustices subies par Recep Tayyip Erdogan et [lui-même] ne doivent pas s'appliquer à Ekrem Imamoglu, qui a été élu démocratiquement par le peuple ». Une allusion claire à l'incarcération, en 1999, du futur président turc pour avoir prononcé à l'époque en public des vers du poète islamo-nationaliste Ziya Gökalp. Quelques jours plus tard, on apprenait la démission du parti d'Orhan Gökçen, avocat, membre du conseil d'arrondissement de la ville de Tekirdag, située au bord de la mer de Marmara, en signe de désapprobation de la politique menée par le gouvernement.

Plus surprenante encore, l'annonce tonitruante de l'ex-député d'Izmir Hüseyin Kocabiyik à l'encontre du pouvoir. Ancien compagnon de route de Recep Tayyip Erdogan, avec lequel il a partagé la prison, en 1999, il a exprimé tout haut les craintes du virage répressif pris par le président : « C'est ici que tu voulais en venir ? C'est pour cela que nous avons lutté ? C'est pour cela que nous avons été entraînés devant les tribunaux ? Tu n'en es pas conscient, mais tu as fait un vrai coup d'Etat contre toi-même ! » Renvoyé en conseil de discipline et exclu de la formation, Hüseyin Kocabiyik a ajouté : « Vous pouvez m'expulser, mais sachez que ce sont les personnes d'en haut et leurs pratiques qui ont affaibli l'AKP dans le cœur du peuple, même s'il a tant servi notre pays. »

La prochaine mobilisation contre l'arrestation d'Ekrem Imamoglu est prévue mercredi 2 avril au soir, devant la mairie d'Istanbul. ■

NICOLAS BOURCIER

**DES FIGURES
DU PARTI ISLAMO-
CONSERVATEUR AU
POUVOIR DÉNONCENT
LE VIRAGE RÉPRESSIF
PRIS PAR ERDOGAN,
ALORS QUE PLUS
DE 2 000 PERSONNES
ONT ÉTÉ ARRÊTÉES
DEPUIS LE DÉBUT
DU MOUVEMENT**

Un journaliste suédois emprisonné à Istanbul pour « insulte au président et terrorisme »

Le reporter du quotidien « Dagens ETC » Joakim Medin a été interpellé dès sa descente d'avion par la police turque

ISTANBUL ET MALMÖ (SUÈDE) - correspondants

La nouvelle a été rendue publique, vendredi 28 mars, au lendemain de l'expulsion par les autorités turques du reporter de la BBC, Mark Lowen, venu couvrir les manifestations à Istanbul et accusé par les autorités de représenter une « menace pour l'ordre public ». Contrairement à son confrère britannique, cueilli à son hôtel par la police, le journaliste suédois Joakim Medin a été arrêté dès sa descente d'avion à l'aéroport de la mégapole.

Selon son journal, le quotidien de gauche Dagens ETC, l'envoyé spécial a juste eu le temps d'écrire un SMS à sa femme, journaliste elle aussi, lui disant qu'il allait subir un « interrogatoire ». Le message date de jeudi midi. Depuis, plus rien, jusqu'à la confirmation officielle par le ministère suédois des affaires étrangères de son arrestation et de son incarcération à la prison de Maltepe à Istanbul. Dimanche soir, sa femme a fait savoir qu'il avait été transféré à la prison géante de Marmara, où a été écroué Ekrem Imamoglu, le maire d'Istanbul.

Plus tôt dans la journée, la cheffe de la diplomatie suédoise, Maria Malmer Stenegerd, avait qualifié de « très grave » l'arrestation de Joakim Medin et assuré que sa libération était une « priorité absolue » pour son gouvernement. Elle a précisé qu'elle profiterait de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, jeudi 3 et vendredi 4 avril, pour s'entretenir avec son homologue turc et lui « faire part de l'extrême urgence de cette affaire ».

Enquête ouverte début 2023

Le journaliste suédois est accusé d'« appartenance à une organisation armée terroriste » et d'« insulte au président » Recep Tayyip Erdogan. Selon les autorités turques, il fait partie des 15 suspects dans une enquête ouverte par Ankara début 2023, après la pendaison d'un mannequin à l'effigie de M. Erdogan, devant l'hôtel de ville de Stockholm, le 11 janvier 2023. L'action avait été organisée par les Comités Rojava, créés en 2014, en Suède, pour soutenir les forces kurdes contre l'organisation Etat islamique dans le nord de la Syrie. A partir de 2022, le mouvement s'est surtout mobilisé contre l'adhésion de la Suède à l'OTAN.

L'incident avait gelé les négociations entre les deux pays pendant plusieurs mois, avant que le président turc finisse par donner son feu vert à l'entrée du pays scandinave dans l'organisation transatlantique, en janvier 2024. La Turquie avait convoqué l'ambassadeur de Suède et annulé la visite du président du Parlement suédois, tandis que le directeur de la communication présidentielle, Fahrettin Altun, y avait vu « la preuve que les autorités suédoises n'avaient pas pris les mesures nécessaires contre le terrorisme ».

Le premier ministre suédois, Ulf Kristersson, lui, avait qualifié l'action des Comités Rojava d'« odieuse » et assuré qu'il comprenait la « colère » des autorités turques. A l'époque, une enquête criminelle avait été ouverte par le parquet à Ankara à la suite d'une plainte déposée par les avocats du président. Ce serait dans ce cadre que Joakim Medin aurait été iden-

« JOAKIM N'INSULTE PERSONNE. LE JOURNALISME N'EST PAS UN CRIME. LES FAITS NE SONT PAS UNE INSULTE »

ANDREAS GUSTAVSSON
rédacteur en chef
de « Dagens ETC »

tifié comme un des suspects. Le rédacteur en chef de Dagens ETC, Andreas Gustavsson, affirme qu'il n'était pas au courant des soupçons pesant contre lui, autrement, « [Joakim Medin] ne se serait pas rendu à Istanbul ». « Il est journaliste. Il suit, rapporte et analyse. Il n'est évidemment pas membre du PKK [le Parti des travailleurs du Kurdistan] ou d'un autre groupe. Joakim n'insulte personne. Le journalisme n'est pas un crime. Les faits ne sont pas une insulte », déclare le rédacteur en chef, sur le site du quotidien.

Dimanche matin, les Comités Rojava ont démenti l'implication du journaliste dans leur action. « Celle-ci a été planifiée et réalisée entièrement par nous. Mais ce n'est pas une coïncidence si Erdogan emprisonne le journaliste qui a le plus constamment scruté la persécution des Kurdes par la Turquie », a réagi l'organisation prokurde.

La presse progouvernementale turque s'en est vite prise à ce qu'elle nomme un « soi-disant journaliste suédois ». Pour le quotidien Yeni Safak : « Il a été déterminé que le suspect était responsable de la couverture de la manifestation à Stockholm. Medin, qui se trouvait également dans des zones de conflit en Syrie, s'est rendu à Qandil en 2014, à Diyarbakir en 2016 et à Erbil en 2017, et a été impliqué dans des activités contre la Turquie. » Le journal de préciser que le suspect a partagé de « nombreux messages sur les réseaux sociaux concernant les armes, les drapeaux et les membres de l'organisation terroriste armée PKK-YPG [YPG, Unités de protection du peuple] ».

Agé de 40 ans, le journaliste a fait plusieurs reportages dans la région autonome de Rojava, au nord de la Syrie. En février 2015, il y avait été détenu une semaine par les forces de sécurité syriennes, avant d'être relâché. En octobre 2023, il a publié un essai intitulé Kurdsparet (« la piste kurde », non traduit), dans lequel il accuse Stockholm d'avoir sacrifié les droits des Kurdes en renforçant la collaboration entre les services de sécurité suédois et ceux de la Turquie, afin d'accélérer le processus d'adhésion à l'OTAN.

Dans un de ses derniers articles, le 19 mars, il revenait sur l'arrestation du maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu. « La nouvelle répression de l'opposition démocratique par le régime d'Erdogan est une déclaration de mort supplémentaire de la démocratie turque, qui doit entraîner une forte condamnation internationale de la part de l'Europe démocratique. Mais elle jette également une ombre sur la coopération suédo-turque en matière de sécurité, à la lumière des accords signés dans le cadre du processus [d'adhésion à] l'OTAN », écrivait-il, se désolant du silence de Stockholm. ■

NICOLAS BOURCIER
ET ANNE-FRANÇOISE HIVERT

En Syrie, Al-Charaa nomme un gouvernement de fidèles

Le président de transition a constitué une équipe se voulant inclusive, dans laquelle ses proches conservent les principaux postes



Le président de transition syrien, Ahmed Al-Charaa, à Damas, le 29 mars. LAURENCE GEALMYOP POUR LE MONDE

DAMAS - envoyée spéciale

Pendant plus de deux heures, samedi 29 mars au soir, les Syriens ont pu suivre sur la télévision nationale, de retour à l'antenne, la cérémonie de prestation de serment de leur nouveau gouvernement. Parmi les vingt-trois ministres nommés, ils ont retrouvé de nombreux visages devenus familiers depuis la chute du président Bachar Al-Assad, le 8 décembre 2024, ceux des proches du président de transition, Ahmed Al-Charaa. Ils ont aussi découvert des personnalités de l'ancien régime, de la société civile, du monde des affaires et des médias choisis par le dirigeant syrien au titre de la diversité et de la compétence.

Chose inimaginable sous Al-Assad, les ministres ont présenté, un à un, en direct, leur plan d'action depuis la salle de conférences du Palais du peuple, sur les hauteurs de Damas, faisant écho aux promesses de transparence et de responsabilité faites par M. Charaa. « Ce gouvernement est un gouvernement de changement et de construction, un gouvernement qui porte les aspirations et les espoirs du peuple pour un avenir brillant et durable », a assuré le président de transition, fixant les contours de la construction d'un « nouvel Etat » et d'une « nouvelle ère ».

Ahmed Al-Charaa était pressé de répondre aux demandes d'inclusivité des Syriens et des chancelleries occidentales, qui en font une condition pour la levée des sanctions. Le cabinet de fidèles à qui il avait confié l'intérim en décembre 2024, uniquement composé de figures issues de son groupe islamiste radical Hayat Tahrir Al-Cham (HTC) et du gouvernement de salut national établi par HTC dans la province d'Idlib (nord-ouest) depuis 2017, était décrit comme « un gouvernement d'une seule couleur ». L'ancien chef de HTC manquait aussi d'expertise dans ses rangs pour gérer le pays de 23 millions d'habitants.

Des personnalités approchées pour des postes ont décliné, préférant rester des conseillers de l'ombre, ou encore frileuses face au nouveau pouvoir. « C'est une déci-

sion difficile à prendre. Certains ont refusé car ils ont leur famille et leurs affaires à l'étranger et qu'ils ont peur de se retrouver pris au piège d'un pouvoir qui agit encore pour sa survie politique. Mais il ne faut pas laisser les autres forces occuper tout l'espace, il faut aider M. Charaa à replacer la politique au centre, à l'image de la société syrienne », confiait un ministrable avant l'annonce du gouvernement.

Les massacres commis contre la communauté alaouite, début mars, ont questionné la réalité du contrôle qu'exerce le président Al-Charaa sur les factions armées islamistes nouvellement intégrées à l'armée. La concentration des pouvoirs entre les mains du président, au terme de la déclaration constitutionnelle dévoilée le 13 mars, pose la question de la marge de manœuvre qui sera laissée au gouvernement et à la future Assemblée du peuple. Et ce, d'autant que M. Charaa, seul chef de l'exécutif, en l'absence de poste de premier ministre, a confié tous les ministères régaliens à des fidèles.

Encourager les investissements

« J'ai une immense confiance. Participer au gouvernement est la chose à faire pour aider mon pays du mieux possible. Il y aura plus de femmes au sein du futur Parlement », assure Hind Kabawat, seule femme du nouveau gouvernement, nommée aux affaires sociales et au travail, après avoir coorganisé la conférence de dialogue national en février. Cette chrétienne laïque de 51 ans, militante des droits humains et figure de l'opposition sous le régime Al-Assad, est l'une des quatre ministres issus des minorités chrétienne, druze, kurde et alaouite, dans un gouvernement dominé par la majorité sunnite du pays.

Les anciens cadres de HTC et du gouvernement de salut d'Idlib conservent la main haute au sein du gouvernement, avec neuf portefeuilles. Assad Hassan Al-Chibani est reconduit aux affaires étrangères, et le général Mourhaf Abou Qasra à la défense, avec la lourde tâche de refonder une armée nationale. Le chef du renseignement, Anas Khattab, obtient le portefeuille de l'intérieur, tandis

Hind Kabawat, chrétienne laïque de 51 ans, est la seule femme du nouveau gouvernement

que le premier ministre du gouvernement intérimaire, Mohammad Al-Bachir, prend la tête du ministère-clé de l'énergie.

A la justice, Chadi Al-Waissi, que des vidéos ont montré superviser l'exécution de deux femmes à Idlib, en 2015, est remplacé par un autre juriste islamique proche de HTC, Mazhar Al-Wais. Ce dernier a promis de garantir l'indépendance de la justice et d'instaurer un processus de justice transitionnelle dans le pays divisé par quatorze ans de guerre civile. La génération montante au sein de HTC fait son entrée au gouvernement avec Mohammad Anjarani, 32 ans, à l'administration locale, et Mustafa Abdel Razzaq, 36 ans, aux travaux publics et au logement.

Les portefeuilles de l'économie et des finances, cruciaux pour attirer des investissements étrangers dans le pays en ruine, encore placé sous sanctions, ont été confiés à des personnalités ayant exercé des responsabilités sous le gouvernement de Bachar Al-Assad. Mohammad Nidal Al-Chaar, un économiste de 69 ans originaire d'Alep, retrouve le portefeuille de l'économie, qu'il avait géré pendant un an après le déclenchement de la révolution, en 2011.

Cadre de l'autorité des marchés financiers au temps de la politique de libéralisation de l'économie menée par Bachar Al-Assad, Mohammad Yasser Barniyeh prend le portefeuille des finances. Formé aux Etats-Unis et passé par la Réserve fédérale américaine, ce Syrien de 57 ans a promis de moderniser le système fiscal et monétaire afin d'encourager les investissements étrangers et de lutter contre la corruption. L'ingénieur Yaroub Badr, un alaouite de 65 ans, retrouve le ministère des transports, qu'il avait occupé entre 2006 et 2011.

Onze portefeuilles ont été confiés à des personnalités de la société civile, de la communauté d'affaires et du monde des médias. La nomination de Raed Al-Saleh, le chef des casques blancs, à la tête du nouveau ministère de la gestion des urgences et des catastrophes a été accueillie chaleureusement. Son association de secouristes a été en première ligne durant la guerre dans les zones tenues par l'opposition. Depuis la chute d'Al-Assad, elle s'est déployée à travers tout le pays, formant l'embryon de la future défense civile.

Un modéré nommé grand mufti

La nomination de Mohammad Abdulrahman Turko, un Kurde de 46 ans originaire d'Afrine, à l'éducation, n'a pas suffi à convaincre l'administration autonome kurde qui gouverne le nord et l'est de la Syrie. Estimant que le nouveau gouvernement ne représente pas la diversité du pays, elle a annoncé, par voie de communiqué, ne pas être concernée par l'application ou l'exécution de ses décisions.

A la fin de la cérémonie, samedi, tandis que les ministres s'éclipsaient pour tenir leur premier conseil avec le président Charaa, des membres de l'assistance sont venus saluer le cheikh Oussama Al-Rifai, installé au premier rang aux côtés d'autres représentants religieux chrétiens et musulmans. La nomination, la veille, de cette figure modérée de l'islam sunnite, opposant à Bachar Al-Assad, comme grand mufti de la République arabe syrienne, a été vue comme un signe d'ouverture du président Al-Charaa.

Devenant à 80 ans la plus haute autorité sunnite du pays, le cheikh Al-Rifai prend la tête d'un Conseil de la fatwa hétéroclite. Au sein de ce conseil, chargé d'interpréter la charia, devenue la principale source de loi dans le pays, cohabiteront des représentants de l'islam traditionnel damascène, de tendance soufie, et des religieux salafistes, parmi lesquels le cheikh Abd Al-Rahim Atoun, qui fut le mufti du Front Al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, et le chef du Conseil de la fatwa sous la gouvernance de HTC à Idlib. ■

HÉLÈNE SALLON

En Pologne, le retour de la menace russe

LES EUROPÉENS, LA GUERRE ET LA PAIX 7/7 L'invasion de l'Ukraine a réveillé la peur de l'impérialisme de Moscou

VARSOVIE - correspondance

Entre les stands de saucisses et ceux de recrutement pour l'armée, l'ambiance se veut festive pour les familles qui participent, ce samedi 22 mars à Varsovie, au 231^e anniversaire de l'insurrection de Tadeusz Kosciuszko (1746-1817). En 1794, ce général polonais s'était soulevé contre les Russes et les Prussiens, qui occupaient alors une partie de la Pologne et de la Lituanie, rassemblées depuis 1569 dans la République des deux nations. Son échec déboucha sur la disparition de la Pologne de la carte des Etats européens pendant cent vingt-quatre ans. Celle-ci se retrouva partagée, jusqu'en 1918, entre la Russie tsariste, à l'est, le royaume prussien, à l'ouest, et l'Autriche habsbourgeoise, au sud.

Encore ancré dans les esprits, ce douloureux épisode de l'histoire polonaise ne manque pas d'être rappelé en cours d'histoire et dans les musées du pays, à commencer par celui de l'armée, inauguré en 2023 et organisateur des célébrations en cette belle journée printanière. Entre une camionnette permettant de s'exercer au tir et des robots de reconnaissance déployés sur la pelouse, l'atmosphère dans la citadelle, lieu d'exécution des patriotes polonais au lendemain de l'insurrection de 1830, n'est pas à l'insouciance.

La Russie, dont les dernières troupes ont quitté le sol polonais en 1993, deux ans après la chute de l'URSS, est redevenue une menace pour les Polonais. Certes, le grand voisin de l'Est a toujours été

regardé avec circonspection. Mais l'annexion de la Crimée en 2014, puis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine en 2022 ont réveillé des peurs enfouies.

Ces craintes sont aujourd'hui réactivées par l'incertitude entourant les intentions de l'allié américain, à l'heure où Washington opère un rapprochement specta-

culaire avec Moscou, aux dépens de l'Ukraine. Dans un sondage réalisé fin décembre 2024 par United Surveys pour le quotidien *Dziennik Gazeta Prawna*, 60 % des Polonais interrogés envisageaient avec inquiétude l'année 2025, 52 % d'entre eux avançant comme peur principale l'implication directe de la Pologne dans la guerre russo-ukrainienne ainsi qu'une escalade du conflit à l'est de l'Europe.

« La Russie est notre ennemi depuis toujours », abonde Lukasz Blaszczkiewicz, venu en voisin sur l'esplanade du Musée de l'armée. La guerre en Ukraine a sorti ce père de famille de sa réserve pacifiste. « J'ai longtemps été sceptique face à l'armée polonaise et critique de son engagement en Irak aux côtés des Américains [entre 2003 et 2011] », explique cet habitant de Varsovie, qui soutient l'augmentation des dépenses de défense du pays. Celles-ci doivent atteindre 4,7 % du produit intérieur brut (PIB) fin 2025, d'après le Washington Post. Celles-ci doivent atteindre 4,7 % du produit intérieur brut (PIB) fin 2025, d'après le Washington Post. Celles-ci doivent atteindre 4,7 % du produit intérieur brut (PIB) fin 2025, d'après le Washington Post.

Ce quadragénaire voit en l'armée une institution capable de repousser une éventuelle incursion

russe, alors que la Pologne partage plus de 600 kilomètres de frontière avec la Russie et la Biélorussie. L'institut économique polonais PIE l'affirmait, fin décembre 2024 : c'est en l'armée que les Polonais font le plus confiance (pour 74 % d'entre eux), devant la police (57 %), l'Union européenne (52 %), l'Eglise catholique (36 %) et les responsables politiques (12 %).

« Ere d'avant-guerre » « J'espère que les dirigeants russes se rendront compte que ça ne vaut pas la peine d'attaquer frontalement la Pologne », confie Radoslaw Jarosinski, directeur d'un musée consacré à la seconde guerre mondiale à Sochaczew, à une soixantaine de kilomètres de Varsovie. Ce quadragénaire veut croire que le renforcement de l'armée polonaise et l'appartenance de son pays à l'OTAN inciteront les Russes à se contenter d'agissements relevant de la guerre hybride. Des agressions auxquelles la Pologne fait déjà face, alors que des migrants d'Afrique ou du Moyen-Orient pénètrent depuis 2021 sur son territoire via la frontière biélorusse, avec la complicité de Minsk et de Moscou. A cela s'ajoute la mise en place à grande échelle de réseaux de sabotage et

d'espionnage, aux ordres du renseignement militaire russe (GRU).

A la différence d'une invasion des Etats baltes, plus petits et plus vulnérables, celle de la Pologne par la Russie semble toutefois peu probable à court terme. Y compris via le talon d'Achille de l'OTAN : le corridor de Suwalki, cette petite centaine de kilomètres de frontière polono-lituanienne séparant l'endave russe de Kaliningrad de la Biélorussie. « La Russie a été considérablement affaiblie par la guerre en Ukraine. Elle aurait besoin de plusieurs années pour reconstituer son potentiel militaire », confirme Tomasz Smura, directeur du bureau des analyses auprès de la Fondation Casimir-Pulaski, un centre de réflexion varsovien spécialisé dans les questions de sécurité. Il ajoute cependant qu'« une invasion de la Pologne à grande échelle n'est pas exclue à long terme », une crainte qui n'est partagée que par 16 % des Polonais, selon une enquête d'Opinia24 réalisée fin janvier.

Beaucoup de Polonais partagent en revanche les propos du premier ministre, Donald Tusk (Plateforme civique, centre droit), qui évoquait en mars 2024, une « ère d'avant-guerre ». Et ce, même s'ils n'approuvent pas massive-

Les dernières troupes russes en Pologne ont quitté le pays en 1993, deux ans après la chute de l'URSS

ment son annonce visant à renforcer la sécurité. Ainsi, seules 46 % des personnes interrogées par Opinia24, mi-mars, se déclaraient prêtes à participer à la formation militaire non obligatoire de plusieurs jours qui sera bientôt proposée à tout citoyen âgé de 18 à 60 ans. Une formation censée déboucher, espère l'exécutif, sur le recrutement de 100 000 soldats réservistes d'ici à 2027. Quant au retour du service militaire obligatoire, suspendu depuis 2010 mais qu'aucun parti ne veut réinstaurer, 55 % des personnes sollicitées par l'institut Ibrisi, début mars, s'y disaient favorables. La Pologne vise une armée de 500 000 hommes, contre un peu plus de 200 000 actuellement.

« On devrait tous savoir se servir d'une arme », renchérit Radoslaw Jarosinski, soutenant la formation souhaitée par Donald Tusk. De fait, le nombre de Polonais possédant une arme a bondi depuis 2022. Selon les statistiques de la police, 45 000 permis de port d'arme ont été délivrés en 2024, contre 20 000 en 2021, un record depuis la chute du régime communiste.

La Pologne a beau s'être lancée dans la modernisation et le renforcement de son armée, elle a par ailleurs longtemps négligé la sécurité des civils. « Les Polonais ont eux aussi profité des dividendes de la paix. Ils en sont venus à dédaigner les abris antiaériens », explique Tomasz Smura, de la Fondation Casimir-Pulaski. Une faiblesse dont le gouvernement n'a pris conscience que récemment. Depuis décembre 2024, la loi impose que 0,3 % du PIB soit consacré à la protection et la défense de la population. Alors que les abris existants vont être inspectés et que de nouveaux doivent être construits, tous les foyers polonais recevront, d'ici à la fin de l'année, une brochure expliquant comment se comporter en cas de crise afin de tenir soixante-douze heures de façon complètement autonome. ■

HÉLÈNE BIENVENU

FIN



Des soldats polonais à la frontière avec la Biélorussie, le 22 mars. AGNIESZKA SADOWSKA/AGENCJA WYBORCZA.PL VIA REUTERS



POLOGNE

Conscription Non obligatoire

Budget de la défense en milliards d'euros 2024 **25,7**

3,25% du PIB

2% ← Seuil des dépenses de défense établi par l'OTAN

Forces armées 2024

d'active **122 200**

de réserve **13 800**

Sources : Military Balance, 2025 ; Congressional Research Service

Population en millions d'habitants (2024) **34,7**

Adhésion à l'Union européenne 2004 l'OTAN 1999

■ Pays membre de l'UE
★ Base de l'OTAN (avec une présence américaine)

Les Etats-Unis réaffirment leur engagement militaire face à la Chine

En tournée dans le Pacifique, le chef du Pentagone, Pete Hegseth, a rassuré ses alliés philippin et nippon, éludant les questions d'argent

BANGKOK, TOKYO - correspondants

Dure avec les Européens sur le plan sécuritaire, l'administration Trump est plus nuancée avec ses partenaires asiatiques. Telle est l'impression laissée par le secrétaire à la défense, Pete Hegseth, au terme d'une tournée terminée dimanche 30 mars au Japon, après des étapes à Hawaï, à Guam et aux Philippines. Ce déplacement lui a permis de rassurer les alliés de Washington sur le soutien militaire des Etats-Unis en éludant les questions de financement. Il confirme une accélération du « pivot stratégique » américain vers l'Asie, avec la Chine en ligne de mire.

A Manille, le 28 mars, le chef du Pentagone a confirmé un réengagement au côté des Philippines, confrontées aux appétits chinois

dans les archipels au large de ses côtes. « Nous redoublons d'efforts, et notre alliance à toute épreuve n'a jamais été aussi forte », a déclaré M. Hegseth lors d'une conférence de presse avec son homologue philippin, Gilberto Teodoro Jr. De ce fait, il n'est pas question pour Washington de revenir sur les promesses faites sous l'administration Biden (2020-2024), notamment l'aide de 500 millions de dollars (461 millions d'euros) de juillet 2024 pour moderniser les forces philippines. Il s'agit de donner à Manille les moyens de faire face aux incessantes incursions des flottilles de garde-côtes ou de paramilitaires chinois dans sa zone économique au large de Palawan, où ils harcèlent la marine et les garde-côtes philippines.

Le discours a eu la même tonalité à Tokyo. « Notre tâche, à

l'heure actuelle, avec nos alliés, est de dire : "Nous rétablissons la dissuasion." La paix par la force, avec l'Amérique en tête, est de retour », a martelé M. Hegseth, le 30 mars, en conférence de presse avec Gen Nakatani, le ministre nippon de la défense. Cette dissuasion sera « prête à l'emploi dans l'Indo-Pacifique, y compris à travers le détroit de Taïwan ».

« Tout le monde doit faire plus » Pékin intensifie la pression sur Taïwan, notamment par des incursions aériennes quasi quotidiennes, et n'exclut pas de recourir à la force pour s'emparer du territoire insulaire. Cette menace inquiète au plus au point Tokyo et Manille. Avec les Philippines, des formations des forces spéciales sont prévues, a confirmé le secrétaire d'Etat américain, dans les

îles Batanes, les plus au nord de l'archipel philippin : le lieu est éminemment stratégique, car il est proche de Taïwan, de l'autre côté du détroit de Luçon.

A Tokyo, M. Hegseth a promis de rendre l'alliance nippo-américaine de sécurité « si solide que la réalité et la perception de la dissuasion seraient permanentes, de sorte que les Chinois communistes n'entreprendraient pas d'actions agressives ». Il a par ailleurs inauguré la « première phase » du nouveau quartier général américain basé au Japon, qui doit prendre la relève du « commandement indo-pacifique » de Hawaï. Ce quartier général sera l'interlocuteur du commandement interarmées nouvellement créé par Tokyo pour améliorer l'interopérabilité entre forces américaines et nippones.

Dans le même temps, M. Hegseth a évité les questions d'argent. M. Trump a déclaré à plusieurs reprises que les alliés des Etats-Unis devaient dépenser plus pour leur défense. Il n'a pas formulé de tels propos lors de la visite du premier ministre nippon, Shigeru Ishiba, à Washington, en février. Mais, début mars, il a déclaré : « Nous avons un accord intéressant avec le Japon : nous devons les protéger, mais eux ne sont pas tenus de nous protéger. Qui conclut de tels accords ? » Il a aussi appelé le Pentagone à faire des économies.

Admettant que « tout le monde doit faire plus » en matière budgétaire, M. Hegseth n'a pas mentionné de « chiffres spécifiques » avec M. Nakatani. « Nous sommes convaincus que le Japon déterminera correctement ses besoins », a-t-il ajouté.

Le gouvernement japonais a décidé en 2022 de porter les dépenses de défense de 1 % à 2 % de son produit intérieur brut d'ici à 2027, en rupture avec la politique de sécurité d'après-guerre, qui reflétait son engagement pacifiste. Tokyo a aussi augmenté en 2022 sa contribution à la présence des forces américaines. Le Japon en couvre 75 % des frais.

Le positionnement de M. Hegseth reflète celui du département de la défense comme du département d'Etat, qui s'oppose à toute réduction de la présence militaire américaine en Asie. Le secrétaire d'Etat, Marco Rubio, connu pour sa fermeté envers la Chine, est un partisan du maintien de l'engagement américain en Asie, appuyé par une partie du Congrès. ■

PHILIPPE MESMER
ET BRICE PEDROLETTI

Enfin, tout commence.

Dans le cadre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire, MGEN a été choisie pour assurer collectivement plus de 3 millions de personnes.

Et ce n'est que le début : Plus que jamais, nos militants et collaborateurs s'engagent à offrir chaque jour une couverture santé complémentaire personnalisée plus accessible, plus efficace et plus solidaire.

1^{re} mutuelle des agents du service public.

mgen^{*}

GRUPE **vyv**



MGEN, membre du Groupe VYV, est une mutuelle immatriculée sous le n° SIREN 775 685 399 et soumise au livre II du Code de la mutualité, et la première mutuelle en cotisations santé individuelle. Classement Argus de l'assurance, oct 2024. Crédit illustration : Camilo Huinca + IStock

Le Wisconsin, laboratoire pour des démocrates désarmés

Alors qu'une élection à la Cour suprême de l'Etat aura valeur de test national, la gauche locale mène une campagne de terrain

MADISON (WISCONSIN) -
envoyé spécial

Il est normal. C'est un bon début, par ces temps d'excès. Lorsque Ben Wikler entre dans la pièce, il se montre courtois, sans affect, et ne donne pas l'impression de surjouer sa propre importance, une habitude à Washington. Ben Wikler se trouve dans le cadre plus provincial et authentique de la capitale du Wisconsin, Madison, son lieu de naissance, Etat dont il dirige le Parti démocrate. Ce swing state («Etat pivot») s'apprête à faire les titres nationaux, mardi 1^{er} avril, avec une élection très suivie à l'un des sept postes de la Cour suprême locale. Elle permettra de mesurer la colère grandissante de la population contre Elon Musk, qui a inondé la campagne d'argent, avec près de 18 millions de dollars (16,5 millions d'euros) dépensés en soutien à Brad Schimel, candidat trumpiste, contre Susan Crawford, magistrate que Ben Wikler a épaulée sur le terrain.

«Après l'élection présidentielle, il y a eu une vague de dépression chez nos partisans, reconnaît ce dernier. Elle se transforme maintenant en fureur. Les gens bouillent de rage contre ce que Trump et Musk font au pays, et contre les républicains au Congrès qui laissent faire. Beaucoup aimeraient que les démocrates se battent plus activement.» Les démocrates, Ben Wikler les connaît bien, dans son Etat et ailleurs. Le 1^{er} février, malgré de nombreux soutiens dans l'appareil, il a essuyé un revers dans l'élection du nouveau chef du comité national démocrate (DNC). Il s'imaginait reconfigurer le parti après le traumatisme de novembre 2024, s'inspirant des recettes appliquées dans le Wisconsin. C'est Ken Martin (Minnesota) qui l'a emporté.

Ben Wikler, 44 ans, n'a pas eu le temps de digérer cette épreuve: l'élection à la Cour suprême l'a accaparé. Mais il n'en garde pas moins quelques leçons pour la gauche américaine, qu'il invite à «sortir de sa zone de confort» en se focalisant sur l'économie du quotidien. «Les démocrates doivent se rappeler que la plupart des gens ne sont pas obsédés par la politique, assène-t-il. Si nous voulons les atteindre, nous devons passer plus de temps à réfléchir en termes culturels.» Bon communicant, Ben Wikler a su, au fil des ans, se faire remarquer par ses fils pédagogiques sur X, destinés en priorité aux commentateurs et journalistes. Facebook a surtout servi pour le partage d'informations et d'idées au sein des communautés du Wisconsin.

La pédagogie est l'une des faiblesses démocrates majeures. Il suffisait de constater l'incapacité de l'administration Biden à rendre intelligibles les investissements massifs consentis dans les infrastructures du pays. «Souvent, nous parlons en paragraphes alors que nous devrions parler par phrases, dit Ben Wikler. On ne fait pas simple. Nous évoquons les noms de différents programmes fédéraux au lieu de parler du fait de mettre de la nourriture sur la table et de préserver un toit au-dessus de nos têtes.»

Au lieu de parler à des Américains déjà acquis à leurs idées, estime le responsable du Wisconsin, les démocrates feraient mieux de s'aventurer vers d'autres rives. «Pendant un temps, de nombreux démocrates ont voulu déprogrammer ou interdire des gens avec lesquels ils avaient des désaccords, raconte-t-il. Mais la persuasion suppose de s'adresser à des personnes en désaccord avec vous pour trouver un terrain commun.» Les démocrates ont-ils succombé à une fièvre wokiste, fatale dans les urnes? Ben Wikler élude. «Les Américains sont divisés sur les questions culturelles, mais unis avec les démocrates sur les questions économiques. C'est pour ça que les républicains essaient de placer au cœur de chaque campagne les questions culturelles.»

«Campagne permanente»

Ben Wikler a été élu à la tête du Parti démocrate du Wisconsin en 2019. Sous sa direction, le parti a levé des sommes record, enchaînant les succès dans les scrutins locaux et nationaux, et surtout bâti un réseau rare de militants, comptant plusieurs centaines de milliers de petits donateurs. «Une machine à gagner», titrait Politico en 2022. Mais dans cet Etat, tout est forcément serré et chaque opération compte, du porte-à-porte patient aux campagnes en ligne.

En 2016, Donald Trump avait remporté le Wisconsin avec 23 000 votes. En 2020, ce fut Joe Biden, avec 20 000 votes. En novembre 2024, c'est ici, parmi les sept Etats pivots, que Kamala Harris obtint son score le plus serré avec Donald Trump, avec un retard de 29 000 voix. Bénéficiant d'un rééquilibrage de la carte électorale, les démocrates locaux étaient parvenus à reprendre 14 sièges dans les deux chambres du Parlement aux républicains. «Nous avons pu faire cela en étant au contact des électeurs toute l'année, partout dans l'Etat. C'est ce que j'appelle être en campagne permanente. Nous travaillons déjà à ce que nous ferons cet été et cet automne.»

Cette organisation de terrain fait envie à d'autres responsables démocrates, à un moment où l'approbation dont jouit le parti atteint un niveau historiquement bas. C'est aussi le moment où des initiatives innombrables voient le jour dans tout le pays, en dehors de cet appareil politique décrié, pour contester les agissements de l'administration Trump. La mesure de leur ampleur sera la journée nationale de protestation, le 5 avril. Mais les Américains sentent-ils déjà un impact dans leur vie quotidienne de la politique trumpiste? Ben Wikler est partagé. «Cela ressemble aux débuts du Covid, lorsque les gens y prêtant le plus d'attention constataient la propagation de l'épidémie dans le pays, dit-il. Certains intervenants dans nos réunions parlent de proches licenciés dans les bureaux de la sécurité sociale, ou bien d'universités faisant des coupes claires. Mais, pour la plupart des habitants, cela reste des événements médiatiques, dans l'actualité, plutôt que dans leur vie quotidienne. L'onde de choc en est à ses débuts.» ■

PIOTR SMOLAR



Des rebelles du groupe armé M23, à Bukavu, en République démocratique du Congo, le 27 février. REUTERS

En RDC, les rebelles du M23 s'imposent par la peur à Bukavu

Depuis la mi-février, la capitale de la province du Sud-Kivu est sous la férule du groupe armé soutenu par le Rwanda

REPORTAGE

BUKAVU (RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO) -
envoyé spécial

Très perceptiblement, les passants sur l'avenue du président Mobutu à Bukavu, en République démocratique du Congo (RDC), ont allongé le pas, jetant des regards inquiets vers le haut de la rue, hélant les taxis-motos. Les vendeurs des rues ont ramassé leurs marchandises. Encore quelques minutes en cette fin d'après-midi de mars et cette grande artère de la capitale de la province du Sud-Kivu, dans l'extrême est du pays, sera quasiment vidée de toute âme qui vive. «Les Mai Mai entrent dans la ville», explique un chauffeur de taxi qui ne veut pas aller plus loin. Un mois après la prise de Bukavu, à la mi-février, par les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda, la rumeur d'une attaque de la ville par surprise du groupe armé Mai Mai, des miliciens locaux fidèles au pouvoir central, s'est répandue comme une trainée de poudre.

Des images diffusées sur les réseaux sociaux montrent une colonne d'hommes en armes entrant supposément dans Bukavu. En fait, ils n'étaient qu'une poignée. Ils ont échangé des tirs avec des combattants du M23, avant de se replier aussi vite qu'ils étaient apparus. Cela s'est passé la veille de ce mouvement de panique, à Nyangezi, un village situé à une quarantaine de kilomètres de Bukavu.

«Cette psychose collective se nourrit d'une réalité: les gens ont peur depuis la chute de Bukavu», explique un acteur en vue de la société civile qui se retranche derrière l'anonymat. Figure de proue de la défense des droits humains au Sud-Kivu, l'homme cherche aujourd'hui par tous les moyens à quitter sa ville. Comme l'ont déjà fait nombre d'activistes partis vers la Tanzanie ou le Burundi, depuis que l'avancée du M23 et de sa vitrine politique, l'Alliance du fleuve Congo (AFC), est apparue inéluctable après la chute de Goma, fin janvier.

«Si on reste, on passe pour des traîtres à Kinshasa, et dans le

même temps il faut se taire, ne pas critiquer les «nouveaux maîtres», explique-t-il. Je m'habille en survêtement pour passer inaperçu, j'ai peur qu'on me reconnaisse dans la rue et qu'on me reproche de ne pas avoir soutenu le M23.»

Plusieurs organisations de défense des droits humains s'inquiètent. Le 13 mars, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture dénonçait, à propos de Goma et de Bukavu sous la férule du M23, «des exécutions, des violences à l'encontre des femmes et des jeunes filles, ainsi que des disparitions forcées et des enlèvements, régulièrement signalés, plongeant la population locale dans la peur et l'incertitude». La veille, une autre organisation, Human Rights Watch, affirmait que des «combattants du M23 ont placé en détention des leaders de la société civile et commis des exécutions sommaires». Selon lui, le mouvement rebelle «harçèle et attaque des activistes, des journalistes et des détracteurs pacifiques dans les zones qu'il contrôle dans l'est de la RDC».

Couvre-feu implicite

La situation est devenue plus sensible avec la prise de contrôle d'importants centres urbains. Pendant des mois, le mouvement rebelle congolais, piloté par des éléments des forces de défense rwandaises, selon les observations des experts de l'ONU, a progressé par à-coups au sud de Goma avant de fondre sur les villes ces dernières semaines. La prise de Sake, le 26 janvier, a constitué le début de cette nouvelle phase. Goma, la capitale du Nord-Kivu située à une vingtaine de kilomètres de là, est tombée trois jours plus tard après des combats qui ont fait plusieurs centaines de morts au sein de l'armée congolaise et de ses milices supplétives, les wazalendo.

Dans les jours suivants, sur fond de débâcle des forces gouvernementales, les villes et villages en direction de Bukavu ont changé de main sans coup férir les uns après les autres. Notamment Minova où avaient été déployées des forces burundaises appelées à la rescousse par Kinshasa. La prise de l'aéroport de Bukavu, à Ka-

«Chaque matin, la Croix-Rouge congolaise ramasse un ou plusieurs cadavres dans les rues», raconte un humanitaire

vumu, a sonné l'hallali des forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et de leurs alliés. Dans leur repli désordonné, ils ont pillé tout ce qu'ils trouvaient, puis se sont évanouis dans la nature. Bukavu est tombée le 16 février entre les mains de l'AFC-M23 et des forces spéciales rwandaises sans qu'un coup de feu soit tiré.

Depuis, la ville s'est roulée en boule comme un hérisson immobile, piquants dressés. «Il y a des petites poches de résistants dans les collines autour de Bukavu. Ils attaquent comme des guêpes, tuent un ou deux M23, puis s'en vont», nous explique un observateur local. «A la différence des zones du Rutshuru ou du Masisi au nord de Goma, ici, l'arrière-pays de Bukavu ainsi que la ville ne soutiennent ni les Rwandais ni les Tutsi congolais. Nous sommes plus rétifs, plus révolutionnaires, ajoute-t-il. Le puissant archevêché de Bukavu fait d'ailleurs profil bas, ce qui veut dire que l'Eglise catholique ne cautionne pas les rebelles. Et aucun chef traditionnel ne s'est rallié au mouvement.»

L'attentat du 27 février, non revendiqué, a montré combien la situation est incertaine. Ce jour-là, à Bukavu, Corneille Nangaa, coordonnateur du mouvement politico-militaire de l'AFC-M23, tentait de rassurer une population sur ses gardes. Il venait de quitter la scène montée sur la place de l'Indépendance lorsque deux explosions retentirent. Dix-sept personnes ont été tuées, vraisemblablement par deux grenades lancées par un ou plusieurs inconnus.

Il y a aussi une violence diffuse et quotidienne. «Il y a une forte

augmentation de la criminalité, affirme un humanitaire étranger. Chaque matin, la Croix-Rouge congolaise ramasse un ou plusieurs cadavres dans les rues.»

Au restaurant de l'hôtel New Riviera, quartier général informel de l'AFC-M23, un cadre rebelle concède que «la ville n'est pas encore totalement sécurisée». Il met cela sur le compte des «voleurs libérés des prisons par les anciennes autorités». Plusieurs milliers de condamnés, qui n'ont eu qu'à ramasser les armes abandonnées par les militaires congolais en débâcle, sont en effet en vadrouille. Or, tous les policiers de la ville, enfin tous ceux qui ne sont pas partis avant l'entrée des rebelles, ont été envoyés «pour un mois en formation à Goma et à Rumangabo», explique le cadre du M23. Rumangabo, principal camp militaire de la rébellion dans la région du Rutshuru, la première conquise depuis le début de l'offensive en novembre 2021, là où policiers et FARDC qui se sont rendus ou ont été faits prisonniers sont «reformés» à l'abri des regards.

En attendant le redéploiement des forces de l'ordre, le M23 patrouille comme il peut dans cette ville construite sur des collines formant autant d'îlots escarpés. Il y est appliqué un couvre-feu implicite. «Dès 17 heures, chacun prend la route de la maison. A 18h30, les rues sont vides et on se cale dans la nuit tombée», raconte une habitante.

Une rumeur insistante affirme que le M23 tire sur tout ce qui bouge passé 20 heures. «On n'aime pas les voleurs et on n'a pas de prison», confie l'un d'entre eux. Justice expéditive en l'absence d'institution judiciaire. Personne ne peut contester ce nouvel ordre. Dans son bureau, le maire de Bukavu, Ladislav Muganza Wakandwa, pourtant nommé début mars par les nouveaux maîtres de la ville, concède son impuissance: «Je ne reçois pas la presse, allez voir le M23, ce sont eux qui me mettent les mots dans la bouche.» ■

CHRISTOPHE CHATELOT

Le Monde Afrique
Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES
01.49.04.01.82 - annonces@osp.fr

Par requête en date du 10 février 2025, le procureur de la République de Créteil a saisi le Président du tribunal afin que soit déclarée l'absence de M. Bouzid TAHIR né le 25/11/1935 à DZ DARGHINA (ALGERIE) et dont la dernière adresse connue : Centre Hospitalier Emile Roux 1 avenue de Verdun 94456 LIMEL BREVANNES.

Séisme en Birmanie : les secours dépassés

La corruption de la junte et la guerre civile aggravent la situation dans le pays, où le bilan atteint 1700 morts

BANGKOK - *correspondant en Asie du Sud-Est*

Trois jours après le séisme survenu vendredi 28 mars dans le centre de la Birmanie, les restrictions imposées par le régime militaire birman, les pénuries d'électricité, les difficultés d'approvisionnement, enfin le manque cruel d'eau potable et une chaleur intense aggravent encore la crise humanitaire dans le pays.

Le bilan officiel fait état de 1700 morts dans la région de Mandalay et de Sagaing, ainsi qu'à Naypyidaw, la capitale. Le site indépendant birman DVB avait, de son côté, comptabilisé, dimanche 30 mars au soir 2928 morts dans tous les districts touchés. Un couple de quinquagénaires français en voyage à Mandalay est mort – ils étaient dans un restaurant quand le tremblement de terre d'une magnitude de 7,7 est survenu, à 12h50, selon *Var Matin*.

Effondrement de mosquées

A Mandalay, d'où les informations sont les plus nombreuses à parvenir par l'intermédiaire des réseaux sociaux et de la société civile, un quartier entier a été dévasté par un incendie. Une salle de l'aéroport de cette ancienne capitale royale, où 600 moines avaient été convoqués pour un examen, s'est écroulée sur ses occupants, s'est écroulée sur ses occupants. L'effondrement de nombreuses mosquées à l'heure de la prière du vendredi a particulièrement endeuillé la communauté musulmane, relativement importante dans le centre de la Birmanie. Or, en raison des discriminations dont elle est l'objet, documentées par les ONG depuis de nombreuses années, nombre de ses mosquées avaient été privées des permis nécessaires pour procéder à des rénovations.

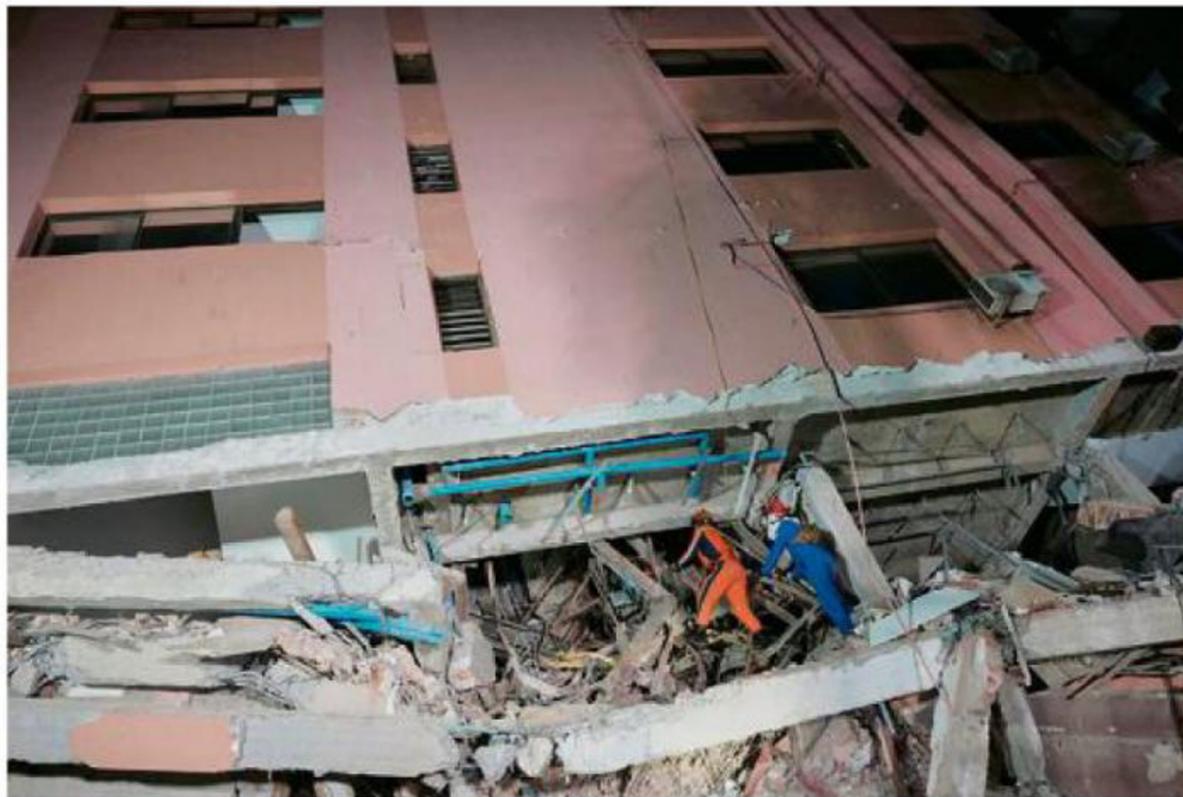
Un groupe de discussion d'associations locales et internationales sur la situation à Mandalay faisait état, dimanche, d'un couvre-feu imposé à partir de 22 heures, d'aide distribuée de manière sélective, de blessés privés de soins car les hôpitaux sont pleins. Il est difficile de retirer de l'argent, de faire la cuisine, de se déplacer à cause de la pénurie de carburant. Les secouristes et les

De nombreuses familles procèdent à des crémations sauvages, car les crématoriums sont débordés

pompiers de Mandalay, en manque de matériel et de ressources, semblent dépassés. La ville, qui compte 1,2 million d'habitants, est largement désorganisée.

Selon le site indépendant *Myanmar Now*, les crématoriums ne peuvent pas gérer l'afflux de corps, et de nombreuses familles procèdent à des crémations sauvages. L'odeur des cadavres en décomposition imprègne certains quartiers. Nombre de familles n'osent pas rentrer chez elles de crainte de répliques – l'une, d'une magnitude de 5,1, ayant été ressentie dimanche. « Il y a très peu de parcs à Mandalay. Les gens vont dans les cours des monastères et des temples », explique Tin Tin Htar, une médecin et opposante birmane installée en France qui est en contact avec des réseaux citoyens sur place. Le grand stade de la ville, poursuit-elle, a toutefois été ouvert et abrite au moins 700 sinistrés.

Le Conseil d'administration de l'Etat (CAS), le nom officiel de la junte qui a pris le pouvoir par un coup d'Etat en février 2021, est accaparé par les dégâts à Naypyidaw, la capitale, où le palais présidentiel et au moins deux ministères ont été endommagés, ainsi que les immenses villas de plusieurs personnalités de l'establishment militaire de l'actuelle junte et des précédentes. Les médias officiels montrent des engins mobilisés pour réparer les vastes avenues de cette capitale inaugurée en 2005, ainsi que des tentes avec des kits de secours pour accueillir des blessés. « On constate que l'aide va d'abord à Naypyidaw, et dans des zones considérées comme prioritaires pour leur loyauté au régime », explique Johanna Chardonnières, coordinatrice de l'ONG Info Birmanie en France.



Des sauveteurs recherchent des survivants dans un bâtiment effondré à Mandalay (Birmanie), le 30 mars. CAI YANG/AP

L'armée, qui a reculé de manière significative sur plusieurs fronts à travers le pays ces dernières semaines, est à court d'hommes. La conscription obligatoire lancée en 2024 peine à regarnir ses rangs et a fini de la rendre un peu plus impopulaire.

Attaques aériennes

En dehors de la capitale, la junte est confrontée à l'hostilité de toute une partie de la population qui a rejoint, en 2021 et 2022, le mouvement de désobéissance civile et se livre, depuis, à un boycott larvé de la fonction publique. Une part importante du personnel médical a été mise à pied. Des pans entiers de l'administration fonctionnent au ralenti. En outre, l'insurrection armée à laquelle fait face le régime, pour ce qui est des territoires ayant subi les conséquences du séisme, est proche des portes de Mandalay, dans les plaines de la région de Sagaing :

les secours officiels ne s'y aventurent pas. Les communications sont coupées.

Cette vaste province, qui compte 5 millions d'habitants, était déjà la plus touchée par les combats, en ce qui concerne le nombre de maisons détruites et de déplacés internes. Alors que le gouvernement d'unité nationale (NUG), qui représente la résistance, a déclaré, dimanche, une trêve de deux semaines, les sites d'information qui suivent la guerre civile ont comptabilisé onze attaques aériennes effectuées par l'aviation birmane contre des positions rebelles à travers le pays entre le 28 et le 30 mars.

Il est « tout simplement incroyable » que l'armée continue à « larguer des bombes », a déclaré à la BBC le rapporteur spécial des Nations unies sur la Birmanie, Tom Andrews. Le pouvoir birman a fait appel, dès le 28 mars, à l'aide internationale – une constante

En dehors de la capitale, la junte est confrontée à l'hostilité de toute une partie de la population

depuis le fiasco du cyclone Nargis en 2008, où une junte précédente avait été critiquée pour son inaction et le rejet initial de toute aide extérieure. Deux avions de transports militaires indiens ont pu atterrir à l'aéroport de Naypyidaw, qui est fermé au trafic civil, samedi, et une équipe de 120 secouristes est en route vers Mandalay pour établir un hôpital de campagne de soixante lits. Des secouristes singapouriens ont aussi atteint la capitale, dimanche. Deux contingents de sauveteurs chinois sont

également à pied d'œuvre à Mandalay et à Naypyidaw depuis dimanche soir – leur accueil, la veille, à l'aéroport de Rangoun, avait largement été couvert par les médias officiels.

Dans un communiqué publié le 30 mars, 267 organisations de la société civile en Birmanie et à l'étranger ont toutefois alerté au sujet du « schéma persistant d'exploitation de l'aide par l'armée » lors des catastrophes naturelles récentes qui ont eu lieu sous l'actuel gouvernement militaire, comme le cyclone Mocha en 2023 et le typhon Yagi en 2024.

Concernant les journalistes étrangers, très peu présents en Birmanie, le porte-parole de la junte, Zaw Min Tun, a déclaré, dimanche soir, que des visas ne seraient pas accordés pour le moment : « Nous sommes tous très occupés ici à gérer l'aide humanitaire. »

BRICE PEDROLETTI

« Des répliques de magnitude 6, voire 6,5, sont à prévoir »

Yann Klinger, sismologue à l'Institut de physique du globe de Paris, explique la situation de la Birmanie, à la jonction de deux plaques

ENTRETIEN

La Birmanie a été frappée, vendredi 28 mars, par un séisme de magnitude 7,7, qui a tué au moins 1700 personnes et en a blessé plus de 3400, selon un bilan provisoire des autorités. L'événement a été ressenti jusqu'à Bangkok, où il a, là aussi, fait des victimes et créé la panique.

Alors que s'organise un début d'aide internationale pour répondre à des dommages considérables dans ce pays fragilisé par des années de guerre civile, *Le Monde* a interrogé Yann Klinger, directeur de recherche CNRS au sein de l'équipe de tectonique de l'Institut de physique du globe. Pour ce sismologue, qui a beaucoup travaillé sur les mouvements de la plaque indienne et sur les failles présentes sur le continent chinois, c'est un événement majeur que vient de connaître la Birmanie.

Que représente un séisme d'une magnitude de 7,7 à l'échelle des séismes récents ?

C'est un très gros tremblement de terre continental qui vient de se produire en Birmanie. Il est

comparable aux deux séismes qui ont frappé le sud-est de la Turquie en 2023 (quelque 60 000 morts).

Nous ne sommes que deux ans après ces événements, mais, sur une échelle temporelle plus longue, c'est le genre d'événement auquel on est confronté une fois par décennie.

Pouvez-vous nous expliquer la structure terrestre qui prévaut en Birmanie ?

Ce pays se trouve à la jonction de la plaque indienne et de la plaque eurasiennne. La plaque indienne remonte vers le nord à la vitesse de 4 centimètres par an – ce qui est relativement rapide –, alors que la plaque eurasiennne reste fixe. Pour comprendre l'importance de ce mouvement, il faut avoir en tête que c'est le choc entre ces deux plaques qui a donné naissance à l'Himalaya, par l'évacuation à l'endroit de l'écrasement des deux plaques de la matière en trop. Or, désormais, le bourrelet de matériaux qui se retrouve coincé entre ces deux mêmes plaques est éjecté vers l'est, entre autres grâce à la faille de Sagaing.

En matière de faille, on a un repère, c'est la faille de San Andreas, en Californie, qui fait craindre un séisme absolument majeur sur la zone. Peut-on comparer les failles birmane et américaine ?

Oui, il s'agit du même type de faille décrochante. On pourrait aussi comparer la faille de Sagaing à la faille turque impliquée dans le séisme de 2023. Elles bougent toutes sur un rythme de plus de 1 centimètre par an. La faille de Sagaing bouge en moyenne de 2 centimètres par an. Une personne assise à l'ouest de cette faille verrait une autre personne assise face à elle de l'autre côté de la faille, bouger vers le sud de 2 centimètres tous les ans.

Les plaques sont un peu comme un élastique, elles emmagasinent les déformations jusqu'à un certain point, et, quand on dépasse le niveau maximum de déformation possible, cela crée le séisme par brusque relâchement des contraintes accumulées sur la faille, comme si l'élastique cassait.

Comment explique-t-on qu'à 1 000 kilomètres de là, à

Bangkok, le séisme ait été ressenti avec une telle violence ?

On va parler d'« effet de site » pour expliquer que cet événement ait été ressenti avec une telle intensité jusqu'à 1 000 kilomètres de son épicerie. En fait, cette transmission des ondes est très vraisemblablement liée à la nature du sol, même s'il est un peu tôt pour pouvoir l'affirmer et que des analyses seront nécessaires pour le préciser. Le séisme a émis des ondes, et une géologie particulière des sols a créé là un « effet de site ».

Il se passe régulièrement la même chose à Mexico. La capitale mexicaine est touchée par des séismes dont l'épicentre est à des centaines de kilomètres, mais c'est dû à sa situation dans un bassin.

On sait que la Birmanie est un pays très fermé, en guerre civile. Comment des scientifiques comme vous travaillez sur cette zone ? Comment disposez-vous des informations sur ce qui s'y produit en matière de géophysique ?

Lorsqu'un séisme se produit, il émet des ondes qui sont enregist-

trées un peu partout dans le monde. Globalement, nous disposons d'une très bonne couverture des zones émergées de la planète, au point de pouvoir repérer n'importe quel mouvement de magnitude 4 ou 4,5, où qu'il ait lieu.

En France, le programme Geoscope nous permet de disposer de capteurs un peu partout sur la planète et de suivre les événements instantanément depuis l'Institut de physique du globe. D'autres informations nous arrivent grâce aux satellites. Il y a d'abord ceux qui nous permettent de récupérer des photos. C'est avec elles que nous observons les ruptures de surface de la faille de Sagaing, et pour pouvoir le faire, nous sommes en train de réfléchir, à l'Institut, à la possibilité de demander des photos au Centre national d'études spatiales sur ce séisme.

Et puis il y a les satellites radars, qui nous permettront de récupérer des mesures. Le prochain passage du radar européen Sentinel au-dessus de la Birmanie aura lieu dans les premiers jours d'avril. Tout cela nous permettra de comprendre l'événement en finesse.

Vous travaillez sur le cycle sismique. Vous n'avez pas de boule de cristal, certes, mais quelles sont les suites que l'on peut attendre d'un tel séisme ?

Nous devons nous attendre à des répliques qui peuvent atteindre des magnitudes de 6, voire 6,5, dans les semaines à venir. C'est un phénomène normal, dont on connaît les dangers sur des édifices déjà fragilisés par la secousse principale.

Il est clair qu'on ne peut pas prédire un séisme dans le temps. Mais cette faille est bien connue. On sait à quelle vitesse elle bouge et on sait dire également où peuvent se produire des séismes importants.

Notre travail à nous, sismologues, c'est de construire des séries temporelles qui nous disent la fréquence des séismes passés en un lieu et permettent de calculer des probabilités d'occurrence pour les séismes futurs. Et l'on sait qu'en 1839, déjà, cette faille s'est rompue, créant au même endroit un événement de même importance. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARYLINE BAUMARD



Dans son appartement, à Paris, le 14 juin 2024. JULIEN DANIEL/INOP POUR LE MONDE

« La dérive autoritaire de Donald Trump est évidente »

Faire du président russe, Vladimir Poutine, un partenaire est une « illusion dangereuse », estime l'ancien premier ministre socialiste, qui analyse le basculement géopolitique opéré sous le second mandat du président américain

ENTRETIEN

L'ancien premier ministre socialiste Lionel Jospin (1997-2002) revient sur le début de la mandature de Donald Trump aux États-Unis, et ses conséquences sur les relations internationales construites depuis la guerre. S'il estime que la dérive autoritaire du président républicain est avé-

rée, il croit aussi à la résistance du peuple américain, qui s'exprimera dès les prochaines élections de mi-mandat, en 2026.

Comment analysez-vous les premiers pas de Donald Trump à la Maison Blanche ?

Donald Trump et son équipe amorcent un retournement de la politique étrangère américaine. Ils traitent leurs alliés tra-

ditionnels comme des adversaires. Ils se détournent du système international, qui s'est construit depuis la seconde guerre mondiale avec l'accord des États-Unis. Ils rejettent les organisations multilatérales, ignorent le droit international et affirment des ambitions prédatrices (sur le Groenland ou le Canada). Ils sèment le doute sur leur attachement à l'Alliance atlantique [l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord] et aux principes de solidarité entre alliés de l'article 5 du traité. À l'inverse, ils abordent [le président russe], Vladimir Poutine, l'ennemi des démocraties, comme un partenaire. Ils se fondent sur une illusion dangereuse, pour l'Europe mais aussi pour les États-Unis.

Cette politique et ses conséquences, notamment en Ukraine, vous paraissent-elles irréversibles ?

Non. Donald Trump va se heurter à trois réalités : la volonté de l'Ukraine d'exister comme nation souveraine ; la résistance des Européens qui s'ébauche et le maximalisme de la Russie.

Le président américain veut se donner l'image d'un faiseur de paix et il croit que Vladimir Poutine la lui offrira. Mais celui-ci n'a qu'un objectif : la disparition de l'Ukraine comme nation libre et souveraine. Or, la capitulation de l'Ukraine serait aussi celle des États-Unis. Le mâle alpha que Donald Trump prétend être prendrait un bien grand risque, y

compris devant les Américains, s'il commençait sa présidence en cédant tout à Vladimir Poutine. Il adresserait aussi un étrange signal à la Chine.

On observe un sursaut des pays européens en faveur d'un réarmement. Vous en félicitez-vous ?

Les pays européens se sont habitués à vivre en paix et, à juste titre, ils n'ont pas mené à l'égard de la Russie une politique agressive. Quand la première puissance économique de l'Union européenne, l'Allemagne, accepte d'être dépendante à 90 % du gaz russe, on ne peut pas nous raconter que c'est l'Europe qui a menacé la Russie, comme le fait la propagande russe, et inverser le récit de la responsabilité sur la guerre en Ukraine. Aujourd'hui, puisque la Russie de Vladimir Poutine devient une menace pour l'Europe, cette dernière doit réagir. C'est pourquoi j'approuve cette prise de conscience et cette détermination.

Comment peut-on financer un tel effort de réarmement ?

« La capitulation de l'Ukraine [face à la Russie] serait aussi celle des États-Unis »

sans rogner dans les dépenses sociales et sans augmenter les impôts ?

Cet effort serait plus facile si le président de la République et ses gouvernements n'avaient pas laissé se creuser déraisonnablement le déficit public et la dette. Je rappelle que j'avais laissé les finances de la France en ordre quand j'ai quitté le pouvoir en 2002. Aujourd'hui, on parle d'emprunter au niveau national et européen. C'est une voie. Nous verrons ce que l'actuel gouvernement proposera.

Faut-il saisir les 209 milliards d'euros d'avoirs russes gelés en Europe pour aider l'Ukraine ?

Face à un pouvoir qui enlève des enfants ukrainiens pour les changer en Russes, l'idée de lui enlever des avoirs gelés ne me choque pas.

Emmanuel Macron assure que la Russie est une « menace existentielle » pour l'Europe. Partagez-vous ces termes ?

Quand j'étais premier ministre, le président Poutine amorçait son emprise sur la Russie. Mais il n'était pas menaçant pour l'Europe. Pour autant, en cohabitation avec Jacques Chirac, nous avons modernisé la défense de la France et ébauché la défense européenne avec les Anglais, lors du sommet de Saint-Malo [en 1998]. La mutation du président russe s'est accélérée après les manifestations populaires de 2011, en Russie, contre le trucage des élections. Vladimir Poutine a vu

là une menace pour son pouvoir, et sa politique est devenue plus brutale à l'intérieur et plus agressive à l'extérieur.

Emmanuel Macron a-t-il adopté un ton trop alarmiste pour mettre en garde contre ces nouvelles menaces ?

Le problème d'aujourd'hui n'est pas le ton du président de la République, mais l'agression russe contre l'Ukraine, les crimes de guerre commis contre les populations civiles de ce pays et la tentation impériale. Emmanuel Macron veut faire prendre conscience aux Français des risques qui existent, au-delà de l'Ukraine. C'est légitime et nécessaire. Toutefois, la France ne doit pas s'isoler. Prendre des initiatives avec le Royaume-Uni est une bonne chose. Mais il faut entraîner d'autres pays, notamment ceux qui ont un poids économique et une capacité de défense.

En même temps, le président conserve des égards pour Donald Trump. A-t-il raison ?

Il a raison de ne pas faire comme si, du côté de Donald Trump, la cause était perdue. Il faut tenter de le convaincre qu'il ne doit pas se tromper, face à un choix crucial. Vladimir Poutine vient de redire qu'il maintient son objectif initial : la fin de l'Ukraine comme nation libre. Face aux exigences exorbitantes du président russe, le chef de l'État américain cédera-t-il ou se ressaisira-t-il ? Tentons de favoriser la seconde option.

Faut-il envoyer des troupes en Ukraine ?

La question n'est pas d'actualité, même si des gouvernements, dont le nôtre, y réfléchissent. Les « troupes de réassurance » évoquées, mais non acceptées, supposeraient un accord de paix. Or, il n'y a pas d'accord de paix aujourd'hui, ni même de cessez-le-feu global. Quant au cessez-le-feu partiel, discuté entre négociateurs américains et russes, il n'a pas été signé. Les Russes continuent la guerre. Ce qu'il faut, c'est aider l'Ukraine à y faire face

RETROUVEZ CHAQUE SOIR À 20H
LES MAGAZINES DE SOCIÉTÉ.

Le mardi 20h - 21h
**DE CAUSE
À EFFETS.**

Aurélie Luneau

Le magazine
de l'environnement

En partenariat avec

Le Monde



© Photo: Emmanuel Ch. Abi-merwan



Que pensez-vous des pourparlers au sujet d'un éventuel cessez-le-feu ?

Un cessez-le-feu serait utile mais cela n'avance pas, et c'est la partie russe qui bloque. Pour nous, il y a deux interdits : la démilitarisation de l'Ukraine et la prétention russe à voir l'Europe cesser d'aider ce pays.

Faut-il accélérer le processus d'intégration de l'Ukraine dans l'Union européenne ?

Aider l'Ukraine à se défendre est notre devoir et soutenir sa reconstruction sera une obligation. Quant au processus d'adhésion à l'Union européenne, la volonté politique devra prendre en compte les exigences économiques et juridiques.

Aux Etats-Unis, assiste-t-on à l'amorce d'une dérive autoritaire, illibérale, voire fasciste ?

La dérive autoritaire est évidente. Donald Trump et son équipe brutalisent la scène nationale américaine comme ils perturbent la vie politique internationale. Les deux démarches sont conjointes. Attaquer l'Etat fédéral ou se l'assujettir, c'est s'en prendre à ce qui fait des Etats-Unis non pas une mosaïque mais une nation. Affaiblir les contre-pouvoirs – le Congrès, une justice indépendante, une presse libre –, c'est corrompre l'essence démocratique du système politique américain. Il y aura une résistance.

Qu'est-ce qui vous fait penser cela, alors que Donald Trump a été largement élu et que le peuple américain semble accepter les premières mesures prises par son président ?

Votre «largement élu» se discute. Donald Trump a gagné le vote populaire par un des plus faibles écarts depuis le XIX^e siècle. Mais il a la majorité au Sénat et à la Chambre des représentants. Les électeurs américains ne vont certainement pas rejeter un président démocratiquement élu, au bout de cinq mois. Qu'en sera-t-il à la fin de l'année prochaine, lors des élections parlementaires dites des «midterms»? Accepteront-ils le comportement despotique de leur président, ses faveurs aux ultrariches, sa politique économique simpliste et son aventurisme à l'extérieur? Lui laisseront-ils les mains libres ou jugeront-ils plus sage de le contenir – en changeant la majorité au Congrès – pour les deux dernières années de son mandat? Donald Trump n'est pas l'Amérique. Je crois en la lucidité du peuple américain.

Qu'avez-vous pensé de la fuite sur la messagerie Signal des plans de guerre américains au Yémen ?

Cette fuite montre le stupéfiant amateurisme de l'équipe de Trump, et la légèreté avec laquelle elle traite la sécurité des Etats-Unis et la protection des hommes qu'elle envoie au combat. Comment ces hauts dignitaires, qui nous font la leçon, peuvent-ils discuter des plans de frappe sur une messagerie mal sécurisée? Certains observateurs ont aussi été frappés par le ton empreint de mépris adopté à l'égard des Européens. Mais ce ton, Donald Trump, J. D. Vance, son vice-président, ou Elon Musk l'emploient à l'égard de tous ceux qui leur résistent, y compris aux Etats-Unis. Ils évoquent également un «parasitisme européen». Il est vrai que certains gouvernements de notre continent ont longtemps compté sur le parapluie américain. Mais les Etats-Unis, dont le dollar est la principale monnaie d'échange internationale, l'impriment à tout va pour financer leur déficit. En matière de parasitisme, on ne peut pas faire mieux... ou pire.

Pensez-vous qu'en France aussi l'Etat de droit est menacé, quand le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, dit qu'il n'est ni «intangible» ni «sacré» ?

Il ne faut pas jouer sur les mots. L'état de droit évolue puisque

«Il est possible que la vague trumpiste ne porte pas [le RN], mais [le] fasse trébucher»

la législation peut changer. Mais l'Etat de droit, c'est-à-dire les grands principes qui fondent la démocratie, est intangible.

Donald Trump peut-il gêner ou favoriser l'avancée des mouvements d'extrême droite en Europe et en France ?

En France, depuis l'avènement de Donald Trump, le Rassemblement national [RN] est embarrasé. Par définition, les nationalismes sont à la fois idéologiquement proches et antagonistes. Dans l'histoire, les nationalismes les plus faibles se sont souvent ralliés aux nationalismes les plus forts. D'un côté, les dirigeants du RN sont séduits par ce courant nouveau, inattendu, dont ils aimeraient se nourrir. De l'autre, ils savent bien que la personnalité de Donald Trump choque les Français. Il est possible que la vague trumpiste ne les porte pas mais les fasse trébucher.

Que pensez-vous des prises de position de La France insoumise (LFI), qui prône le «non-alignement» ?

Il y a chez LFI un déni des réalités et une grande difficulté à définir une politique internationale cohérente. D'où ce refuge dans la rhétorique du «non-alignement». Pourtant, on ne saurait mettre sur le même plan l'Europe ou, même aujourd'hui, les Etats-Unis et la Russie de Vladimir Poutine.

L'écrivain franco-algérien Boualem Sansal a été condamné à cinq ans de prison, le 27 mars, une décision que la France a déplorée. Quel regard portez-vous sur la crise diplomatique entre Paris et Alger ?

Ni la France ni l'Algérie, malgré les contentieux historiques et les blessures du passé, n'ont intérêt à une crise qui se prolonge. Je regrette qu'Emmanuel Macron l'ait nourrie en oubliant la prudence qui était jusque-là celle de la France sur la question du Sahara occidental. Quant au ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, il a raison de dire que l'Algérie doit récupérer ses ressortissants sous OQTF [obligation de quitter le territoire français]. Mais il s'illusionne quand il pense qu'il pourra résoudre le problème actuel en tordant le bras des autorités algériennes. Le président Abdelmadjid Tebboune semble vouloir parler avec le président Emmanuel Macron. J'espère qu'il fera un geste en accordant la grâce et en rendant sa liberté à l'écrivain Boualem Sansal. Cela aiderait peut-être à reprendre le dialogue.

Quel regard portez-vous sur le Parti socialiste, qui est à nouveau tenté par une motion de censure ?

Agiter à nouveau cette menace serait absurde. Au vu de la gravité de la situation nationale et internationale, il serait irresponsable de priver la France de gouvernement, puisque la gauche n'est pas maintenant en mesure d'offrir une alternative. Nous n'avons pas à précipiter les échéances, au risque de faire le jeu de LFI ou du RN.

Que conseillez-vous à vos amis socialistes ?

De rester une force d'opposition, de réussir le congrès qu'ils ont convoqué, puis d'entreprendre un travail politique et intellectuel de fond jusqu'à l'élection présidentielle de 2027. Les Français n'attendent pas des socialistes qu'ils renversent le gouvernement, mais qu'ils avancent des propositions sérieuses et un projet de société crédible. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRINE CASSINI, SOLENN DE ROYER ET THOMAS WIEDER

Retailleau assume que «chaque polémique» lui ait «servi»

Le ministre de l'intérieur tenait, vendredi, une réunion publique en Vendée dans le cadre de l'élection à la présidence des Républicains

REPORTAGE

MONTAIGU-VENDÉE (VENDÉE) - envoyé spécial

Dans la course à la présidence du parti Les Républicains (LR), Bruno Retailleau jouait à domicile, vendredi 28 mars, à Montaigu-Vendée (Vendée). Cette commune nouvelle n'est jamais qu'à trente minutes de sa maison familiale de Saint-Malô-du-Bois, alors les visages sont plus familiers, le tutoiement une évidence, et le ministre de l'intérieur est encore plus fier de revendiquer son enracinement. «La Vendée a fait qui je suis», lance l'ancien sénateur aux 800 personnes présentes, dont un bon tiers est sans chaise. «Désolé pour ceux qui sont debout, je vais essayer de ne pas être trop long», promet le candidat.

Avant lui, les différents élus de droite du département chauffent la salle et rappellent l'importance du 17 avril, date limite pour s'inscrire chez LR et pouvoir voter les 17 et 18 mai. De préférence pour Bruno Retailleau. «Il faut un score sans appel le 17 mai et donner une belle majorité à Bruno», somme le sénateur de Vendée Didier Mandelli. Le camp Retailleau le répète depuis des semaines, Laurent Wauquiez n'est pas le seul à savoir «faire des cartes», mais le local de l'étape a une qualité par rapport à son adversaire : «Tu es un ministre qui parle vrai et qui agit», lui assure Alain Lebœuf, président du département et ami fidèle.

Pour ses détracteurs, le ministre de l'intérieur a surtout parlé

L'ancien premier ministre Michel Barnier a annoncé soutenir Bruno Retailleau pour la présidence de LR

et enchaîné les polémiques depuis son arrivée Place Beauvau, en septembre 2024. La gauche pointe un discours en stéréo de celui de l'extrême droite, et l'entourage de Laurent Wauquiez trouve que les mots ne suffisent plus à cacher l'absence de résultat, notamment sur les exécutions des obligations de quitter le territoire français (OQTF). Peu importe, l'intéressé assume. «Chaque polémique m'a servi, dit-il. Elles m'ont permis de passer par-dessus la tête du petit monde médiatico-politique pour parler directement aux Français.»

Et selon lui, les Français sont d'accord avec lui quand il affirme que «l'immigration n'est pas une chance» ou l'encouragent dans son bras de fer avec l'Etat algérien pour que ce dernier reprenne ses ressortissants sous OQTF. L'apaisement entre le ministre de l'intérieur et Alger ne passera pas par Montaigu-Vendée. «Je ne reconnais à aucun pays un droit de tirage mémoriel», lâche-t-il, deux jours après la condamnation à cinq ans de prison de son «ami», l'écrivain

franco-algérien, Boualem Sansal, jeudi. «Son tort est sans doute de trop almer la France, sa langue et d'avoir un avocat juif», dénonce-t-il avant d'en appeler à la libération la plus rapide possible.

En plus d'une heure de discours, Bruno Retailleau ne cite jamais le nom de son rival pour la présidence de LR. Parfois, la critique paraît fléchée à défaut d'être nominative. «L'un des plus grands maux de la politique c'est l'insincérité», clame-t-il sans pouvoir ignorer que le mot colle comme un sparadrap à Laurent Wauquiez. Et quand ce dernier vante son indépendance par rapport au gouvernement, le ministre candidat plaide pour que la droite s'élargisse. «Je n'ai pas la vocation à diriger une petite secte, à être le gourou du Mandarom», ironise-t-il.

Agenda de ministre

Bruno Retailleau ne prévoit donc pas d'ériger un bouddha de 22 mètres de haut devant le siège de LR, mais il souhaite construire «une grande maison commune, humaine et patriote. Dans laquelle [il a] envie de faire revenir tout le monde». Et de citer les électeurs de droite partis «chez Emmanuel Macron ou ceux qui ont voté pour Eric Zemmour ou Marine Le Pen».

Dans cette maison, le Vendéen prévoit peut-être une chambre pour Michel Barnier. Vendredi 28 mars, l'ancien premier ministre a annoncé le soutien pour l'élection à la présidence de LR. «Je vais apporter ma voix à Bruno Retailleau parce qu'il a été mon

ministre et que nous avons travaillé en confiance», explique l'ancien commissaire européen dans un entretien au Figaro.

Un soutien de plus d'un baron LR après ceux apportés par le maire de Meaux, Jean-François Copé ; le président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand ; le maire de Cannes, David Lisnard ; ou la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse. Mais dans le cas du Savoyard, il existe une nostalgie encore fraîche de son court passage à Matignon chez les militants et les adhérents de LR.

Bruno Retailleau en profitera-t-il les 17 et 18 mai? La campagne est encore longue, surtout quand on doit partager son agenda de candidat avec celui de ministre. En fin d'après-midi, il s'était rendu au 38, rue Watteau, dans le quartier des Dervallières, à Nantes, l'un des plus gros points de deal de la ville. «On a reconquis le terrain, on a repris le 38, le point de deal le plus lucratif de la ville de Nantes», a assuré M. Retailleau, en première ligne à l'Assemblée nationale pour défendre le texte contre le narcotrafic.

Si le ministre assure qu'il n'y a pas de report du trafic plus loin dans le quartier, des habitants interrogés par le site Ici Nantes affirment le contraire. Accompagné par la maire de la ville, la socialiste Johanna Rolland, M. Retailleau n'a pas pris le temps de s'en assurer lors d'une visite de quarante-cinq minutes en fin d'après-midi. La Vendée l'attendait par la suite. ■

ALEXANDRE PEDRO

Municipales à Paris : Ian Brossat veut «porter le rassemblement de la gauche»

Le sénateur et conseiller communiste de Paris a lancé sa campagne pour les élections de 2026 et pense être le mieux placé pour rassembler les socialistes et Les Ecologistes

Pourquoi pas lui? Dans le paysage morcelé de la gauche parisienne à un an des élections municipales, prévues en mars 2026, et alors qu'aucune personnalité n'émerge nettement pour prendre la suite de la maire sortante socialiste, Anne Hidalgo, le communiste Ian Brossat veut croire qu'il peut être la solution. «Prêt et très déterminé» à «construire le rassemblement indispensable de la gauche et des Ecologistes pour gagner à Paris», le sénateur et conseiller de Paris a officiellement lancé sa campagne, samedi 29 mars, dans le 20^e arrondissement.

«L'enjeu de ces élections municipales, ce n'est pas seulement de savoir qui siègera au Conseil de Paris, c'est de savoir si Paris pourra rester un pôle de résistance face à l'extrême droite qui progresse partout dans le monde», a prévenu le candidat de 44 ans devant quelque 200 personnes, plaçant pour une ville «écologiste, sociale, solidaire et mixte».

Ancien adjoint à la maire chargée du logement pendant près de dix ans (2014-2023) et membre de la majorité municipale depuis son élection au Conseil de Paris, en 2008, Ian Brossat s'inscrit comme les autres candidats de gauche dans le bilan de la majorité sortante et propose, lui aussi, d'aller encore plus loin. Tandis que l'écologiste David Bel-

liard, investi par les militants dimanche 23 mars, imagine une piétonnisation de toute la capitale, l'élu communiste surenchérit avec une promesse de voies sur berge «XXL»: «Un nouveau projet de reconquête plus large, du pont de Garigliano, dans le 16^e arrondissement, jusqu'au parc de Bercy, dans le 12^e arrondissement, soit une promenade de douze kilomètres», quand seulement trois kilomètres sont piétonnés aujourd'hui.

Arriver unis au premier tour

Sur le logement, après avoir mené la vie dure aux locations touristiques de type «Airbnb», le candidat communiste souhaite non seulement augmenter le parc de logement social, comme David Belliard, mais également s'attaquer plus frontalement au problème du logement vacant.

Alors que la capitale compte 3507 personnes sans-abri, selon le recensement effectué par la Ville de Paris lors de la dernière Nuit de la solidarité, le 23 janvier, Ian Brossat met ce nombre en parallèle avec celui des «3000 logements vides depuis plus de cinq ans»: «Nous dirons aux propriétaires: soit vous les mettez en location, soit la Ville de Paris lancera une procédure d'expropriation.»

Le candidat, qui propose également la création d'une mutuelle

Le candidat communiste s'inscrit dans le bilan de la majorité sortante et propose d'aller encore plus loin

municipale et une généralisation du dispositif d'accompagnement réservé aux établissements en réseau d'éducation prioritaire, pense ainsi être le plus «combatif» et à même de «tenir tête» à la droite.

Peu rassuré par la tournure qu'a prise la primaire socialiste avec les tensions entre les deux candidats principaux, le sénateur Rémi Féraud et le député Emmanuel Grégoire, Ian Brossat se tient prêt s'il le faut à partici-

per à une primaire de toute la gauche.

L'objectif serait d'arriver unis dès le premier tour face à une droite pour l'instant portée par la notoriété de la maire du 7^e arrondissement, Rachida Dati, pourtant toujours pas officiellement candidate. Si, sur le papier, l'addition des forces de gauche peut sembler majoritaire, une élection se gagne aussi sur une dynamique et le risque est réel pour la gauche de voir Paris basculer en raison de ses divisions.

D'autant que l'incertitude règne toujours quant aux intentions de La France insoumise et de la députée de Paris Sophia Chikirou, qui pourrait aussi être candidate. De son côté, Ian Brossat n'a pas d'opposition de principe à une alliance avec le mouvement de Jean-Luc Mélenchon, mais le sénateur estime que la question ne se posera même pas: «Ils feront eux-mêmes le choix de partir seul.» ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES
01.49.04.01.82 - annonces@osp.fr
Par requête en date du 20 février 2025, le procureur de la République de Créteil a saisi le Président du tribunal afin que soit déclarée l'absence de M. Alex DELMOTTE né le 06/12/1952 à OUTREBOIS (80) et dont la dernière adresse est inconnue.

PROTECTION DES ENFANTS

L'aide sociale à l'enfance, un système à bout de souffle

ENFANCE EN DANGER 17 De nombreux travaux menés sur la protection de l'enfance révèlent la dégradation de cette politique publique. Une feuille de route gouvernementale sur le sujet devrait être dévoilée en avril

Une pénurie de professionnels, qui conduit à espacer les visites des éducateurs chez des familles en grande vulnérabilité sociale et psychique, au risque de laisser des enfants en danger; des magistrats qui n'ordonnent plus de mesures de placement faute de place dans les établissements de protection de l'enfance; et un nombre toujours croissant d'enfants, y compris des tout-petits, qu'on laisse mal grandir dans des familles défaillantes ou dans des lieux d'accueil inadaptés et en sureffectif, sans plus compter les ruptures qui émaillent leurs parcours... A intervalles réguliers, les travaux menés sur la protection de l'enfance révèlent la dégradation de cette politique publique dévolue aux départements. Combien de cris d'alerte faudra-t-il?

Du Conseil économique, social et environnemental (CESE) au Défenseur des droits, en passant par la Cour des comptes, le Syndicat de la magistrature ou les associations, le message est unanime: il y a urgence à réagir et à revoir les modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants concernés. Dernier rappel en date, l'Unicef, par la voix de sa dirigeante, Adeline Hazan, a demandé, à son tour, le 18 mars, une « véritable stratégie de réorganisation de l'aide sociale à l'enfance [ASE] ». A ce jour, 397 000 mineurs et jeunes majeurs sont concernés.

Lancée au printemps 2024, interrompue par la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024, puis relancée en novembre de la même année, la commission d'enquête parlementaire sur les manquements de la protection de l'enfance rendra son rapport et ses recommandations le 8 avril. Juste avant sa remise, *Le Monde* a choisi de consacrer une série d'articles à la crise profonde que traverse le secteur. Dans le bureau d'un juge, au sein des équipes de milieu ouvert ou dans les foyers, la parole est donnée aux jeunes concernés, aux adultes qu'ils sont devenus, aux parents et aussi aux professionnels qui œuvrent chaque jour aux côtés des enfants qui leur sont confiés, témoignant souvent d'un grand désarroi.

DIVERSITÉ D'INTERVENTIONS

Plusieurs aspects concourent à la dégradation des prises en charge. D'abord, de plus en plus d'enfants sont concernés. Selon la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, les mesures d'aide sociale à l'enfance ont crû de 40 % entre 1998 et 2022, avec une augmentation de 20 % enregistrée sur la décennie 2014-2024.

Cette hausse significative est liée à l'amélioration du repérage des maltraitances, à la vulnérabilité croissante des familles, et aux effets des crises migratoires poussant des enfants étrangers, désignés comme « mineurs non accompagnés », à demander la protection de la France. Dans le contexte actuel de réduction des budgets, qui conduit les départements à fermer des places d'accueil ou à couper dans les actions de prévention, l'afflux d'enfants crée, à certains endroits, de grandes tensions.

Les défaillances se retrouvent à différents niveaux, à l'image de la diversité d'interventions de l'ASE. Contrairement aux idées reçues, celles-ci ne se résument pas aux place-

ments, même s'ils représentent désormais la majorité des mesures judiciaires. Bon nombre d'enfants suivis par les services départementaux continuent de vivre au domicile de leurs parents, où ils reçoivent la visite de travailleurs sociaux pour un suivi éducatif plus ou moins renforcé, en soutien des familles. Après un signalement ou une information préoccupante, l'accompagnement peut être décidé par le président du conseil départemental – on parle alors de mesure administrative, qui requiert l'accord des parents – ou par le juge des enfants dans le cadre d'une mesure judiciaire, ce qui est le plus fréquent.

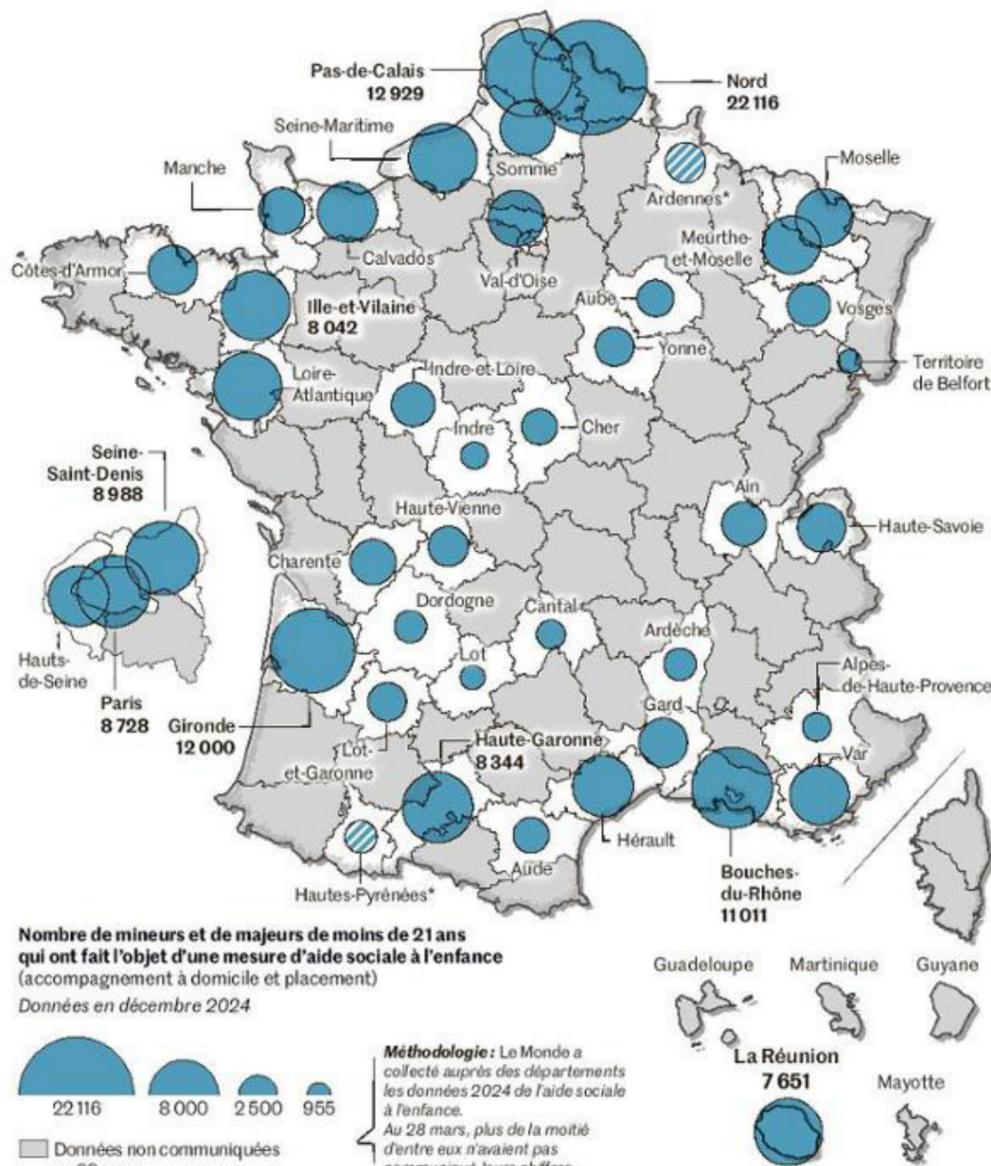
Enfin, le placement de l'enfant dans une famille d'accueil ou un établissement est ordonné quand le juge considère, à partir des comptes rendus fournis par l'ASE, que les conditions de sécurité et de son bon développement ne sont plus réunies à son domicile.

L'aide sociale à l'enfance est un des maillons d'une chaîne, qui va de la prévention et de l'accompagnement à la parentalité, jusqu'au suivi des jeunes « placés ». Elle concerne 11 ministères et 33 lignes budgétaires, souligne d'ailleurs le CESE dans son avis, adopté le 8 octobre 2024. Son bon fonctionnement est fortement lié aux institutions qui s'occupent de la jeunesse, notamment à l'organisation de la justice, des soins, de l'éducation, et se trouve de fait tributaire de leurs carences.

La crise de la pédopsychiatrie et le manque de structures spécialisées dans la prise en charge des enfants porteurs de handicap, surreprésentés dans les dispositifs de l'ASE, font partie du problème. Pas un échange avec un professionnel de l'enfance ne se termine sans qu'il évoque les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous chez l'orthophoniste ou le psychologue, qui varient de plusieurs mois à plus d'un an, selon les départements. Les existences de ces jeunes sont marquées par les ruptures, parfois par les violences. Au sein de leur cellule familiale, mais aussi, et c'est d'autant plus insupportable, au sein des établissements auxquels ils sont confiés. Victimes d'autres enfants, qui à leur tour deviennent auteurs de violences, reproduisant parfois ce qu'ils ont vécu, comme le montre la progression du phénomène de la prostitution des mineurs, qui s'enracine dans les foyers. Mais aussi victimes des adultes pourtant censés les protéger.

Un procès a récemment mis la lumière sur les dérives de certains placements. Devant le tribunal correctionnel de Châteauroux ont comparu, en octobre 2024, des familles d'accueil soupçonnées de maltraitances, qui ne disposaient pas d'agrément. Dix-neuf personnes étaient jugées. Elles avaient accueilli, de 2010 à 2017, une soixantaine d'enfants confiés à l'ASE du Nord. A l'issue du procès, cinq personnes ont été condamnées à des peines de prison, d'autres à des peines d'amende.

Certes, cette affaire, qui s'apparente à un réseau de malfaiteurs, est hors norme. Mais elle a prospéré sur une réalité, celle de services départementaux qui ont manifestement failli dans le contrôle des assistants familiaux – quand bien même le conseil départemental n'a pas été sur le banc des prévenus, ce qu'ont dénoncé des parties civiles. Elle dit aussi quelque chose de la grave crise des vocations du secteur. Ces dernières années, la pénurie de professionnels qualifiés, qu'il



LES MESURES D'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE ONT CRÛ DE 40 % ENTRE 1998 ET 2022, AVEC UNE AUGMENTATION DE 20 % ENREGISTRÉE ENTRE 2014 ET 2024

s'agisse des travailleurs sociaux, des éducateurs, des psychologues ou des familles d'accueil, s'accroît. Dans les structures, le turnover qui affecte les équipes, et s'accompagne d'un recours grandissant à l'intérim, produit des effets néfastes sur des enfants déjà traumatisés, dont le parcours requiert au contraire une stabilité. Revaloriser ces métiers et, au-delà, engager une réflexion sur la place dans notre société des travailleurs du « care » (métiers du soin) fait partie des urgences.

Mais il ne s'agit pas seulement de moyens: les départements consacrent près de 10 milliards d'euros à la protection de l'enfance, et cela n'empêche pas les dysfonctionnements. Dans le pire des cas, il s'agit de la mise en danger des enfants confiés.

Les drames de l'ASE s'affichent alors dans les journaux. Citons deux histoires récentes, particulièrement emblématiques: en juillet 2023, Amine, 3 ans, meurt après une chute accidentelle du toit de son domicile, dans la Sarthe. Quelques jours plus tôt, un juge des enfants avait pourtant ordonné son placement, considérant l'enfant en danger à son domicile. Il n'avait pas été exécuté, faute de place dans les hébergements de l'ASE, avaient alors dénoncé la CGT et la CFDT. Autre exemple: en janvier 2024, Lily, 15 ans, se suicide dans l'hôtel où elle vivait, en périphérie de Clermont-Ferrand. L'adolescente était suivie par l'ASE depuis ses 3 ans. Son décès a signé un « échec collectif », avait alors réagi, auprès du Monde, la députée de la Nièvre Perrine Goulet, présidente de la délégation aux droits des enfants.

INÉGALITÉS ENTRE LES TERRITOIRES

A quel moment les manquements deviennent des carences d'ordre institutionnel, systémique? En 2022, les juges des enfants ont alerté la Défenseure des droits, Claire Hédon, sur « les évaluations de situation de danger non réalisées, des délais de prise en charge de mesures éducatives à domicile incompatibles avec les besoins de l'enfant, de nombreux placements inexécutés, et des accueils d'enfants dans des lieux non autorisés ». Une première dans l'histoire de l'institution. Dans une décision-cadre rendue le 28 janvier, cette dernière, après enquête dans plusieurs départements, dénonce de graves atteintes à l'intérêt supérieur des enfants, et formule 46 recommandations.

Auditionnée sur ces travaux devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale le 19 mars, Claire Hédon a insisté: « Il n'y a pas besoin d'une réforme législative mais il faudrait que la loi soit appliquée. » Comme elle, la plupart des observa-

teurs s'accordent à souligner la qualité de la législation sur la protection de l'enfance... et à déplorer sa non-effectivité.

L'inégalité des prises en charge, d'un territoire à l'autre, est aussi une problématique saillante. Certains départements assument de privilégier les enfants nés en France au détriment de mineurs non accompagnés, en totale contradiction avec les engagements internationaux de la France, signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant, a souligné Claire Hédon. Le sort réservé aux jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance est aussi une variable d'ajustement. Selon les estimations de la Défenseure des droits, 10 000 jeunes se retrouvent sans aucun accompagnement à leur majorité, grossissant les rangs des sans-abri.

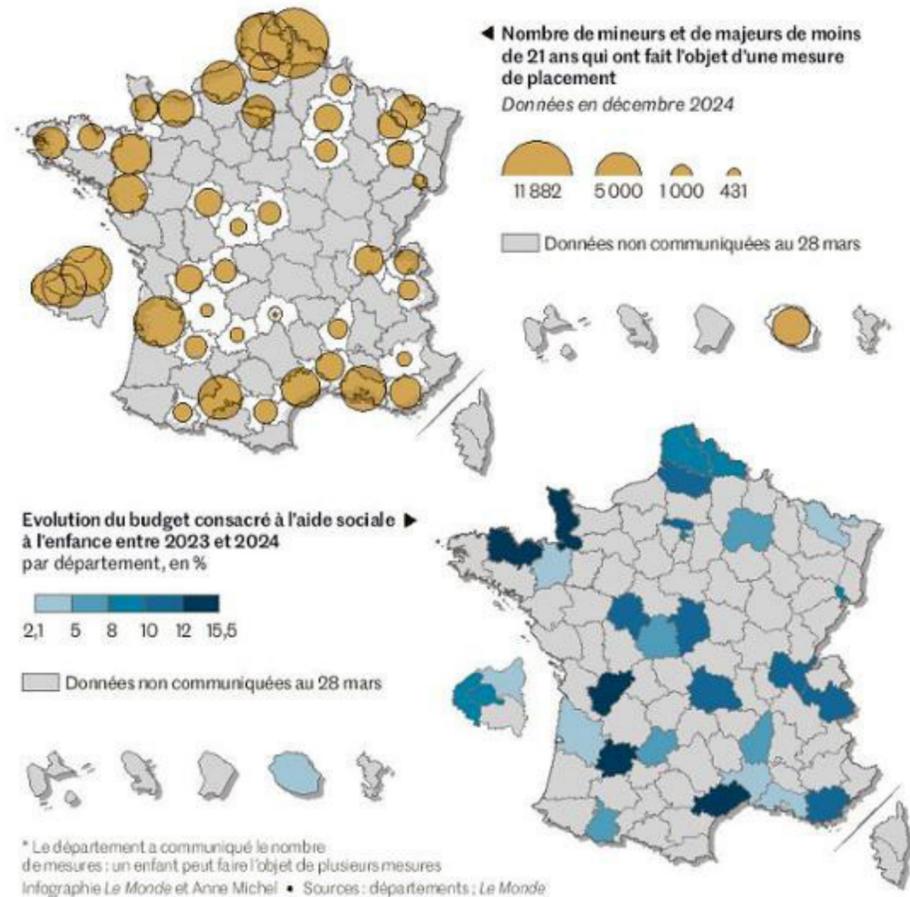
La question des responsabilités des uns et des autres est au cœur de l'équation. Depuis les lois de décentralisation de 1982-1983, trois acteurs principaux participent à cette politique publique: l'Etat, garant de la protection des enfants, les départements et les associations, bras armés de cette mission. Les deux premiers se renvoient continuellement la balle. Tout en estimant que la rationalisation de la protection de l'enfance, réclamée par certains, comme le militant des droits des enfants Lyes Louffok, n'est pas la solution, Claire Hédon a d'ailleurs appelé l'Etat à « reprendre sa place aux côtés des départements ». L'autorité indépendante a accordé quatre mois au gouvernement pour répondre à son interpellation.

La députée socialiste du Val-de-Marne Isabelle Santiago, rapporteuse de la commission d'enquête parlementaire, a déjà exclu de trancher le sujet de la gouvernance. Devant la commission, la ministre du travail, Catherine Vautrin, a esquissé les premières pistes de réforme, comme la nomination, au sein des préfetures d'un « référent ASE », mais aussi la fixation de normes d'encadrement dans les établissements, un enjeu majeur avec celui du contrôle des lieux de placement. Une feuille de route gouvernementale sur l'ASE devrait être déclinée « en avril », selon son entourage.

Avant même d'en connaître les contours, le collectif Les 400 000, regroupant de nombreux acteurs engagés dans la protection de l'enfance, a appelé à une nouvelle journée de mobilisation, le 15 mai, pour faire entendre les droits des jeunes protégés. ■

SOLÈNE CORDIER

Prochain article Dans le bureau d'un juge à Rennes



Dans les départements, en première ligne, un défi quotidien

« Le Monde » s'est lancé dans un tour de France afin de dresser l'état des lieux le plus fin possible des besoins de la protection de l'enfance

Encore 175. Ce 10 mars, comme tous les 10 du mois, la liste des enfants qui attendent un placement atterrit sur le bureau du président du département du Nord. Des enfants qu'il faut extraire au plus vite de familles, victimes de carences éducatives graves ou de violences. Dans cette liste, l'élue recherche en priorité des « tout-petits ». Car depuis la crise sanitaire liée au Covid-19, les bébés affluent. Ils étaient 681 dans les pouponnières en 2019, ils sont 902 aujourd'hui. « On m'a reproché ce biais de placer en priorité les 0-6 ans, mais ces enfants-là, ils ne peuvent pas dire ce qu'ils endurent », explique Christian Poirer (divers droite), dont le parler rude a heurté les syndicats des travailleurs sociaux en février. Si le Nord est sous tension, c'est qu'il est en première ligne dans la protection de l'enfance, compétence confiée aux départements depuis les lois Defferre de décentralisation de 1982. Un chiffre résume l'ampleur de la mission assignée aux collectivités : au 31 décembre 2024 dans le Nord, 22 116 enfants étaient pris en charge par les services sociaux.

Les budgets explosent

Ces maux concernent tout le territoire. Deux mois durant, *Le Monde* s'est lancé dans un tour de France des conseils départementaux, afin de dresser l'état des lieux le plus fin possible des besoins. Sur 101 départements, 60 ont répondu à nos sollicitations et nous ont accordé un entretien, la quasi-totalité ayant accepté de fournir leurs données détaillées pour 2024.

Un premier échantillon nous est parvenu à ce jour, qui couvre 25 départements et inclut des collectivités « témoins » ou emblématiques comme le Nord, le Pas-de-Calais, la Seine-Saint-Denis, Paris ou les Bouches-du-Rhône. Leur analyse étaye le triple constat sur lequel alertent tous les rapports : jamais les enfants protégés n'ont été aussi nombreux ; jamais il n'y a eu autant d'enfants en bas âge confiés ; surtout, la situation s'est encore aggravée en 2024, y compris en milieu rural dans des endroits épargnés par la précarité.

« ON ACCUEILLE DE PLUS EN PLUS DE TRÈS JEUNES ENFANTS FRACASSÉS »

JEAN-LUC GLEYZE
président socialiste
de la Gironde

Ainsi, sur notre échantillon, le nombre de mineurs et de jeunes majeurs suivis ou placés augmente de plus de 2 % en moyenne par rapport à 2023, ce qui cache des hausses plus marquées, comme en Gironde (+7 %, soit 833 enfants en plus), tandis que le taux de natalité continue de baisser. La hausse des placements d'enfants de plus en plus jeunes force aussi l'attention, comme la hausse du nombre de bébés accueillis en pouponnières.

« On accueille de plus en plus de très jeunes enfants en grande souffrance, fracassés », observe de son côté Jean-Luc Gleyze, le président socialiste de la Gironde. Cette population concentre toutes les difficultés qui découlent de la misère sociale de notre pays. »

Sans surprise, les budgets explosent, avec, sur notre échantillon, une hausse de 8 % en moyenne par rapport à 2023 et des augmentations à deux chiffres sur dix ans (+76 % en Gironde). Dans le Nord, l'aide sociale à l'enfance (ASE) absorbe 20 % du budget. Alors que l'Etat ne compense qu'une part infime des dépenses (moins de 3 % dans le Nord), les départements ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Car ce sont leurs ressources propres (les taxes sur les ventes immobilières) qui financent la politique de l'enfance. Or, elles se tarissant en période de crise, quand les besoins de soutien social flambent.

L'avertissement, entendu dans d'autres départements, résonne d'autant plus fort que, déjà, le système ploie. Il donne l'impression de céder, lorsque des scandales éclatent, révélant des dysfonctionnements. Partout, les places manquent. Quand il s'agit de pla-

cements d'urgence, il faut pousser les murs. Une politique d'équilibrage qui épuise les travailleurs sociaux. « On travaille parfois avec des bouts de ficelle, mais on fait toujours en sorte de penser la protection de l'enfance en fonction de l'intérêt de l'enfant, c'est à l'ASE de s'adapter à lui, pas l'inverse », expliquent Elisabeth Frassetto et Céline Villette, au conseil départemental de l'Yonne. L'objectif général est de disposer d'une palette de lieux d'accueil mieux adaptés à la diversité des besoins des enfants.

Engagement de l'Etat

La prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) est un autre défi, notamment en Seine-Saint-Denis et à Paris, qui totalise, fin 2024, 742 mineurs confiés et 1077 jeunes majeurs ex-MNA accompagnés. « En 2014, la crise de l'accueil des réfugiés a percuté la politique de l'ASE, mais nous avons créé des places et nous les accueillons le mieux possible », déclare Dominique Versini, adjointe à la maire de Paris et ex-Défenseuse des enfants. Plus n'est à l'hôtel. Malgré les tensions, des solutions émergent. Ici, le Nord utilise les logements de fonction vacants dans les collèges, pour y créer de petites maisons d'enfants. Là, la Gironde investit dans des villages de fratries.

En réalité, si le système craque, dénoncent des élus locaux, c'est que l'ASE se trouve à la croisée d'autres politiques publiques régionales qui manquent d'argent : « L'Etat a fortement reculé sur la pédopsychiatrie » ; « de nombreux internats ont fermé en Instituts médico-éducatifs, obligeant les départements à recréer des structures médico-sociales » ; « L'ASE doit aussi parfois se substituer à la projection judiciaire de la jeunesse »...

Faut-il recentraliser l'ASE ? « Le procès fait à l'ASE est profondément injuste, la décentralisation a permis de gros progrès, estime Maël de Calan, président du Finistère (divers droite). Si demain on la confiait à l'administration centrale, ce serait une catastrophe. Que l'Etat se mette à faire son travail, l'ASE s'en portera mieux. » ■

ANNE MICHEL

Comment grandir malgré un « mur d'obstacles » ?

Marco et Mélinda, la vingtaine, racontent leur parcours et les difficultés auxquelles ils ont été confrontés. Ils confirment la perte de chances pour les enfants placés, mise en lumière par des études

TÉMOIGNAGES

Perte de chances : l'expression revient souvent dans les rapports consacrés aux parcours des enfants confiés à la protection de l'enfance. Elle s'invite aussi dans leurs récits à l'âge adulte, quand ils partagent leur vécu. Des chiffres, que beaucoup d'entre eux ont en tête, illustrent les conséquences d'une enfance cabossée. Et s'ils ne s'appliquent pas à tous, ils valent alerte pour les quelque 397 000 mineurs et jeunes majeurs relevant de la protection de l'enfance.

« Ces enfants sont polytraumatisés, et même si leur famille est maltraitante, quand ils en sont séparés, que la fratrie est divisée, c'est encore un trauma », souligne la députée (MoDem, Nièvre) Perrine Goulet, présidente de la délégation aux droits des enfants de l'Assemblée nationale. Et quand le suivi psy n'arrive qu'au bout d'un an, comme c'est souvent le cas, c'est pour moi la première perte de chances, et la plus importante », martèle la quadragénaire, qui vient de déposer une proposition de loi pour faciliter la protection des enfants victimes de violences et/ou confiés à la protection de l'enfance. Elle-même a longtemps tu son parcours d'enfant placée. « Je n'avais pas envie d'être réduite à ça », dit-elle.

Ça ? Pêle-mêle, d'après des sources diverses (Drees, INED, ONPE...) : vingt ans d'espérance de vie en moins, deux fois plus de risques de développer, à l'âge adulte, des maladies cardiovasculaires ou des cancers, près de cinq fois plus de risques de dépression, 32 fois plus de risques de troubles des apprentissages... Cela donne aussi, en milieu scolaire, 40 % de redoublants à l'entrée au collège (contre 16 % en population générale), près de 16 % qui ne sont plus scolarisés à 16 ans, 12 % seulement qui obtiennent un baccalauréat général, 17 % qui sortent du système scolaire sans aucun diplôme, contre 8 % dans la population générale...

De ses difficultés rencontrées à l'école, Marco (il a souhaité garder l'anonymat, comme les autres personnes citées par leur prénom), 22 ans, parle à mots couverts : « J'étais un enfant de l'ASE [aide sociale à l'enfance], malade, métis, avec des parents d'accueil blancs, ça faisait beaucoup de différences pour mes camarades... J'ai longtemps été harcelé. » Il réussit à décrocher un bac pro, mais son projet de devenir éducateur sportif se heurte à un « mur d'obstacles ».

En cause, des « problèmes d'attachement », souffle-t-il, des « choses qui n'allaient pas » avec les fratries des deux familles qui l'accueillent successivement à Argenteuil (Val-d'Oise), entre ses 4 ans et ses 20 ans. Un soutien qu'il ne trouve pas non plus auprès de ses éducateurs : « A part une sortie de temps en temps au McDo, je ne les voyais que pour me faire disputer. Je n'arrivais pas à tisser du lien. » Sans compter de

très lourds problèmes de santé dont il ne se défait pas – ceux-là mêmes qui lui ont valu un rapatriement, à l'âge de 18 mois, de la Guadeloupe, où il était né, pour être placé en pouponnière médicalisée et soigné en région parisienne, avec deux greffes de rein, ponctuées de nombreuses années de dialyse.

Quand elle parle de son parcours, Mélinda, 26 ans, oppose elle aussi ses « rêves d'adolescente » à une « réalité qui la rattrape ». Après deux ans de mesure éducative, de 15 à 17 ans, un an de placement en foyer, elle aussi dans le Val-d'Oise, jusqu'à sa majorité, et un bref retour au domicile familial, la jeune fille veut s'en « sortir seule », comme le lui enjoignent ses éducateurs. Elle trouve un studio étudiant à Cergy, s'inscrit en BTS de management. « Et bam, la dépression m'a rattrapée, et sévère... La mort de ma mère, à 12 ans, les violences avec mon père, mes frères et ma sœur, la colère, les problèmes au collège, les mauvaises rencontres, la peur de l'abandon... Ma santé mentale, qui n'avait jamais été un sujet pour personne, s'est écroulée d'un coup », témoigne-t-elle.

La moitié des enfants pris en charge par l'ASE souffriraient d'au moins un trouble psychique, selon une note du think tank Terra Nova publiée en 2024. Les jeunes porteurs d'une « double vulnérabilité », ASE et handicap, sans prise en charge spécifique, sont de plus en plus nombreux, alertent les professionnels.

« J'ai vagabondé »

L'Assurance-maladie a elle aussi tiré la sonnette d'alarme sur les pertes de chances dans le domaine de la santé psychique, reconnaissant une prise en charge insuffisante et intervenant surtout trop tard, souvent quand la « crise aiguë » est déjà installée. Autre chiffre mis en avant, en 2023, par la Cour des comptes : alors que les enfants « protégés » ne représentent que 2 % des mineurs, ils constitueraient, selon les professionnels de santé, jusqu'à la moitié des adolescents hospitalisés à temps complet pour des troubles du comportement et des syndromes dépressifs.

Six ans après sa « décompensation », Mélinda se souvient encore du moment où les idées suicidaires l'ont envahie : « J'étais tellement sûre que personne ne pouvait entendre ou comprendre ma souffrance que je ne voyais pas l'intérêt d'en parler. » Elle stoppe ses études à peine entamées, quitte son appartement, se retrouve à la rue. « J'ai vagabondé [durant deux ans], parfois je dormais chez des amis, des proches... Un jour, j'ai osé appeler le 115, on m'a renvoyée vers un hébergement pour femmes, un mois. Puis dans un foyer de jeunes travailleurs, à Paris. J'ai repris mon souffle. » Le « début d'une nouvelle vie » ponctuée, concède la jeune femme, de « rechutes » contre lesquelles elle lutte encore.

A l'âge adulte, on retrouve une frange de ces jeunes au sein des populations les plus précaires : un quart des SDF nés en France sont passés par l'ASE, selon un rapport de la Fondation pour le logement des défavorisés (anciennement Fondation Abbé Pierre), en 2019, qui a fait date. Un cinquième vit sous le seuil de pauvreté à partir de la majorité. Entre les foyers, les

« MA SANTÉ MENTALE, QUI N'AVAIT JAMAIS ÉTÉ UN SUJET POUR PERSONNE, S'EST ÉCROUÉE D'UN COUP »

MÉLINDA
26 ans

familles d'accueil et la rue, les frontières peuvent être poreuses, surtout après 18 ans, souvent encore un âge « couperet ». En 2022, une nouvelle loi a certes inscrit l'obligation pour les départements de proposer aux jeunes qui leur sont confiés une prise en charge jusqu'à leurs 21 ans, pour ceux « sans ressources ou soutien familial suffisants ». Mais la durée de ces contrats varie selon les territoires, et les prises en charge demeurent hétérogènes.

« J'ai beaucoup à réparer »

« Quand un jeune pousse la porte de l'association, je sais immédiatement, rien qu'à son regard, s'il a passé la nuit à la rue », rapporte Diodio Metro, chef de service éducatif, cofondatrice et présidente de l'Adapepe95-Repairs! 95, un réseau associatif d'entraide intergénérationnel créé « par et pour » les jeunes issus de l'ASE. La quadragénaire, citée comme une référence par tous ceux qu'elle a suivis – dont Mélinda et Marco – a connu un parcours à la fois proche et dissemblable : si elle a fait l'expérience de la rue, après s'être sauvée du domicile d'une tante qui souhaitait la marier de force, elle raconte avoir trouvé dans son placement en foyer, entre ses 17 et ses 20 ans, de quoi « raccrocher les wagons » et « reprendre confiance ».

« En foyer, c'était la première fois que j'avais un lieu pour moi, sans violence, sans pression », dit-elle, racontant être arrivée du Sénégal à l'âge de 6 ans, pour devenir la « nounou esclave » d'une tante et de ses quatre enfants en région parisienne. Elle insiste, dans son récit, sur le rôle salvateur du système scolaire : « C'est l'école qui m'a sauvée, mon professeur de lycée qui m'a accompagnée passer le bac alors que je n'avais plus de papiers, ma professeure principale qui m'a hébergée quelque temps chez elle, puis, en foyer, les éducateurs spécialisés, la psychologue extraordinaire qui ont pris le relais... Sans doute que j'ai eu beaucoup de chance. »

Cinq, dix, vingt ans après, les souvenirs difficiles, les « cicatrices » sont toujours là et s'invitent dans leur vie d'adultes, aussi quand il est question d'enjeux plus intimes : la vie de couple ou de famille. « J'ai beaucoup à réparer, je dois prendre le temps de me soigner avant de pouvoir vivre sereinement avec un homme, sans tomber dans des relations toxiques », confie Mélinda, récemment séparée. Après une hospitalisation compliquée, Marco a, lui, renoué avec sa dernière famille d'accueil. « Ils sont venus me rendre visite quand j'étais dans le coma, ça m'a beaucoup touché, rapporte-t-il. Depuis, je passe les voir tous les samedis. Et je les appelle « mes parents... » ■

MATTEA BATTAGLIA
ET SOLÈNE CORDIER

Affaire Apollonia : l'arnaque à 1 milliard d'euros

Quinze prévenus sont jugés à partir de lundi, à Marseille, pour avoir escroqué des investisseurs immobiliers

MARSEILLE - correspondant

Construite dans les locaux d'une ancienne caserne, la salle d'audience baptisée « Procès hors normes » du tribunal judiciaire de Marseille n'aura jamais si bien porté son nom que pour le dossier qui s'y juge du lundi 31 mars au vendredi 6 juin. L'affaire Apollonia va confronter deux mois durant 15 prévenus soupçonnés d'avoir orchestré une immense escroquerie, qui frise le milliard d'euros et concerne 762 parties civiles : des investisseurs immobiliers s'estimant floués (représentés par 110 avocats) et 26 banques se disant trompées.

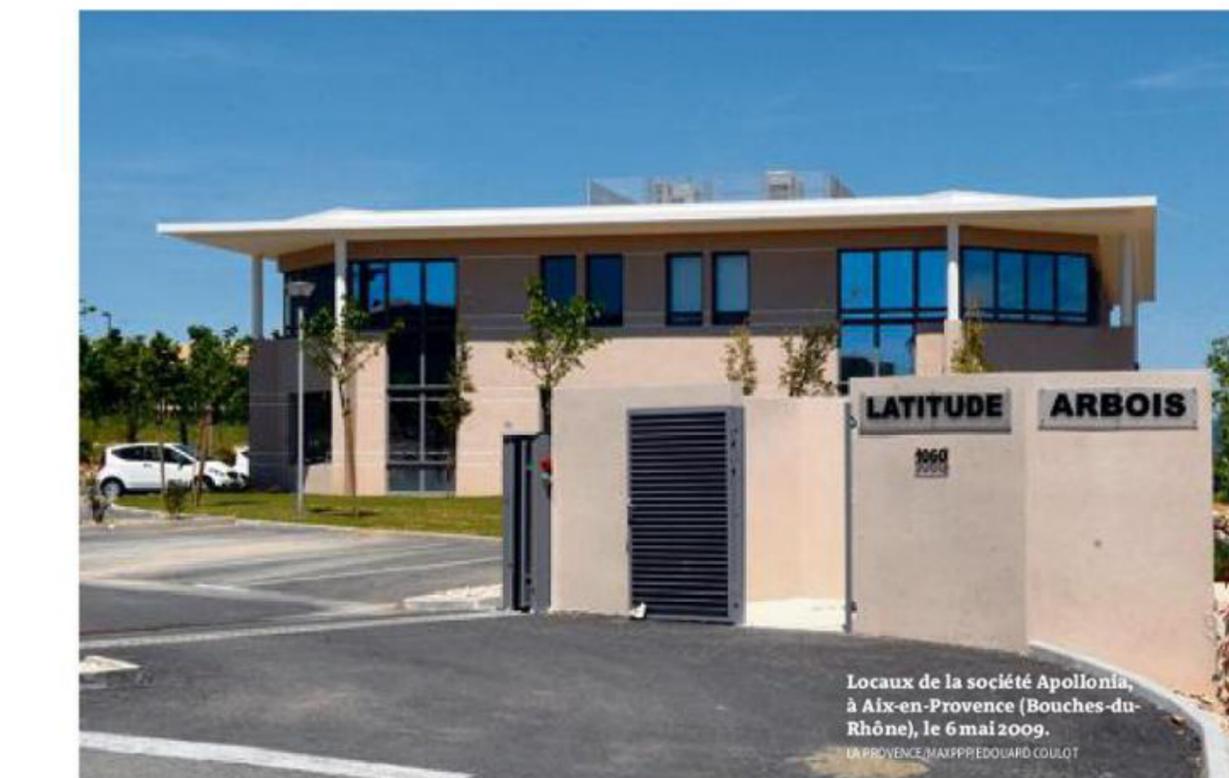
L'affaire Apollonia débute avec une première vague de 43 plaintes déposées il y a dix-sept ans, en avril 2008, par des professionnels médicaux, médecins, chirurgiens, kinésithérapeutes... surendettés et ruinés par des investissements immobiliers qu'on leur avait vendus comme sans risques.

Le dossier porte le nom d'une société d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), spécialisée dans le conseil financier et les investissements immobiliers. L'essor exponentiel de cette entreprise, créée en 1997 par Moussa-Jean Badache, 70 ans, un ancien commerçant du Gard, et par son épouse, Viviane Badache, 68 ans, esthéticienne de profession, lui a valu, au début des années 2000, la une de la presse économique et un trophée des entreprises performantes.

Mirage de la défiscalisation

Une instruction chaotique – qui verra la mise en examen de plusieurs banques ayant pignon sur rue puis leur « démise » en examen – a dévoilé un système bien rodé mis en œuvre par les quinze prévenus : la société Apollonia, aujourd'hui en déconfiture, le couple Badache et son fils Benjamin Heysen-Badache – un temps président de la société –, les quatre membres de son staff commercial, trois de ses salariés, mais aussi un avocat et trois notaires, tous jugés pour escroquerie en bande organisée, blanchiment aggravé, faux et usage de faux.

Par le biais du démarchage téléphonique, puis grâce au bouche-à-oreille dans les hôpitaux et les cabinets médicaux, Apollonia



L'affaire débute avec une première vague de 43 plaintes déposées en avril 2008

propose à ces professionnels un dispositif d'investissement immobilier devant leur permettre d'acquiescer, sans bourse délier, un patrimoine important, histoire d'arrondir leur future retraite.

Les commerciaux garantissent un autofinancement total avec un statut de loueur en meublé professionnel (LMP), dont les avantages fiscaux cumulés aux revenus tirés de la location et à la récupération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) se soldent, disent-ils, par une opération financièrement blanche. Mais pour prétendre au statut LMP, il faut acheter beaucoup pour atteindre 23 000 euros de revenus locatifs annuels.

Apollonia vend un package clé en main au cours d'un premier contact, bien souvent dans le bureau de Moussa-Jean Badache. Il promet de décharger les clients de la recherche de biens immobiliers en état futur d'achèvement et de prêts par des banques dites partenaires – « on s'occupe de tout ». Une promesse suivie d'un rendez-vous avec un notaire pour la signature de procurations multiples permettant les achats immobiliers sans la présence des acquéreurs.

Une fois passées les cinq années durant lesquelles la TVA est restituée – les juges ont évoqué le terme de « pansement de fortune » –, le mirage de la défiscalisation s'estompé et les investisseurs se retrouvent au bord d'un abîme déchéances financières. Les centaines de clients d'Apollonia se sont endettés pour des sommes allant de 800 000 euros à 4 millions d'euros dans un empiement insoupçonné de crédits. « Moi c'est 1,8 million [d'euros] pour onze appartements », explique au Monde un professionnel de

santé marseillais, qui attend l'audience avec impatience. Ce père de famille explique comment il est devenu « un pigeon à plumer », une fois qu'un ami médecin lui avait garanti que l'opération fonctionnait. « Je t'assure, ça marche et c'est plutôt pas mal. Tu sors pas d'argent, c'est la TVA qui fait ta trésorerie, tu achètes et tu vas progressivement encaisser des loyers ».

Comme beaucoup d'autres, cet homme de 64 ans reconnaît être « coupable de naïveté, de bêtise », mais décrit une forme d'emprise. « Et puis, renchérit le professionnel de santé, quand j'ai cinq dossiers de prêts dans la même banque et qu'elle ne m'alerte pas sur mon endettement... Franchement, Apollonia, c'est les voleurs, mais certaines banques sont fautivees ».

Des locaux luxueux, des banques qui acceptent les dossiers, un avocat à disposition et des notaires qui s'occupent de tout : la confiance est totale tant ces professions « jouissent d'une véritable aura de rigueur et de probité », a relevé le juge d'instruction. Mais,

dans l'ombre, Apollonia fait fonctionner à fond son « CIA » – centre d'investissement et d'analyse. Une fois le client ferré, son dossier de demande de prêt pour l'acquisition d'un bien est adressé à cinq banques, qui, au vu de ses revenus, accordent le prêt, mais ignorent que quatre autres font de même.

Un patron comme un « gourou »

Cette multiplication des acquisitions immobilières dépasse vite les capacités d'endettement des clients d'Apollonia, fussent-elles bonnes. Et lorsque les premiers signes de déconfiture se font jour, le « CIA » engage le client dans une seconde phase d'acquisitions multiples. Cette fois, pour convaincre les établissements prêteurs, les relevés bancaires des clients sont falsifiés afin de faire disparaître le remboursement des précédents emprunts. Sur les instructions de Moussa-Jean Badache, « il fallait à tout prix que les dossiers passent », a reconnu un commercial, qui a procédé à des falsifications.

Des centaines de clients se sont endettés pour des sommes allant de 800 000 euros à 4 millions d'euros

Trois notaires d'Aix-en-Provence, Marseille et Lyon sont jugés au reproche qu'ils auraient « industrialisé » la fraude. Au total, ces officiers ministériels ont reçu 1888 procurations de clients d'Apollonia et procédé, en leur nom, à l'acquisition de 3584 lots immobiliers pour un montant global de 691 354 574 euros.

S'ils contestent avoir failli à leur mission, les notaires se voient reprocher de ne pas avoir informé leurs clients sur l'étendue de leurs investissements et l'ampleur de leur endettement, « alors qu'ils disposaient d'une vision d'ensemble des acquisitions réalisées par leurs clients et de leur financement, à l'inverse de celle fragmentée dont disposaient les banques », a analysé le juge d'instruction. A raison d'une rémunération de 0,825 % du prix d'acquisition, ce dernier a calculé que l'étude du notaire aixois – retraité depuis 2017 –, qui a le plus instrumenté, a encaissé 1 million d'euros en six ans.

La commission perçue par Apollonia était considérable elle aussi, 12 % à 15 % par opération. Avec 5305 biens immobiliers vendus par la société, de 1997 à 2009, pour un montant global de 950 millions d'euros, la fortune des époux Badache a flambé. Le couple est propriétaire de 40 appartements acquis selon le dispositif LMP, d'une maison à Peynier (Bouches-du-Rhône), évaluée à 1,5 million d'euros, d'une résidence secondaire à Cassis, à 5 millions d'euros, d'un luxueux chalet à Crans-Montana (Suisse), estimé à 6 millions d'euros, et d'une propriété à Marrakech (Maroc). Autant de biens saisis. Au total, précise le parquet de Marseille, 7,5 millions d'euros ont également été saisis sur des comptes bancaires en France, en Suisse, au Luxembourg et au Maroc. ■

LUC LEROUX

Le procès du djihadiste à vélo qui voulait faire monter le RN

L'étudiant algérien Mohamed Medjdoub, qui avait fait 15 blessés dans un attentat à la bombe le 24 mai 2019, est jugé devant la cour d'assises

Dans la longue litanie des attentats meurtriers qui ont endeuillé le pays au cours des dix dernières années, la marque de ceux qui n'ont pas fait de morts s'est peu à peu estompée dans la mémoire collective. L'attentat à la bombe qui avait fait quinze blessés, le 24 mai 2019, en face d'une boulangerie lyonnaise, dont le procès s'ouvre, lundi 31 mars, devant la cour d'assises spéciale de Paris, est venu rappeler que la différence entre la vie et la mort, entre le deuil et les cicatrices éternelles, tient parfois à un détail, en l'occurrence un tube de chips.

En cette avant-veille d'élections européennes, alors que la liste du Rassemblement national (RN) de Jordan Bardella était donnée en tête, une explosion avait retenti, à 17h28, devant une boulangerie de la rue Victor-Hugo (2^e arrondissement de Lyon). Sur les quinze blessés, onze, dont une fillette de 10 ans, avaient été transportés à l'hôpital pour des blessures légères aux membres inférieurs.

La bombe, emballée dans un sac en papier, était composée d'une

charge de TATP (un explosif artisanal) confinée dans un tube de chips et de plus de 270 projectiles métalliques. Elle était accompagnée d'un dispositif de mise à feu à distance constitué d'un circuit imprimé et de piles. Le mode opératoire et la faiblesse de l'explosion laissent les enquêteurs perplexes : toutes les pistes sont envisagées : terrorisme islamiste, ultradroite ou ultragauche.

Diplômé en informatique

L'analyse des images de vidéosurveillance ajoute au trouble. Le suspect a été aperçu circulant à vélo, le visage dissimulé sous une casquette et une paire de lunettes de soleil. A 17h26, il s'arrête devant la boulangerie, dépose un sac sur un banc, manipule un objet puis repart à vélo. Deux minutes plus tard, le sac explose.

Trois jours plus tard, grâce à l'identification du titulaire du compte Amazon qui avait procédé à l'achat des piles retrouvées sur la scène de crime, les enquêteurs interpellent Mohamed Medjdoub, un Algérien de 24 ans, sympathi-

sant de l'organisation Etat islamique (EI). Six ans après les faits, il sera jugé seul – l'enquête n'a identifié aucun complice – pour « tentative d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste », un crime passible de la réclusion criminelle à perpétuité. Son procès est prévu pour durer six jours.

Mohamed Medjdoub est un personnage aussi inquiétant que singulier. Diplômé en Algérie d'une licence en informatique, il est arrivé en 2017 avec sa famille en France, où il s'est rapidement retrouvé en situation irrégulière après s'être vu refuser un visa étudiant. Ses parents, son frère et sa sœur décrivent un garçon solitaire, plus religieux que le reste du foyer, qui passait le plus clair de son temps sur Internet.

Le djihadiste a lui-même reconnu devant les enquêteurs s'être isolé après son arrivée en France et ne pas aimer « trainer avec les Français ». Il explique s'être intéressé à l'islam radical à l'âge de 20 ans, seul, sur Internet : « Cheikh Google, croyez-moi, il est salafiste », a-t-il souligné,

pour résumer la facilité avec laquelle il s'était endoctriné. Il dit avoir prêté allégeance à l'EI et résume son « combat politique » d'une formule lapidaire : « Chasser les Occidentaux des terres de l'islam et appliquer la loi de Dieu ».

Pour autant, il jure que son opération n'avait pas pour but de faire des morts, mais simplement de « créer une panique ». Il explique en effet avoir choisi la date de son opération, « deux jours avant » le scrutin européen, pour faire monter l'extrême droite, ce qui provoquerait, dans son esprit, une guerre civile avec les musulmans.

A l'appui de sa défense, l'étudiant assure avoir fabriqué à dessein un engin explosif de faible intensité destiné à ne toucher que les membres inférieurs. Des explications qui n'ont pas convaincu les enquêteurs. Les expertises réalisées sur sa bombe artisanale ont en effet conclu que l'explosion « modérée » était due à la mauvaise qualité du TATP et à la nature de son contenant, un tube de chips, trop mou pour générer une puissance importante.

Surtout, les enquêteurs ont découvert dans son ordinateur de nombreux éléments laissant penser qu'il avait envisagé une attaque meurtrière, notamment des fichiers relatifs à la fabrication d'armes à feu par impression 3D et à la confection de ricine, un poison mortel contenu dans les graines de ricin. Il se trouve que Mohamed Medjdoub avait acheté 98 graines de ricin des semaines plus tôt.

Détermination alarmante

Les intentions réelles de cet attentat seront débattues à l'audience. Mais s'il est un point qui ne souffre aucune discussion, c'est la profonde radicalisation de son auteur. Durant sa garde à vue, il a promis de poursuivre sa mission, « même en prison ». Depuis sa cellule du quartier d'isolement de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), il a d'ailleurs eu de longues discussions avec un voisin de détention, Salah Abdeslam.

Selon un rapport de la maison d'arrêt, du 22 octobre 2020, Mohamed Medjdoub se positionnait dans ses échanges avec le

seul membre en vie des commandos des attentats du 13 novembre 2015 « comme un sage prodigant ses savoirs et analyses ». Il lui a même donné quelques conseils avant qu'Abdeslam ne soit renvoyé devant la cour d'assises spéciale de Paris, en septembre 2021 : « La meilleure défense, c'est l'attaque, s'ils te parlent, tu leur dis : "Bande de mécréants" (...) C'est eux qui doivent s'excuser ».

Faisant beaucoup de prosélytisme (« Quand je croise des musulmans en détention, c'est un devoir pour moi de les convertir, je pense que j'ai du succès »), il a continué à faire preuve, durant sa détention, d'une détermination alarmante. Depuis sa cellule, qui a été sonore en 2019, on l'entend ainsi dire : « Si je sors aujourd'hui, demain je fais un attentat. » Un état d'esprit qu'il a assumé lors de son dernier interrogatoire devant le juge d'instruction, le 25 avril 2023 : « Si je prends un Français, non seulement je vais le décapiter, mais je vais aussi le couper en mille morceaux (...). J'ai vraiment la haine. » ■

SOREN SEELOW

L'autonomie de la tech en Europe, sujet brûlant

Face à Donald Trump, de nombreux acteurs du secteur veulent réduire la dépendance aux géants américains

Le 4 juillet 2025, le président Trump (...) a signé un executive order, interdisant aux entreprises technologiques américaines de délivrer des produits et des services numériques au Danemark. Dans un billet de politique-fiction publié en janvier sur LinkedIn, Henri d'Aggrain, le directeur général du Club informatique des grandes entreprises françaises, imagine un « embargo numérique » des États-Unis pour imposer leur projet de prise de contrôle du Groenland. S'il reconnaît que ce scénario est hypothétique et susciterait probablement une « contestation » des groupes américains concernés, M. d'Aggrain estime que, dans un contexte de tension transatlantique, il « expose le caractère systémique des dépendances numériques des États européens » à l'égard de Microsoft, Google, Amazon, Apple ou Meta...

La politique commerciale agressive du président américain, Donald Trump, ravive les débats sur l'autonomie technologique européenne. « Nos clients se posent des questions sur la souveraineté et sur les évolutions réglementaires », note Geoffroy Petit, responsable données de BearingPoint, un cabinet européen de conseil en transition numérique. Yves Nicolas, directeur technique de Sopra Steria, sent des « signaux faibles » en ce sens, chez les entreprises, « même en dehors des secteurs publics ou sensibles, comme la défense ou l'énergie ». « L'élection de M. Trump est un électrochoc, pense Julien Daval, vice-président de l'association de directeurs informatiques Club Décision DSL. L'autonomie stratégique numérique n'est plus une option : elle est un impératif vital. »

« Ces préoccupations sont les nôtres depuis 2017, mais le contexte amène un vrai basculement et pose la question des moyens, au niveau européen, pour accélérer l'autonomie stratégique et nous désensibiliser de nos dépendances numériques », estime la ministre déléguée au numérique, Clara Chappaz.

Des entreprises de la tech locales pensent que le « moment » renforce l'idée d'instaurer une « préférence européenne » : « Le contexte

Des entreprises du numérique pensent que le « moment » renforce l'idée d'instaurer une « préférence européenne »

d'une guerre commerciale souligne le besoin de faire émerger des alternatives européennes », dit Maya Noël, directrice générale de l'association de start-up France Digitale, favorable à un « Buy European Act » qui réserverait aux acteurs locaux une part de la commande publique numérique. Défendue par la France depuis 2017, cette mesure pourrait-elle faire consensus, même dans les pays européens jusqu'ici méfiants envers tout protectionnisme ? « L'Amérique a toujours été "America First", l'élection de Trump devrait dissiper tout doute », note Andy Yen, le fondateur de Proton Mail. « Il y a un mouvement pour l'indépendance européenne sur l'armement, il va devoir porter aussi sur la tech », renchérit Stanislas de Rémur, le cofondateur d'Oodrive, une suite d'outils collaboratifs sécurisés.

Certains ajoutent que M. Trump pourrait avoir fragilisé le sensible accord transatlantique de transfert des données signé en 2022 en limogeant fin janvier des membres d'une commission chargée de sa supervision. Sur un autre front, M^{me} Chappaz estime qu'en raison du contexte « les choses bougent » sur la certification européenne pour les services de cloud : sur ce dossier, la France s'efforce de convaincre ses partenaires de réserver le niveau le plus élevé aux hébergeurs de droit européen, non soumis aux lois extraterritoriales qui permettent aux autorités américaines d'accéder aux données dans certains cas.

Deux amendements socialistes ont proposé, mercredi 26 mars, de restreindre à ce type d'acteurs locaux les mesures de simplifica-



tion des autorisations d'implantation prévues pour les grands data centers dans le projet de loi français sur la simplification, a rapporté *Contexte* – le gouvernement n'y a pas donné d'avis favorable. Le Parlement néerlandais a, lui, adopté le 19 mars des motions prônant de réduire la dépendance aux géants du cloud américain.

«Mémorandum» de Trump

Le 14 mars, une centaine d'entreprises – dont Airbus ou Dassault Systèmes – ont écrit à Bruxelles pour défendre la préférence européenne et la création d'un « fonds souverain d'infrastructures », ainsi que l'initiative EuroStack. Décrite dans un rapport de janvier, cette démarche vise à créer une solution européenne de substitution sur toutes les couches technologiques en favorisant la collabora-

tion entre entreprises et les logiciels open source, accessibles et modifiables gratuitement. Cette approche a les faveurs de la France et de Bruxelles, qui a aussi en janvier évoqué l'introduction de critères de préférence européenne pour des secteurs « stratégiques », dans le réexamen des règles des marchés publics, en 2026.

Mais faire progresser la souveraineté technologique européenne est loin d'être aisé. Les Américains dominent les moteurs de recherche, les environnements mobiles, l'hébergement dans le cloud, les réseaux sociaux ou l'intelligence artificielle, où le principal fabricant européen de grands modèles de langage est le français Mistral. Le ministère de l'éducation nationale ou l'École polytechnique ont par exemple annoncé, mi-mars, des accords pour l'utili-

sation de la suite de Microsoft, Office 365. Ces contrats ont déclenché des protestations du Centre national du logiciel libre et du député de Vendée (MoDem) Philippe Latombe, mais Microsoft répond qu'ils « respectent les règles des marchés publics ». Plus largement, aucun grand groupe n'a annoncé abandonner ses fournisseurs américains pour des européens.

Les États-Unis maintiennent la pression : fin février, M. Trump a publié un « mémorandum » promettant des mesures de rétorsion contre toute « amende, sanction, taxe ou fardeau discriminatoire » imposé aux géants de la tech américains. Quant à l'accord transatlantique sur les données, les changements récents « n'ont pas d'impact », estime la branche cloud d'Amazon, qui juge ses services « souverains », car ils permettent

aux clients de détenir les clés de chiffrement de leurs données. Le lobby de la tech américaine Chamber of Progress a, lui, estimé que donner naissance au projet EuroStack coûterait 5 000 milliards de dollars (4 600 milliards d'euros)... Et le président de Microsoft, Brad Smith, a rappelé mi-février dans un billet qu'avoir les meilleures technologies était crucial pour la « compétitivité » européenne.

« Renforcer l'offre numérique européenne prend du temps et cela doit se faire en s'appuyant sur deux jambes : encadrer le secteur tout en soutenant les entreprises », dit M^{me} Chappaz. La responsabilité importante des dirigeants de grands groupes à participer [dans leurs achats technologiques] au projet politique d'autonomie stratégique et économique européen. ■

ALEXANDRE PIQUARD

Télécoms : Vivendi quitte l'Italie

Le groupe de Vincent Bolloré vend sa participation dans Telecom Italia

Vivendi, le groupe de Vincent Bolloré, a annoncé, samedi 29 mars, avoir vendu 15 % de Telecom Italia à Poste Italiana, soit la quasi-intégralité de la part qu'il détenait au capital de l'opérateur de télécoms italien. Il ne lui reste plus que 2,51 %. De son côté, le groupe postal, qui avait 9 %, aura près d'un quart de Telecom Italia.

La vente a été réalisée au prix de 0,2975 euro par action, pour un montant total de 684 millions d'euros. « Vivendi avait indiqué à plusieurs reprises son intention de céder sa participation dans de bonnes conditions financières », écrit le groupe dans un communiqué. L'action Telecom Italia avait rebondi de près de 40 % en un an. Mais l'opération est loin d'être favorable. Selon le document d'enregistrement universel de Vivendi pour 2024, le prix d'achat moyen unitaire des actions Telecom Italia s'élevait à 1,08 euro. Le groupe subit une moins-value de l'ordre de 2,7 milliards d'euros.

Celle-ci n'aura pas d'impact trop lourd sur ses comptes : face à la chute du cours de Bourse de l'opérateur italien au tournant des années 2020, Vivendi avait déprécié la valeur de cette participation de

728 millions d'euros en 2021 puis de 1,35 milliard en 2022. Telecom Italia a souffert de la concurrence provoquée par l'arrivée, en 2018, dans la Péninsule, d'Iliad Italia (propriété de Xavier Niel, actionnaire à titre individuel du Monde).

Porte de sortie inespérée

Vivendi était entré au capital de Telecom Italia en 2015, grâce à une opération à plusieurs bandes. Arrivé à la tête de Vivendi un peu plus tôt, M. Bolloré avait décidé de vendre l'opérateur brésilien GVT à l'espagnol Telefonica, récupérant les intérêts de ce dernier au capital de Telecom Italia. Objectifs : accélérer la distribution des contenus audiovisuels de Vivendi en Italie et faire pression sur Mediaset, l'empire de Silvio Berlusconi, sur lequel M. Bolloré avait des vues. Ses attaques n'aboutiront pas. La campagne italienne de Vivendi est un fiasco industriel et financier.

M. Bolloré peut se féliciter de l'arrivée de Giorgia Meloni au pouvoir, en 2022. En faisant de la protection des entreprises italiennes stratégiques une priorité, la présidente du conseil d'extrême droite lui a ouvert une porte de sortie inespérée. En février, son gouvernement a soutenu un échange de

participations qui a permis à Poste Italiana de reprendre un premier bloc de 9,8 % dans Telecom Italia à la caisse des dépôts italienne (CDP), contre sa part de 3,8 % dans le spécialiste des paiements Nexi. Rome détient directement 29 % du capital de Poste Italiana et 35 % indirectement via la CDP.

Poste Italiana est « ce dont Telecom Italia a besoin », a déclaré, le 25 mars, le sous-secrétaire d'État à l'économie, Federico Freni : « Vivendi n'a jamais été un partenaire industriel, il a été un simple partenaire financier », alors que l'opérateur postal « a les qualités requises pour être un partenaire financier et industriel. » Les deux groupes étudient des synergies potentielles.

Poste Italiana, qui compte « jouer le rôle d'actionnaire industriel à long terme », se dit prêt à « soutenir la consolidation du marché italien des télécommunications ». Depuis trois ans, Iliad Italia cherche à se rapprocher d'un autre acteur en Italie. Mais ses tentatives pour s'emparer de Vodafone Italia n'ont jamais abouti. Le changement de capital à Telecom Italia pourrait lui ouvrir une autre porte. Iliad a informé le gouvernement Meloni de son intérêt pour l'opérateur. ■

OLIVIER PINAUD



PERTES & PROFITS | DISCRIMINATIONS

PAR ISABELLE CHAPERON

La défense de nos valeurs

La lettre adressée par l'ambassade américaine à Paris à ses grands fournisseurs français afin de les contraindre à renoncer à toute politique en faveur de la diversité, révélée vendredi 28 mars par *Les Echos*, a provoqué, à juste titre, un vaste tollé. Patrice Martin, le président du Medef, pointe une dérive « inadmissible ». Le ministère français du commerce extérieur fustige une « ingérence inacceptable ».

Cette tentative d'OPA morale lancée par les États-Unis sur les entreprises françaises n'est pas une première. Washington n'a pas attendu Donald Trump pour jouer le shérif du monde, à coups d'embargos ou de lutte contre la corruption. En 2014, BNP Paribas s'était fait épingler pour avoir opéré au Soudan, en Iran et à Cuba malgré les sanctions américaines. La banque avait dû acquiescer à une amende de 6,5 milliards d'euros, qui avait renfloué les caisses des institutions au pays du dollar. Ces leçons de probité ont longtemps constitué un bon business pour les États-Unis, d'autant plus que ces derniers

pouvaient arguer représenter le camp du bien face aux corrupteurs et aux profiteurs de guerre.

Cette fois, l'Oncle Sam se place du mauvais côté de l'histoire, en déclarant illégales les politiques DEI (diversité, équité, inclusion), fondées sur la discrimination positive. Donald Trump défend une vision rétrograde du mérite qu'il veut nous imposer, au même titre que nos multinationales interdisent à leurs fournisseurs le travail des enfants. Pourtant, l'inclusion des minorités relève tout autant d'un impératif éthique que d'efficacité économique, soulignent de nombreuses études.

Biais naturels

Pour autant, ce n'est pas une raison pour nous poser soudain en parangons de vertu. Cette demande de l'ambassade « reflète les valeurs du nouveau gouvernement américain. Ce ne sont pas les nôtres », a réagi le cabinet d'Eric Lombard, le ministre de l'économie et des finances. Bravo, mais il faudrait s'en rappeler plus souvent. Pas plus tard que le 20 mars, M. Lombard et

Sébastien Lecornu, le ministre des armées, avaient convié à Bercy investisseurs et industriels pour une conférence sur le financement de la défense à l'audience quasi exclusivement masculine. Les rares femmes présentes ont eu l'impression d'être plongées trente ans en arrière, avant que les lois sur la mixité ne fissurent le patriarcat.

Preuve que le volontarisme reste indispensable à une société pour ne pas retomber dans ses biais naturels. A méditer, quand l'un des débats du moment porte sur la compatibilité du secteur de la défense avec les critères ESG (environnement, social, gouvernance). Bien sûr qu'une révision des pratiques s'impose afin de financer la montée en puissance des industries de l'armement. Mais la tentation semble grande de profiter de l'« économie de guerre » pour jeter aux orties tout un corpus de règles patiemment élaborées autour du capitalisme responsable. La principale menace sur nos valeurs, ce n'est pas tant de nous soumettre aux Américains que de céder à la facilité. ■

GUERRE COMMERCIALE

Taxes Trump : l'onde de choc mondiale

L'institution annoncée de droits de douane réciproques bouleverse l'ordre commercial en place depuis 1945

Pour Donald Trump, le droit de douane est non seulement « le plus beau mot du dictionnaire », mais aussi son arme favorite pour obtenir des concessions diplomatiques et économiques. Dernier exemple en date : le président américain a menacé, dimanche 30 mars, la Russie d'imposer des droits de douane de 25 % à 50 % sur son pétrole si elle bloquait ses efforts pour mettre fin à l'invasion en Ukraine. Bluff ou réalité ?

C'est la question que se posent les pays du monde entier, à quelques heures de l'annonce de droits de douane réciproques, mercredi 2 avril, baptisé pour l'occasion « jour de libération ». Cette loi du talion, qui consiste à aligner les taxes d'importation sur celles de ses partenaires, marquerait la fin d'un système commercial bâti au lendemain de la seconde guerre mondiale sur le principe de non-discrimination, à savoir que les tarifs doivent être les mêmes pour tous les pays, sauf en cas d'accord commercial.

M. Trump semble décidé à appliquer les nouvelles taxes douanières, même s'il ne ferme pas la porte à des accords, « si les gens sont prêts à nous donner quelque chose de grande valeur [en retour] », comme il l'a expliqué, samedi 29 mars, à la chaîne américaine NBC News. Il a, le lendemain, semblé aussi tempérer l'ampleur de la rétorsion, en déclarant que ces droits de douane « seront plus doux que ceux [imposés] aux États-Unis ». M. Trump a déjà annoncé la mise en place de droits de douane de 25 % sur les importations d'automobiles dès mercredi, qui s'ajoutent aux 25 % sur l'acier et l'aluminium, et aux 20 % supplémentaires sur les marchandises chinoises.

Dans quel but ? Les raisons invoquées sont variées. La Maison Blanche a d'abord parlé, le 1^{er} février, de « la menace posée par les immigrants clandestins et la drogue, y compris le fentanyl mortel », ce qui a permis à M. Trump d'imposer ces taxes sans consulter le Congrès.

AMADOUER WASHINGTON

Il a aussi accusé le reste du monde de tirer profit du déficit commercial américain, qui s'est élevé à 1200 milliards de dollars (1110 milliards d'euros) en 2024, un record historique. En barricadant l'économie américaine derrière des barrières douanières, M. Trump espère réindustrialiser le pays, tout en augmentant les recettes fiscales. Mais elles risquent d'alimenter l'inflation et de ruiner la compétitivité des entreprises américaines. Il a expliqué sur NBC News qu'il se « fiche » de la hausse du prix des automobiles, après avoir reconnu, début mars, que sa politique pourrait provoquer des « perturbations » sur l'économie américaine.

Ces droits de douane réciproques vont redessiner la carte du commerce mondial. Ils vont inciter la Chine à rediriger ses exportations vers l'Union européenne, premier marché au monde, pour compenser la perte de ses débouchés aux États-Unis. Le produit intérieur brut (PIB) mondial va flancher. Londres, qui tente de signer un accord commercial avec Washington, a calculé que si les États-Unis taxent toutes leurs importations à 20 %, cela réduirait le PIB britannique de 0,6 % d'ici à 2026. Les marchés boursiers sont fébriles. En Europe, la Bourse de Paris a terminé, vendredi 28 mars, en baisse de 0,93 %, tandis qu'à Wall Street, le Dow Jones a reculé de 1,69 %.

Sans attendre le « Liberation Day », certains pays ont pris les devants pour amadouer Washington. Le Vietnam a annoncé, le 26 mars, une baisse de ses droits d'importation sur plusieurs produits, dont les voitures ou le gaz naturel liquéfié. L'Union européenne a préféré repousser du 1^{er} au 12 avril ses mesures de rétorsion pour mieux négocier. Le retrait des États-Unis du commerce mondial pourrait, paradoxalement, accélérer le libre-échange ailleurs sur la planète. Face à l'offensive douanière américaine, le Japon, la Corée du Sud et la Chine ont annoncé, dimanche, vouloir renforcer leur coopération pour offrir « un environnement prévisible » aux entreprises, et « accélérer » leurs négociations en vue d'un accord de libre-échange. ■

JULIEN BOUISSOU

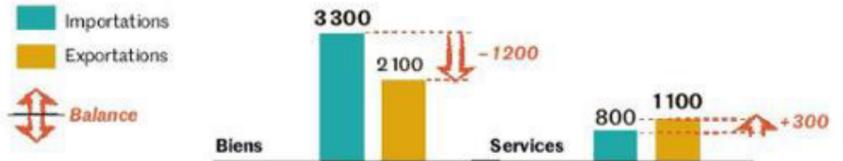
LES ÉTATS-UNIS, PREMIER IMPORTATEUR MONDIAL



13 %

des importations mondiales ont été envoyées aux États-Unis en 2023

Balance des biens et des services des États-Unis, en 2024, en milliards de dollars



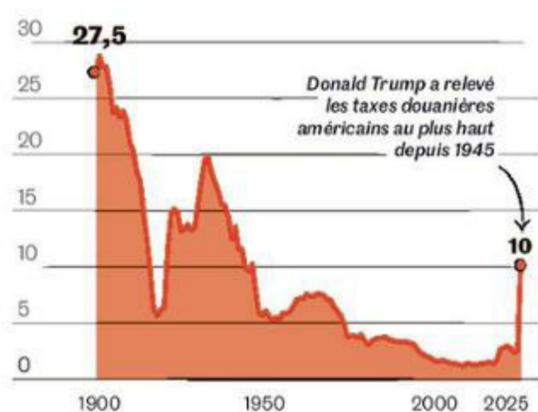
Pays d'origine des importations à destination des États-Unis, en 2024, en %

(XX %) Evolution depuis 2017, en %



La France ne représente que 1,9 % des importations américaines.

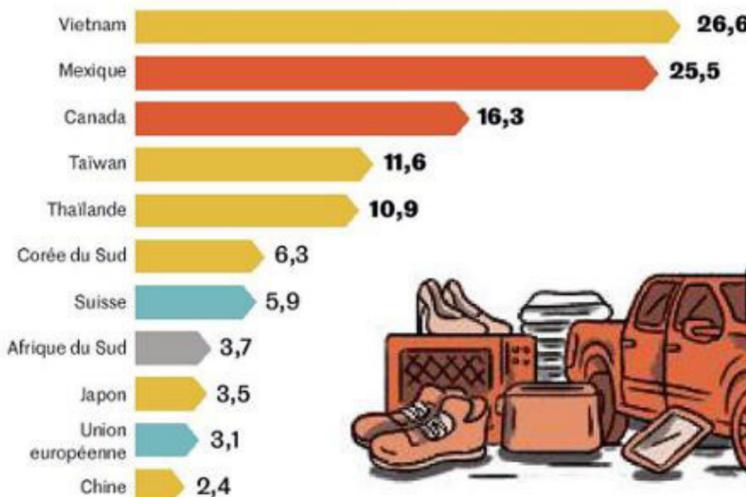
Droits de douane moyens sur les importations américaines, en %



Donald Trump a relevé les taxes douanières américaines au plus haut depuis 1945

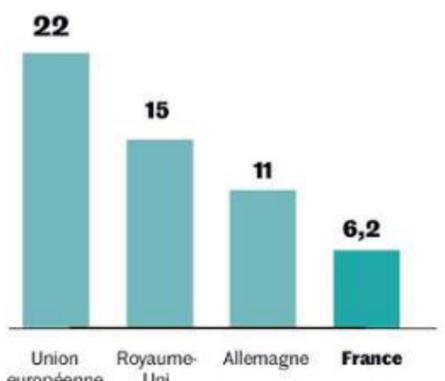
UN MARCHÉ MAJEUR POUR DE NOMBREUX PAYS

Part des exportations vers les États-Unis, en % du PIB de chaque pays, en 2023



La France moins exposée que ses voisins européens

Part des États-Unis dans les exportations totales des pays, en % en 2024

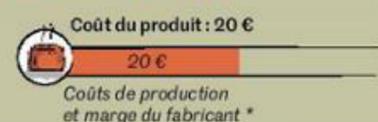


Sources : Bureau du recensement des États-Unis ; Tax Foundation ; Fitch Ratings ; United Nations Commodity Trade Statistics ; Trading Economics ; L'Observatoire de la complexité économique ; Le Grand Continent ; Alibaba ; Maersk ; Commission du commerce international des États-Unis

LE FONCTIONNEMENT D'UNE TAXE DOUANIÈRE AVEC L'EXEMPLE D'UN GRILLE-PAIN

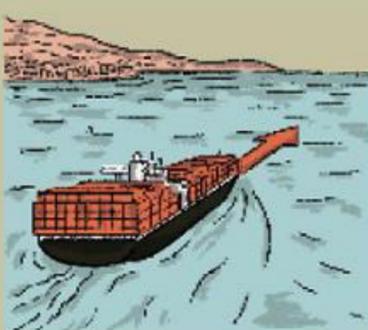
ÉTAPE 1 : fabrication à l'étranger

99 % des grille-pains vendus aux États-Unis sont produits en Chine.



ÉTAPE 2 : transport

Comme plus de 80 % des marchandises en transit dans le monde, le grille-pain est expédié par voie maritime, d'un port chinois vers un port américain.



ÉTAPE 3 : paiement des droits de douane

La société importatrice américaine doit s'acquitter de taxes douanières auprès de l'État fédéral. Ce droit de douane augmente avec les 20 % de droits de douane supplémentaires instaurés par Donald Trump sur toutes les importations chinoises depuis le 4 mars.



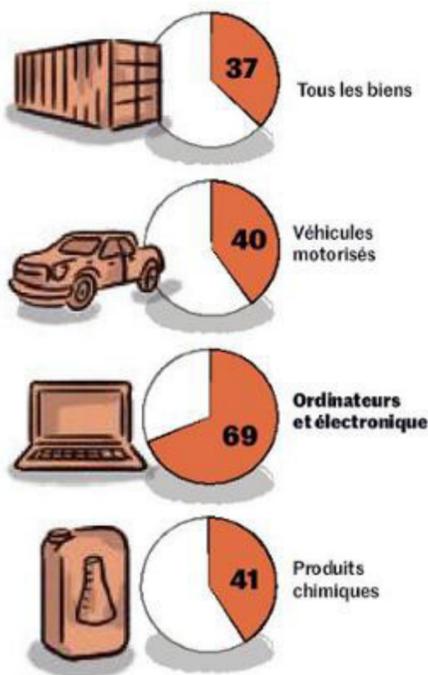
* Exemple d'un grille-pain vendu sur le site de commerce en ligne chinois Alibaba

** Pour la commande de 1 000 grille-pains, de deux kilos chacun, affrétés par l'armateur Maersk de Shanghai à Los Angeles

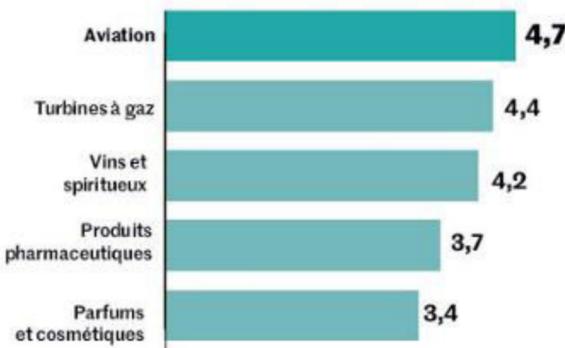
Le défi américain de LVMH

Bernard Arnault soigne ses relations avec le président américain et espère échapper aux taxes grâce à son lobbying intense à Washington

Part des importations étrangères dans les achats des consommateurs et entreprises américaines, en 2023, en %



Principaux produits français exportés aux États-Unis, en milliards d'euros en 2023



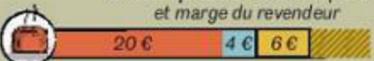
Infographie : Le Monde, Audrey Lagadoc, Benjamin Martinez

ÉTAPE 4 : vente au consommateur

Pour compenser la hausse des taxes douanières qu'il a payées à l'État, le revendeur américain doit augmenter ses prix pour conserver ses marges. La charge se répercute donc sur le consommateur, qui voit son pouvoir d'achat diminuer.



Coût du produit : 30 € + dépenses et marge du revendeur



Les soixante-dix premiers jours du second mandat du président américain, Donald Trump, ont fait trembler l'empire de Bernard Arnault. Depuis l'investiture du 20 janvier, la capitalisation boursière de LVMH a perdu près de 14 %, alors que l'indice du CAC 40 a progressé de 2 % environ. La Bourse s'inquiète de l'impact des taxes douanières que Washington doit annoncer mercredi 2 avril sur les activités de l'entreprise française, qui a réalisé un quart de ses 84,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024 aux États-Unis.

Le retour de M. Trump avait pourtant rasséréiné le groupe de luxe. Par milliers, il exporte outre-Atlantique des bouteilles de champagne Veuve Clicquot, des caisses de Ruinart, des sacs Louis Vuitton et des flacons Dior. Les marchés paraient alors sur un rebond des ventes américaines, propre à atténuer la crise de la consommation en Chine (-22 % en 2024). En dépit du programme électoral protectionniste du milliardaire républicain, les États-Unis laissent espérer un climat d'affaires propice. M. Arnault n'a-t-il pas « vu le vent d'optimisme qui régnait dans ce pays » ? « On a l'impression, aux États-Unis, qu'on vous y accueille à bras ouverts », expliquait le PDG, le 28 janvier, lors de la présentation des résultats annuels du groupe.

L'homme le plus fortuné de l'Hexagone revient alors de Washington. Il est galvanisé. Seul représentant officiel de la France, il a assisté à la prestation de serment de M. Trump sous la coupole du Capitole. Sa femme, Hélène Mercier-Arnault, sa fille, Delphine Arnault, PDG de Christian Dior et l'un de leurs trois fils, Alexandre Arnault, vice-président du joaillier new-yorkais Tiffany, sont du voyage, placés à quelques mètres du pupitre de M. Trump. Et deux rangs derrière les anciens prési-

dents américains, Bill Clinton, George W. Bush et Barack Obama.

Une illustration de plus des relations amicales que MM. Trump et Arnault entretiennent, depuis leur rencontre à la fin des années 1980, à New York. Le 9 janvier 2017, onze jours avant l'investiture du républicain pour son premier mandat, M. Arnault est ainsi l'un des rares hommes d'affaires à lui rendre visite dans ses bureaux de la Trump Tower. Son fils, Alexandre Arnault, l'accompagne. Déjà.

Au cours de ce premier mandat, LVMH va pousser ses pions outre-Atlantique. Le groupe dépense 50 millions de dollars (46 millions d'euros) pour la construction d'une usine Louis Vuitton à Alvarado (Texas), dans un ancien ranch. Le troisième site Louis Vuitton aux États-Unis (150 employés), pour lequel le comté de Johnson a accordé 90 000 dollars par an d'abattement fiscal au groupe français, pour une dizaine d'années, sera inauguré par M. Trump lui-même, le 17 octobre 2019.

Proche d'Elon Musk

De Washington, Bernard et Alexandre Arnault embarquent à bord d'Air Force One, au côté d'Ivanka Trump, l'une des filles de M. Trump. Au cours du vol, l'homme d'affaires sonde le président, si « jamais il était amené à racheter une affaire d'importance aux États-Unis », rapporte à *Monde* une source sous le couvert de l'anonymat. Quarante-huit heures plus tôt, en secret, le groupe a déposé une offre de rachat de Tiffany, icône du luxe américain. M. Trump ne s'opposera pas à l'acquisition, signée en 2021 pour plus de 14 milliards d'euros.

A Alvarado, devant les caméras, les deux hommes coupent le ruban. M. Trump salue cet investissement porté par « ce grand homme d'affaires » et dit qu'il n'imposera pas de « taxes sur le

L'ENTREPRISE FRANÇAISE A RÉALISÉ UN QUART DE SES 84,7 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2024 AUX ÉTATS-UNIS

champagne et les sacs à main d'Arnault » parce que « le groupe s'est implanté aux États-Unis ». La production de champagne, dont LVMH est un poids lourd, est épargnée des sanctions à hauteur de 25 % promulguées en 2019 pour l'ensemble des vins français, en représailles aux subventions européennes accordées à Airbus, le rival européen de Boeing.

Qu'en sera-t-il en 2025 alors que, depuis le 13 mars, M. Trump menace quasiment de fermer le marché américain aux producteurs européens de vins et spiritueux en leur imposant une taxe de 200 % ? M. Arnault espère probablement y échapper grâce à ses années de lobbying intense à Washington, auprès de membres du Congrès. Il a recours aux services de S-3 Group, lobby dont l'un des associés, Martin Delgado, est un gros donateur du Parti républicain. Il lui confie des missions relatives à la fiscalité ou aux accords commerciaux, contre un contrat de 240 000 dollars, en 2024, d'après les relevés du Sénat américain.

Invité au dîner officiel de Melania et Donald Trump monté en l'honneur du président de la République, Emmanuel Macron, dans la Blue Room (salle de réception), le 24 avril 2018, M. Arnault est aussi un proche d'Elon Musk. Le PDG de LVMH l'a invité à Viva Tech, en juin 2023, et l'a reçu, avec sa mère, au Cheval-Blanc, à Paris. M. Arnault l'a aussi invité, le 13 mars 2024, lorsque M. Macron

lui a remis le grand-croix de la Légion d'honneur à l'Élysée.

A l'évidence, M. Arnault a appris à son fils Alexandre à tisser son propre réseau trumpien. A 32 ans, il est un ami de Jared Kushner, mari d'Ivanka Trump et fils de Charles Kushner, futur ambassadeur des États-Unis à Paris. Lui aussi est devenu un proche de M. Trump, qui l'a invité, avec sa femme, Géraldine, à Mar-a-Lago (Floride), sa résidence, début 2023.

Dans la résidence où, trois mois plus tôt, en novembre 2022, le républicain a annoncé sa candidature pour l'élection présidentielle de 2024, les deux couples fêtent la signature d'un contrat entre Louis Vuitton et la Trump Organization pour la location d'un immeuble délaissé par Nike sur la 5^e Avenue. M. Trump se fend d'un tweet, publié le 16 février 2023, saluant ce « jeune homme énergique, le fils de l'un des plus grands businessmen d'Europe, du monde » et lui prédisant un « succès fabuleux » dans le nouveau megastore Tiffany rénové à grands frais à Manhattan.

Alexandre Arnault s'est aussi fondu dans la foule des fans de M. Trump lors de son grand meeting, fin octobre 2024, à Madison Square Garden. Il se tenait à proximité des cabines réservées aux donateurs trumpistes, d'après le site d'informations américain Puck. Interrogé sur sa présence, LVMH précisera qu'un mois plus tôt il avait aussi assisté au meeting de la candidate démocrate, Kamala Harris, à New York.

Les relations du jeune Arnault avec le clan Trump pourront être fort utiles au groupe LVMH. Depuis février, il dirige l'une des divisions les plus exposées à la crise en Chine et à la guerre commerciale menée par les États-Unis : celle des vins et spiritueux, dont l'activité a chuté de 11 % en 2024, à plus de 5,8 milliards d'euros. ■

JULIETTE GARNIER

Branle-bas de combat des lobbys d'affaires européens à Bruxelles

Les industriels cherchent à rester en dehors de la guerre commerciale lancée par Trump

Concurrents, mais cette fois alliés, ils ont posé devant le siège de la Commission européenne, à Bruxelles : le 18 mars, les patrons de français l'Oréal, de l'allemand Beiersdorf ou du suisse Givaudan ont rendu visite en délégation à la présidente du Parlement européen, Roberta Metsola. Réunis dans l'association The Value of Beauty, ils entendaient vanter le poids du secteur de la beauté et des soins personnels (3,2 milliards de salariés, 27 milliards d'euros d'exportations hors de l'Union européenne) afin de peser dans les discussions au moment où les industriels européens craignent d'être rattrapés par la guerre commerciale. Objectif : convaincre Bruxelles de retirer le maquillage et les huiles essentielles de la liste des produits susceptibles d'être taxés, en rétorsion des barrières douanières érigées par Washington.

De peur que l'industrie européenne des cosmétiques ne soit pénalisée par les douanes américaines. « Ce serait le scénario du pire », insiste Christophe Masson, directeur général de Cosmetic Valley, le pôle de compétitivité de la filière en France. Le pays « exporte presque 3 milliards d'euros de produits outre-Atlantique. Soit 12,6 %

des 22,5 milliards d'euros exportés en 2024 par l'industrie française ».

En réplique aux attaques du président américain, Donald Trump, sur l'acier et l'aluminium, la Commission a publié, le 12 mars, un inventaire d'exportations américaines qui pourraient faire l'objet de taxes à l'entrée de l'Europe. Dans la foulée, une consultation a été lancée auprès des entreprises concernées, afin de finaliser une riposte mi-avril.

« Faire entendre sa voix »

Certaines réponses ont été cinglantes. « Arrêtez de vous servir de nous comme d'une monnaie d'échange », a enjoint Spirits Europe, l'association européenne qui regroupe les producteurs de spiritueux. Face à la menace de Bruxelles d'imposer des droits de douane de 50 % au bourbon américain, M. Trump a agité l'éventualité d'une ponction de 200 % sur les boissons alcoolisées venues d'Europe. Une catastrophe notamment pour le cognac, qui fait déjà face à des mesures de rétorsion en Chine, en réaction aux barrières imposées à l'entrée de l'Europe sur les voitures électriques.

L'administration Trump, qui s'appête à dévoiler des « mesures

de réciprocité » sur d'autres marchandises, le 2 avril, entretient l'incertitude. « Des annonces tous les jours, qui se contredisent, on n'a jamais connu cela en vingt ans », dit Bernard Lombard, directeur chargé des politiques commerciales et industrielles à la Confédération des industries papetières européennes (CEPI), un secteur dont les échanges transatlantiques s'opèrent sans barrière tarifaire depuis 2004.

« Tout le monde se bat pour attirer l'attention des fonctionnaires de la Commission et des gouvernements des États membres ou des membres du Parlement. Des industries, comme la sidérurgie ou la chimie, bénéficient d'accès privilégiés. Pour des secteurs comme le nôtre qui pèsent moins lourd en termes de chiffre d'affaires, c'est plus difficile de faire entendre sa voix », témoigne le lobbyiste.

La CEPI prévoit deux scénarios : pour la confédération, si les États-Unis n'incluent pas la pâte à papier, le papier ou le carton sur leur liste noire, Bruxelles n'a pas de raison d'ajouter ces produits sur son inventaire. Mais si l'administration Trump cible le secteur, la CEPI appelle la Commission à réagir « de façon rapide, vigoureuse et proportionnée », tout en prenant

en compte la complexité des chaînes de valeur mondiales, afin d'éviter des ruptures d'approvisionnement. Nombre d'associations sectorielles ont fait remonter un message équivalent à la Commission, sans illusion sur la suite. « J'ai prévenu mon patron que nos frais d'avocats allaient dépasser la limite de notre budget alloué aux questions commerciales cette année », dit M. Lombard.

L'industrie automobile, dont les importations doivent être surtaxées à hauteur de 25 % dès le 2 avril, elle, demande à M. Trump de considérer « l'impact négatif des "tarifs" douaniers (...) sur la production domestique américaine », a insisté le 27 mars, dans un communiqué, Sigrid de Vries, directeur général de l'Association des constructeurs européens d'automobiles, rappelant que ces derniers exportent entre 50 % et 60 % des véhicules qu'ils produisent aux États-Unis et génèrent « une contribution positive substantielle pour la balance commerciale américaine ». A l'image de l'allemand BMW, premier exportateur automobile des États-Unis en 2024 (en valeur) à partir de son usine de Caroline du Sud. ■

ISABELLE CHAPERON ET JU. GA.



La Rencontre des entrepreneurs de France 2024, à l'hippodrome de Longchamp, à Paris, le 27 août 2024. ROMUALD HEIGNEUX/SIPA

La communication des patrons fait peau neuve

DOSSIER

Augustin de Romanet, ex-PDG des Aéroports de Paris (ADP), n'est pas près d'oublier le 20 octobre 2014. Cette nuit-là, à 23h57, Christophe de Margerie, PDG de Total (TotalEnergies depuis 2021), meurt à Moscou lors du décollage de son avion privé vers Paris. A 4 heures le lendemain matin, le PDG d'ADP saisit son portable : « Je regarde Twitter et je découvre à la fois la mort de Christophe de Margerie et le fait que sa disparition avait un écho mondial. Des articles arrivaient en rafale de tous les pays. C'est là que j'ai vraiment saisi la puissance de Twitter... »

Cette année-là, nombre de grands dirigeants prennent, eux aussi, conscience du potentiel d'expression qui s'ouvre à eux, avec les réseaux sociaux. Dans le contexte actuel, celui d'une parole politique démonétisée, impuissante à changer les choses, où les Français voient les gouvernements se succéder et les chefs de parti garder les yeux rivés sur la présidentielle de 2027, la prise de parole des grands patrons prend une force inattendue.

« Les patrons ont compris qu'il ne suffisait pas d'être performant, même si c'est quand même le premier objectif, mais qu'il fallait aussi que leur groupe soit sympathique », analyse Anne Méaux, présidente de l'agence de communication Image 7. Sympathique ? « Cela signifie que l'image de l'entreprise doit se diffuser plus largement autour de valeurs et d'engagements. Il faut communiquer, expliquer. Ce n'est plus possible d'être complètement secret, car le secret n'existe plus », précise-t-elle.

L'ENTREPRISE, UN OBJET POLITIQUE

Le terrain semble mûr pour accueillir la parole des patrons. « Les émetteurs de confiance traditionnels, qui étaient les représentants de l'autorité, les journalistes, les politiques, les experts, ont perdu une partie de leur crédibilité », confirme Clément Léonarduzzi, président de Publicis Consultants. Les industriels saisissent vite l'espace qui leur est offert, et notamment les acteurs de la grande distribution, alors que le pouvoir d'achat s'inscrit comme première préoccupation des Français.

En septembre 2023, au pic de la crise inflationniste, Alexandre Bompard, PDG de Carrefour, se livre ainsi à un exercice inédit de dénonciation sur BFM-TV. Se glissant dans les habits d'acteur de la cité, au sens le plus politique du terme, il désigne les coupables : Findus (Nomad Foods), Pampers (Procter & Gamble), Pedigree (Mars), Lipton (CVC Capital Partners), etc., qui ont augmenté leurs

Alors que la parole politique apparaît de plus en plus **démonétisée**, celle des grands PDG est de plus en plus attendue, guettée, au point de dépasser largement la sphère économique

prix en réduisant discrètement les portions. Son intervention ne passe pas inaperçue, tout comme celle de Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, lorsque celui-ci annonce, au « 20 heures » de TF1, en février 2023, le plafonnement du prix de l'essence à 1,99 euro.

Il est vrai que les grands patrons et leurs entreprises peuvent se targuer de la confiance des Français. Alors que, selon le dernier baromètre de la confiance politique, réalisé par l'institut OpinionWay pour le Centre de recherches politiques de Sciences Po, 74 % des Français affirment ne pas avoir confiance dans la politique et que 83 % d'entre eux estiment que les responsables politiques sont déconnectés des préoccupations de leurs concitoyens, 76 % affirment avoir confiance dans les petites et moyennes entreprises, 51 % dans les grandes entreprises publiques et 48 % dans les grandes entreprises privées.

Et s'il était encore nécessaire de démontrer l'impact, désormais, de la prise de parole des grands dirigeants, le très large buzz politi-

que créé le 28 janvier par Bernard Arnault suffit à s'en assurer. A l'occasion de la présentation de ses résultats financiers de 2024, le PDG à la parole rare du groupe LVMH, numéro un mondial du luxe, lâche, ce jour-là : « Je reviens des Etats-Unis (...), j'ai pu voir le vent d'optimisme qui régnait dans ce pays. Quand on revient en France (...), c'est un peu la douche froide. » Alors que le gouvernement de Donald Trump va baisser les impôts sur les sociétés à 15 %, Bernard Arnault fustige le gouvernement français qui « s'apprête à augmenter les impôts de 40 % sur les entreprises qui fabriquent en France (...). Pour pousser à la délocalisation, c'est idéal. »

L'impact politique est immédiat. La gauche est vent debout. L'idée selon laquelle les déclarations de Donald Trump en début de mandat ont désinhibé des dirigeants sur leur demande d'une Europe moins normative fait son chemin. Même s'il est évident que certaines de leurs interventions sont éminemment tactiques et visent à susciter

LES DIRIGEANTS REJOignent EN MASSE LE TRÈS SAGE LINKEDIN. INITIALEMENT DÉVOLU AU RECRUTEMENT, LE RÉSEAU DEVIENT UN LIEU DE DÉBAT À PART ENTIÈRE

« Le dirigeant du CAC 40 doit s'inviter dans le débat public »

PRÉSIDENT DU CABINET VcomV et ex-directeur de la communication des groupes Suez-Lyonnais des eaux (devenu Engie en 2008) puis Pinault-Printemps-Redoute (renommé Kering en 2013), Vincent de La Vaissière publie une étude bisannuelle sur le CAC 40 depuis 2005.

Guerres en Ukraine et à Gaza, élection de Donald Trump... Quel impact ces bouleversements ont-ils eu sur la communication des dirigeants du CAC 40 ?

Vu les turbulences du monde contemporain, le dirigeant du CAC 40 ne peut plus se contenter de ne parler que de son entreprise (son plan stratégique, ses résultats financiers voire son plan de succession), il lui faut s'inviter dans le débat public en vue de cons-

tituer une parole aussi forte que possible. Cette nouvelle dimension patronale est encore très peu partagée. C'est pourtant une mission essentielle tant il s'agit de porter une responsabilité au regard de la cité et du reste du monde.

Des patrons ont évoqué de manière assez crue, en janvier, leur mécontentement à l'égard de la politique économique. Peut-on y voir une « trumpisation » du patronat français ?

Il ne faut pas voir Donald Trump là où il n'est pas. Ce mouvement récent d'humeur des patrons s'est inscrit dans un cadre franco-français, où l'Etat a failli au regard d'une dette abyssale et où l'Assemblée nationale est devenue, depuis la dissolution, un bateau ivre créant un climat d'incertitude.

Les grands patrons concentrent peu à peu leur communication sur les réseaux sociaux, les influenceurs et les plateformes, au détriment des médias traditionnels. La démocratie, qui suppose la présence d'un contradictoire dans le débat, ne risque-t-elle pas d'en pâtir ?

Ce constat ne repose sur aucune statistique. Les grands patrons marchent sur deux jambes en termes de communication. Ils utilisent toujours les médias traditionnels tout en s'essayant au nouveau monde. Ils sont d'ores et déjà très présents sur LinkedIn, mais leur approche des créateurs de contenu sur YouTube ou à travers des podcasts n'est encore qu'embryonnaire. En utilisant les nouveaux médias, leur objectif est clair : toucher

un débat public, médiatique ou politique, à l'image de celle de Bernard Arnault ou de Patrick Pouyanné confiant réfléchir à une double cotation à New York et à Paris. Autant de prises de parole déstabilisantes pour l'Etat, dont les grands patrons n'étaient pas forcément capables il y a encore cinq ou dix ans.

Désormais, l'entreprise est devenue un objet politique, alors que, jusque dans les années 1990-2000, l'expression publique des patrons n'était pas un sujet en soi. « Pendant très longtemps, les chefs d'entreprise ont vécu le plus éloigné possible de la sphère publique et des affaires publiques, se souvient Augustin de Romanet. Ils estimaient vivre dans un autre monde, le monde du privé, où on gagne mieux sa vie et où on fait des affaires. »

Le basculement s'opère vers 2008. La demande d'horizontalité, de désintermédiation et de transparence se fait de plus en plus insistante. Le silence devient suspect. Autrefois, « le secret innervait le corps social », rappelle la sociologue Céline Bryon-Portet dans son article « La culture du secret et ses enjeux dans la "société de communication" » (Quaderni n° 75, 2011). « Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner », affirmait-on. (...) Mais l'avènement de la modernité (...), marqué par l'essor conjoint des mass media puis des technologies de l'information et de la communication, a opéré une inversion des valeurs et sonné le glas du secret, écrit-elle. D'un point de vue culturel, il se dissipe progressivement au profit d'un droit à l'information. »

RAJEUNISSEMENT DES PDG

Cette demande coïncide avec un second phénomène : l'irrésistible montée en puissance des réseaux sociaux, YouTube, Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram... Les modes de communication des grands patrons du CAC 40 s'en trouvent bouleversés. Refuser de s'exprimer devient une prise de risque. La plupart des entreprises saisissent vite que ces réseaux vont leur offrir l'occasion d'une communication plus percutante, scénarisée. Même si la transition entre les deux mondes ne va pas forcément de soi.

Directrice de la communication de Michelin, Adeline Challon-Kemoun se souvient : « Des années 1990 jusqu'au début des années 2000, les relations presse avec les médias traditionnels étaient vraiment le lieu où se construisait l'image externe de l'entreprise : c'était l'interview annuelle ou bisannuelle avec Le Figaro, l'entretien dans Les Echos... Le tout sur un rythme assez confortable. On savait qu'à 20 heures les journaux avaient bouclé. » La communicante utilise de plus en plus les réseaux sociaux. « Avec leur irruption, nous nous sommes mis à regarder la communication comme quelque chose de beaucoup plus holistique, avec des audiences, des publics devenus hyperporeux. Le fait que les salariés s'expriment sur les réseaux sociaux a favorisé l'attention portée à la communication interne. »

Les dirigeants rejoignent en masse le très sage LinkedIn. Initialement dévolu au recrutement, le réseau devient un lieu de débat à part entière, ainsi qu'un outil de communication interne majeur, avec 1 milliard d'utilisateurs dans le monde et 16,7 millions de visiteurs uniques au cours du mois de février en France, selon les dernières mesures d'audience de Médiamétrie. « Les patrons les plus médiatiques, comme Michel-Edouard Leclerc, ont investi LinkedIn et, pour certains, ont presque atteint le statut de méga-influenceurs », constate Eric Delannoy, vice-président de l'agence de communication What's Next Partners. Marion Darrieuort, présidente de l'agence d'influence The Arcane, ajoute : « La conjonction de X et de LinkedIn, où l'on était beaucoup plus dans l'instantané,

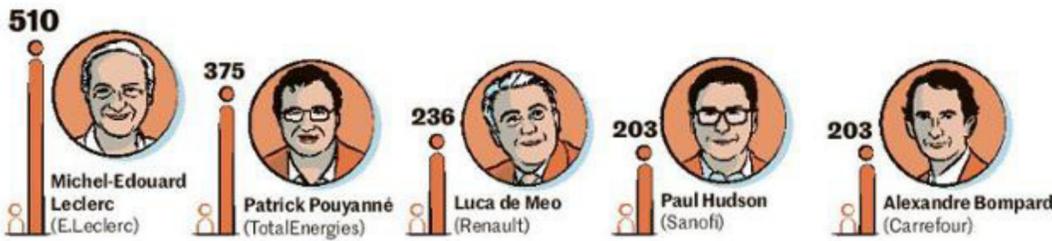
la cible des jeunes, diplômés ou pas, qui, soyons lucides, ne lisent plus les journaux et ne regardent plus les JT.

Alors qu'on constate une porosité croissante entre politique et économie, comme en témoigne, aux Etats-Unis, l'engagement d'Elon Musk aux côtés de Donald Trump, la société civile française est-elle prête à prendre ce virage ?

La société civile française n'a rien à voir avec la société civile américaine. Outre-Atlantique, la réussite entrepreneuriale est un atout dans l'opinion, ce qui n'est pas le cas en France. Ce n'est donc pas demain que nous aurons un président de la République issu de la société civile. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE RICHOIS

Les patrons des grandes entreprises françaises les plus suivis sur LinkedIn, en milliers d'abonnés le 27 mars 2025

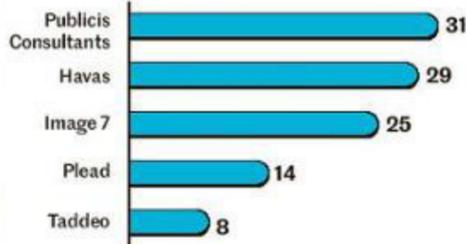


Parmi les patrons du CAC 40...

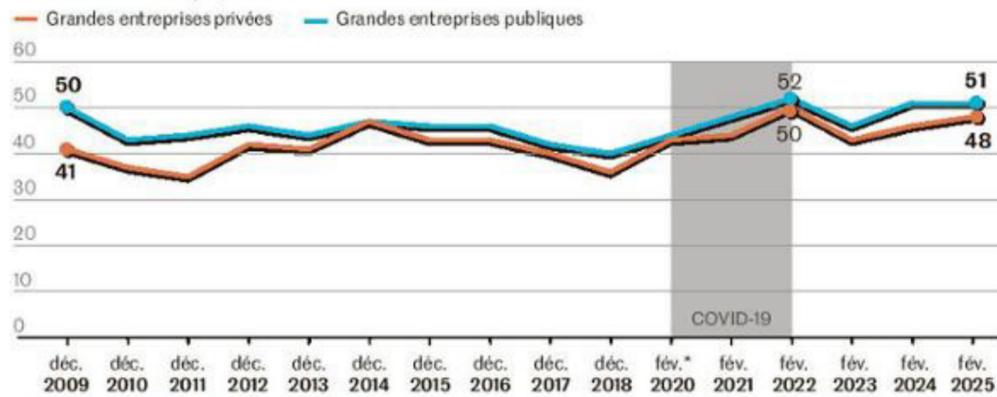
- 30 sont actifs sur LinkedIn
- 19 ont désormais un directeur de cabinet pour les accompagner dans leur communication
- 80% possèdent une agence d'influence, contre 53% en 2010



Top 5 des agences d'influence françaises, en chiffre d'affaires, en millions d'euros, en 2022



Le niveau de confiance des Français dans les grandes entreprises privées et publiques, baromètre annuel Cevipof, en %



* changement de mois de parution du baromètre

Sources : Rapport « Benchmark 2023 des agences de conseil stratégique et d'influence du CAC 40 » et données de Vincent de la Vaissière, président du cabinet VcomV ; LinkedIn ; « Baromètre de la confiance politique », Sciences Po Cevipof, OpinionWay, février 2025 ; YouTube

Exemples de nouveaux formats de communication des grands patrons



« Anatomie d'un come-back »

Documentaire immersif sur la transformation de Renault opérée par son dirigeant, Luca de Meo. Quatre épisodes diffusés sur Prime Video. Décembre 2024

« Deux jours avec une patronne du CAC 40 »

Documentaire YouTube de Ludovic B (429 000 abonnés) sur Estelle Brachlianoff, directrice générale de Veolia. 271 000 vues. Janvier 2025



« Hot Ones »

Xavier Niel, président d'Iliad et actionnaire à titre individuel du Groupe Le Monde dans l'émission YouTube « Hot Ones » présentée par Kyan Khojandi. Plus de 800 000 vues. Février 2025



« Inside the Corner Office »

Série de podcasts dans laquelle Thomas Buberl, directeur général d'Axa, invite d'autres patrons comme Arthur Sadoun (Publicis) ou Catherine MacGregor (Engie). Depuis septembre 2024



Infographie : Le Monde, Victoria Denys, Benjamin Martinez

la communication directe, a été un point de bascule sur la façon dont les dirigeants ont dû s'organiser et professionnaliser leur équipe.

D'autant que, entre 2019 et 2023, 47,5 % des entreprises du CAC 40 ont changé de patron, avec un rajeunissement qu'accompagne un changement de profil, les polytechniciens (30 % du CAC 40) dominant désormais l'ensemble, selon le cabinet de conseil en communication VcomV. « C'est la fin de ce que Pierre Bourdieu appelait les "patrons d'Etat", des énarques devenus patrons. Aujourd'hui, ce n'est plus forcément un atout pour être le PDG d'une boîte du CAC 40... », analyse Michel Offerlé, professeur émérite de science politique à l'École normale supérieure.

Cette nécessité de rendre sa stratégie lisible, de fabriquer des contenus multiples sur les réseaux et les plateformes de streaming contraint, de fait, les grands patrons à « s'équiper » en s'inspirant souvent de l'organisation des cabinets ministériels. Concrètement, 47,5 % des patrons du CAC 40 – soit 19 patrons sur 40 – ont désormais un « dircab » (directeur de cabinet) souvent issu des cabinets de conseil en stratégie comme McKinsey, BCG, etc. « Il joue le rôle de tour de contrôle de l'entreprise : il voit tout, il sait tout. Chacun a l'obligation de lui faire remonter toute information, y compris le moindre buzz sur une eau de source qui n'aurait pas été correctement purifiée ou un problème d'airbag... sur lequel il faudra communiquer », explique Vincent de la Vaissière, président de VcomV.

De son côté, le « dircom » (directeur de la communication) s'occupe de la communication interne et externe, de la publicité, des relations presse, de la communication financière. A cette organisation, il faut souvent ajouter les « plumes », qui vont rédiger les discours, et les community managers, responsables de la fabrication de contenus (posts, vidéos...) sur les réseaux sociaux. Mais le dircab et le dircom vont-ils jusqu'à avouer à leur PDG qu'il s'est révélé particulièrement mauvais dans une intervention ou une interview ? C'est, entre autres choses, le rôle ingrat des agences de communication et d'influence, qui doivent dire ce que les dirigeants ne veulent pas entendre et ce que l'interne ne peut pas leur dire.

D'où leur multiplication. Il y a dix ans, elles n'étaient que quatre à tenir le haut du pavé : Image 7, DGM – fondée en 1986 par le pionnier Michel Calzaroni –, Havas – managée par Stéphane Fouks – et Publicis Consultants. A présent, elles sont près d'une quinzaine à se livrer des combats lors de batailles boursières homériques. Se sont invités Plead (Havas), The Arcane, Taddeo, Pri-

matice, Brunswick, Vae Solis Communications, Iconic, Burson Cohn & Wolfe, etc. De 52,50 % de patrons ayant une agence d'influence en 2010, on est passé à 80 % en 2025, rapporte VcomV.

La montée en puissance de ces structures est accélérée par la nouvelle donne géopolitique : guerre en Ukraine, conflits au Proche-Orient, fin du libre-échange... Les dirigeants sont soudain pris à partie en permanence, tantôt par leurs actionnaires, tantôt par les médias, l'interne, les ONG ou les activistes qui appellent au boycott. « N'importe quel acteur de l'agroalimentaire, de la grande distribution ou du commerce a dû s'exprimer dans les médias sur les conséquences de la guerre en Ukraine, parce que ça créait de l'inflation, parce que ça posait des questions de pouvoir d'achat, relève Clément Léonarduzzi. N'importe quel opérateur de téléphonie et de tech doit intervenir aujourd'hui sur les questions de souveraineté, avoir une position sur l'intelligence artificielle, prendre la parole par rapport aux GAFAs... »

« LA PAROLE S'EST DÉINTERMÉDIÉE »

Ce que confirme Thierry Cottillard, président du groupement Les Mousquetaires (Intermarché, Bricorama...) : « Il y a une foule de sujets qui font l'actualité sur lesquels on nous demande de nous exprimer et il faut être en éveil de tout. Là où je consacrais une journée tous les six mois à ma communication il y a dix ans, c'est une demi-journée à présent chaque semaine », relève-t-il.

« LES PATRONS ONT COMPRIS QU'IL NE SUFFISAIT PAS D'ÊTRE PERFORMANT, MAIS QU'IL FALLAIT AUSSI QUE LEUR GROUPE SOIT SYMPATHIQUE »

ANNE MÉAUX
présidente de l'agence de communication Image 7

Avec un effet collatéral. « Dès que les dirigeants sortent de leur couloir de nage qui est le business, ils prennent des risques, explique Marion Darrieutort. Sur la question de l'interruption volontaire de grossesse aux Etats-Unis, pas mal d'entreprises françaises ont même eu la question : "Si vous êtes présents dans un Etat qui interdit l'avortement, est-ce que vous allez financer une salariée pour qu'elle se fasse avorter dans l'Etat d'à côté ?" » Des entreprises américaines qui avaient financé les frais d'avortement de leurs salariés ont, en effet, été attaquées par certains Etats américains qui l'avaient interdit.

A l'arrivée, grâce aux réseaux sociaux, un bien plus grand nombre d'individus ont accès à l'information. « L'émergence des réseaux sociaux, et, en premier lieu, de Twitter, a offert à M. et Mme Tout-le-Monde la capacité de pouvoir critiquer, de manière quasiment égalitariste, en tout cas horizontale, les entreprises ou les dirigeants d'entreprise », relève Nicolas Boudot, président de l'agence de communication TBWA Corporate. Mais quid des médias traditionnels, qui démontent les éléments de langage et apportent la contradiction, là où, sur LinkedIn, le grand patron va pouvoir dérouler son argumentaire, sans être interrompu ni interpellé sur ses échecs ?

Honnête, Thierry Cottillard admet : « C'est vrai que la parole s'est déintermédiée. On peut choisir quand on communique, ce qu'on raconte et les sujets qu'on traite. On est libres et on ne dépend pas de la parole du journaliste. » Certes, le côté statutaire des grands

titres de presse écrite et des JT demeure, mais ils sont fragilisés par le vieillissement et la diminution de leur audience.

« Il y a quelques années, le Graal, c'était évidemment de faire une télé et une interview en print [en version papier] dans un grand quotidien, explique Benjamin Perret, ex-directeur de la communication d'EDF. Mais la relation s'est distendue avec des médias de plus en plus polarisés, fragmentés. On a le sentiment d'un resserrement des médias sur des "bulles de lectorat" de plus en plus étanches. » Stéphane Fouks, de Havas, enfonce le clou : « Les patrons mènent désormais des batailles d'opinion, non plus avec une tribune que l'on met dans le journal, mais par une prise de parole que l'on fait en public, avec une simplification du message, et certains diraient plus de radicalité, de durcissement du propos. »

A l'arrivée, toutefois, force est de relever le silence assourdissant, ces dernières semaines, des grands patrons français sur les ambitions géopolitiques du gouvernement Trump, son discours anti-européen et la mise en place de droits de douane pénalisants. Mais les dirigeants ne font que respecter ce que leur conseillent leurs communicants et qui tient en deux mots : ni indifférence ni trop grande implication. Il ne s'agit surtout pas de rompre le lien transatlantique, déterminant pour le business, car on ignore ce que réserve l'avenir. Les patrons du CAC 40 se rêvent en chevaliers de la cité... mais prennent soin d'éviter les balles. ■

VÉRONIQUE RICHEBOIS

Quand Renault fait son cinéma sur Prime Video

UN LUCA DE MEO, directeur général de Renault, alpaguant sèchement ses troupes après les déboires d'Alpine en formule 1 : « Nous sommes à nouveau dans le camp des perdants. Je déteste être perdant. » Le ministre de l'économie et des finances de l'époque, Bruno Le Maire, confessant : « Oui, Renault peut disparaître. » Dans ses quatre épisodes de quarante minutes diffusés sur Prime Video depuis le 13 décembre 2024, la série documentaire Anatomie d'un come-back fait vivre de l'intérieur la renaissance du constructeur automobile et aurait enregistré une audience à sept chiffres.

Dans un secteur très fermé, Renault a ouvert grand ses portes aux caméras de Nicolas Valode, directeur général du label Breath Film (groupe Elé-

phant), et de Cédric Fréour, président du coproducteur Sans Borne, pour concevoir cette série qui marque un virage dans la prise de parole des patrons et de leurs entreprises. Notamment pour atteindre la génération Z, réfractaire aux médias traditionnels.

Clauses de confidentialité

A l'origine du projet, il y a d'abord le rêve de Cédric Fréour, également journaliste automobile : « J'avais adoré Les Yeux dans les Bleus qui suivait Aimé Jacquet et l'équipe de France pendant la Coupe du monde de 1998, et je voulais refaire la même chose : suivre Luca de Meo et ses équipes au moment où il essaie de remonter Renault. »

Du côté du constructeur automobile, où le plan de Luca de Meo – la fameuse

« Renaultion », lancée le 14 janvier 2021 – commence à produire ses premiers effets après 8 milliards d'euros de pertes en 2020, on pèse le pour et contre : « C'était une prise de risque, mais ça tombait à pic avec nos premiers bons résultats et notre souhait de faire évoluer notre communication, se souvient Christian Stein, directeur de la communication. Nous voulions aller vers des formats longs, qui sont l'avenir : les gens ont le temps de comprendre et de décrypter sans raccourcis simplificateurs. »

L'accord entre Renault et Nicolas Valode et Cédric Fréour est signé en 2022. Le constructeur leur laisse une totale liberté éditoriale... avec, en contrepartie, la signature de clauses de confidentialité. « L'exercice de

transparence était le gage de la crédibilité de la série docu, même si c'était impossible de prévoir [la] sortie [du groupe] de Russie [en mars 2022], ni l'arrêt des deux Alpine avant la nuit pendant les 24 Heures du Mans [en juin 2024] », confie Christian Stein.

De leur côté, les deux producteurs convainquent Prime Video, la plateforme d'Amazon, et signent un contrat incluant les traditionnelles clauses de confidentialité sur l'audience et le budget. Chez Renault, « on ne souhaite pas s'exprimer sur le financement ». Anatomie d'un come-back est diffusé en Chine et s'apprête à « attaquer » l'Amérique latine. Des discussions sont en cours pour la diffusion de la série avec d'autres diffuseurs. ■

V. RL



Vue du data center Galileo-Euspa, au Camp des Loges, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). EPAILLARD + MACHADO

ENQUÊTE

Depuis la guerre en Ukraine, la paranoïa de nos clients bancaires est montée d'un cran. On n'a plus le droit de citer leur nom ni de donner les emplacements de leurs data centers. Associé fondateur de l'agence Enia, Brice Piechaczyk espérait pouvoir faire visiter au Monde un de ces coffres-forts du numérique qu'il a récemment livré pour un des poids lourds du secteur. Mais l'autorisation ne lui a pas été accordée. Les data centers des banques sont considérés comme des sites d'importance nationale. Pourquoi? « Parce que si leur activité s'arrête, c'est l'économie qui s'arrête », dit-il. A ce titre, ils sont contrôlés par la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), qui est plus que tatillonner sur les visites.

Les banques ne sont pas seules à protéger leurs data centers des questions et des regards. La RATP a ainsi refusé de nous laisser visiter celui qu'elle a dernièrement inauguré à Bagneux (Hauts-de-Seine). L'architecte du bâtiment, Silvio d'Ascia, qui s'est récemment distingué par la remarquable opération de réhabilitation et d'extension de la Fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes), milite pourtant pour rendre visibles ces équipements dont nos vies dépendent entièrement aujourd'hui, et qui servent globalement à stocker dans des serveurs, à traiter, à échanger de grandes quantités de données.

Ils peuvent prendre d'autres formes que les grandes boîtes étalées posées au milieu des champs, dont les Gafam et autres BATX (pour Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi) se sont fait une spécialité, ces vingt dernières années. « Les data centers font intégralement partie de nos existences. C'est quelque chose qu'il faut assumer, il faut les ramener dans les villes, les intégrer à leur fonctionnement. Cela demande de trouver la manière dont leur fonction peut être représentée. C'est une question posée aux architectes. »

Un nouvel eldorado

L'opacité qui entoure ces équipements aujourd'hui a de quoi inquiéter. Alors qu'Emmanuel Macron vient d'annoncer un investissement de 109 milliards d'euros dans le secteur de l'intelligence artificielle, il faut s'attendre à les voir coloniser le territoire à grande vitesse. Le paysage va s'en

trouver affecté. L'organisation des villes, également.

Voraces en foncier et en énergie (ils sont responsables de 2 % de la consommation mondiale d'énergie, les prévisions estimant que ce chiffre pourrait atteindre 6 % en France d'ici à 2050), ils dégagent de la chaleur, émettent un bourdonnement continu. Le risque est grand de voir s'installer une situation irréversible comme en ont produit, au cours des décennies passées, le développement des hypermarchés et des centres commerciaux en entrée de ville.

Le ministère de la transition écologique a beau avoir établi une feuille de route visant à limiter l'empreinte environnementale des équipements numériques, redoublée par une loi allant dans le même sens, en 2021, les incitations qu'elles proposent sont de peu de poids face à la manne que représente ce programme dans un marché immobilier particulièrement atone. « Pour acquérir le foncier, les opérateurs sont prêts à payer deux à trois fois le prix demandé », assure Cécile Diguët. Selon cette urbaniste qui travaille depuis plusieurs années sur le sujet, ce nouvel eldorado attire son lot de « spéculateurs peu scrupuleux », et les aménageurs trouvent là un « moyen providentiel de bouclier financièrement leurs opérations ».

Quant aux élus, si certains sont désormais sensibilisés aux questions urbaines et environnementales que posent ces grands équipements, les retombées sonnan-

tes et trébuchantes qu'ils promettent, avec la taxe foncière, sont de nature à les faire oublier. « Le détricotage du ZAN [l'objectif du zéro artificialisation nette] en outre, arrange tout le monde... », note Cécile Diguët.

Puissance de centrale nucléaire

Entre les petits data centers dits « d'entreprise », installés au sein même des entités auxquelles ils sont rattachés, et les gigantesques « hyperscale » qui hébergent les fournisseurs de cloud, la typologie des bâtiments varie du tout au tout. A mi-chemin, les data centers de colocation accueillent les serveurs de nombreuses entreprises, institutions, administrations...

Leader mondial sur ce segment, Equinix est un mastodonte dont la capitalisation boursière approche des 100 milliards de dollars (92 milliards d'euros). L'entreprise se targue d'héberger 70 % des Bourses de la planète et, en France, 94 % du CAC 40. « Quand j'ai commencé, se souvient Régis Castagné, directeur général France de la multinationale, il y a une vingtaine d'années, nos data centers avaient une puissance de 2 à 10 mégawatts. Aujourd'hui, on travaille même sur un data center d'un gigawatt, dans l'est de la France. » Soit la puissance d'une centrale nucléaire. « 80 % des données d'aujourd'hui n'existaient pas il y a deux ans », poursuit-il. Le développement de l'IA, dont la technologie demande une puissance

Voraces en foncier et en énergie, les data centers dégagent de la chaleur et émettent un bourdonnement continu

de calcul démultipliée, va accélérer considérablement encore le phénomène. « On commence tout juste à entrevoir les applications qui vont rapporter un vrai retour sur investissement. Le potentiel pour les entreprises est colossal. »

Vitrine des engagements de l'entreprise en matière sociale et environnementale, le campus Equinix de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) est de ceux où l'on fait volontiers venir la presse. On vante à son attention les vertus d'un système de récupération de chaleur directement connecté au réseau de chauffage urbain de la ville (l'activité du centre assure le chauffage de la nouvelle piscine olympique ainsi que 1 600 logements situés à proximité). On fait visiter le potager installé sur le toit dont la production est offerte aux épiceries solidaires locales. On détaille le contenu du programme d'accueil des jeunes en apprentissage. On évoque les fermes d'éoliennes financées par l'entreprise pour compenser sa folle consommation d'énergie.

Les serveurs d'un data center devant tourner vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, Equinix a bâti sa réputation sur sa « haute exigence » en matière d'optimisation des performances et de sécurisation de ce qu'on appelle ici « capital digital ». En plus des dispositifs de protection sophistiqués contre les pannes, contre le feu, contre l'espionnage (personne ne pénètre dans le bâtiment sans avoir laissé ses empreintes digitales à l'entrée), certains clients exigent des cloisons opaques qui protègent leurs machines des regards, ou des caméras infrarouges...

Obsession pour la sécurité

Cette inflation sécuritaire touche tout le secteur. Elle se justifie en partie par les nouveaux risques que fait peser le climat d'instabilité géopolitique, explique Cécile Diguët. Mais elle répond aussi à d'autres motivations. « La surface d'un data center peut en dire beaucoup sur leur chiffre d'affaires, notamment, et ils ne veulent pas que ça se sache. »

Cette obsession pour la sécurité nourrit un fort conservatisme dans le secteur. Le cahier des charges d'un data center est extrêmement strict, et les géants du secteur, qu'ils soient américains ou chinois, déclinent leur modèle à l'identique dans tous les pays du monde. Seule l'enveloppe peut varier — « le look and feel, c'est important pour l'acceptabilité sociale des bâtiments », précise Régis Castagné. Dès lors qu'un

dispositif a fait ses preuves, il devient difficile d'en changer. Les arguments écologiques, urbains ou sociaux qui inciteraient à concevoir les bâtiments autrement pèsent peu face au risque de déstabilisation qu'un nouveau système, aussi efficace soit-il, comporterait par principe.

On trouve un peu plus d'audace chez les acteurs plus petits. Opérateur français de fibre optique et gestionnaire de data centers en colocation, l'entreprise Celeste est de celles qui explorent des voies alternatives au modèle de la boîte à chaussures aplatie. En partenariat avec l'agence d'architecture Enia, elle a ainsi breveté un système de ventilation naturelle spécialement pensé pour l'activité des centres de données. La climatisation ne se met en route que lorsque la température atteint les 25 °C, ce qui est considéré comme la température que ne doivent pas dépasser les serveurs. Président et fondateur de l'entreprise, Nicolas Aubé assure que ceux-ci pourront bientôt fonctionner correctement à 27 °C.

Economique en énergie, le procédé fait circuler verticalement, dans des colonnes distinctes, l'air froid venu de l'extérieur et l'air chaud produit par les machines. Séparés par des planchers grillagés pour laisser passer ces courants d'air, les étages des serveurs peuvent s'empiler jusqu'à la limite autorisée par le plan local d'urbanisme (PLU), ce qui permet de réduire l'emprise au sol des bâtiments. Le système comporte un point noir majeur : la chaleur produite par les machines se disperse dans l'atmosphère. « La ventilation naturelle ne permet pas de récupérer la chaleur de manière efficace, explique l'associé fondateur de l'agence Enia, Brice Piechaczyk. En fonction du PLU, de la présence ou non d'un réseau de chaleur urbaine, on fait des arbitrages. »

Bâtiments réversibles

Convaincu que les data centers doivent devenir des « objets de maillage du territoire », que leur architecture doit être pensée « du point de vue de la planification urbaine », Brice Piechaczyk anticipe de profonds changements dans la typologie. Dans le cadre des activités de recherche de l'agence Enia, il a de fait développé (également en collaboration avec Celeste) un mini-data center dans une champignonnière, dont la température constante est de 11 °C toute l'année, nichée 30 mètres sous terre.

Aujourd'hui, il milite pour concevoir des bâtiments réversibles, voire démontables. « Le temps de la fabrique de la ville n'a rien à voir avec le temps du numérique... On sait que la technologie va permettre d'ici quelques années de miniaturiser les équipements dans des proportions très importantes. Les entreprises continuent de préempter le double des espaces dont elles ont besoin pour ne pas entraver leur croissance future, on continue de dessiner des plans qui intègrent des espaces fantômes, alors que la rupture technologique qu'on anticipe va rendre obsolètes les infrastructures qu'on construit aujourd'hui. »

Le mépris dans lequel l'écrasante majorité de la profession tient le sujet des data centers n'a d'égal que la passion que celui-ci inspire aux quelques-uns qui se le coltinent. « C'est un enjeu de souveraineté nationale ! », martèle l'architecte Silvio d'Ascia. Acquis, lui aussi, à la cause de la miniaturisation, il développe ses propres solutions pour réduire l'emprise au sol de ces équipements, valoriser la chaleur qu'ils produisent et en faire des objets urbains familiers. « Les data centers doivent s'intégrer aux paysages des villes, comme le faisaient les églises à l'époque où tout le monde y allait. » ■

ISABELLE REGNIER

« La Résidence », une partie de Cluedo à la Maison Blanche

La série de Netflix, surfant sur la résurrection de l'énigme policière, suit une enquêtrice surdouée

SÉRIE

Pour un président de série, Perry Morgan n'a pas à se plaindre. Là où ses homologues de *Zero Day* (sur Netflix) et *Paradise* (sur Disney+) doivent affronter des catastrophes qui mettent en jeu l'existence même des États-Unis, le souci principal du chef de l'exécutif américain de *La Résidence* tiendrait tout entier dans un roman d'Agatha Christie: l'huissier en chef de la Maison Blanche a été assassiné.

Comme à la veille de la seconde guerre mondiale, l'énigme criminelle connaît un regain de faveur dont témoignent les succès des films de Rian Johnson (*A coupletoux tirés*, *Glass Onion*), qui ont permis à Daniel Craig de passer de James Bond à Benoît Blanc, ou la fortune de la série *Only Murders in the Building*, formidable produit rajeunissant pour Steve Martin, Martin Short et Meryl Streep. Divertissement effrontément opportuniste, *La Résidence* ne cache rien de la dette contractée à l'égard de ces exemples: chaque épisode emprunte son titre à un classique du genre, du *Meurtre était presque parfait*, d'Hitchcock, au *Mystère de la chambre jaune*, de Gaston Leroux.

Conscients de l'antiquité de ces modèles, les artisans de cette en-

treprise tout à fait futile recourent à tous les procédés en vogue sur les plateformes – en particulier sur Netflix – pour laquer ces huit épisodes d'un vernis de modernité numérique. La Maison Blanche se défait en une multitude d'espaces, à la manière de l'espace d'un jeu vidéo, et le moindre temps mort est animé par l'apparition d'une star invitée (de Kylie Minogue au comique et ancien sénateur démocrate Al Franken), une intrigue secondaire ou une séquence détaillant le fonctionnement quotidien de la résidence présidentielle (la série emprunte son titre et une partie de sa matière à un livre de non-fiction, *La Résidence. Dans l'intimité de la Maison Blanche*, de Kate Andersen Brower, Michel Lafon, 2016).

Une détective cousine de Poirot

Ce qui pourrait être simplement étourdissant (et pas dans le bon sens du terme), s'il n'y avait Uzo Aduba. Elle est Cordelia Cupp, la détective consultante amenée sur les lieux le soir du crime, qui coïncide avec un dîner d'Etat en l'honneur de l'Australie (d'où la présence de Kylie Minogue) par la police du district de Columbia. Uzo Aduba, découverte en détenu borderline dans *Orange Is the New Black*, apparaît ici vêtue d'une espèce de tweed, les jumelles en bandoulière (elle s'adonne

à l'ornithologie avec passion), cousine afro-américaine d'Hercule Poirot. A ceci près que, au-delà de son accoutrement et de ses tics de langage, l'actrice parvient à faire croire à la supériorité intellectuelle de son personnage sur ceux et celles qui l'entourent. Sa façon de dévisager les suspects après avoir posé une question entre immédiatement dans le canon des techniques d'interrogatoire fictives. Il y a aussi du Maigret chez cette femme.

Pour remplir sa saison, le scénariste Paul William Davies (qui travailla pour la même productrice, Shonda Rhimes, sur une autre série washingtonienne, *Scandal*) multiplie à l'infini le nombre de suspects. La logique du récit en souffre, mais c'est l'occasion d'offrir à des acteurs méritants l'occasion de briller: Ken Marino, par exemple, qui reprend son personnage de bouffon imbu de lui-même, mis au point dans *Party*



Edwin Park (Randall Park) et Cordelia Cupp (Uzo Aduba), dans la série « La Résidence ». JESSICA BROOKS/NETFLIX

Les créateurs recourent à tous les procédés en vogue sur les plateformes pour laquer les huit épisodes d'un vernis de modernité

Down; à l'époque, il était traître, il est aujourd'hui chef de cabinet de la présidence; ou Jane Curtin, ancienne combattante du « Saturday Night Live », délicieuse en belle-mère alcoolique du président, qui ne se remet pas d'avoir vu son fils épouser un homme aussi médiocre. Sur un registre plus dramatique, Giancarlo Esposito impressionne par sa raideur en majordome attaché à la tradition – il a beau être occis dès les premières séquences, sa présence se fait sentir tout long de la série. Enfin, Cordelia Cupp trouve son docteur

Watson, ou son capitaine Hastings, comme on voudra, en la personne de l'agent spécial Park (Randall Park), que son appartenance au FBI ne préserve pas des sarcasmes de la détective. Ce couple sadomasochiste est appelé à célébrer ses noces de diamant. ■

THOMAS SOTINEL

La Résidence, série créée par Paul William Davies (EU, 2025, 8 x 55 min). Avec Uzo Aduba, Giancarlo Esposito, Randall Park, Al Franken, Jane Curtin. A la demande sur Netflix

Au festival Séries Mania, « Querer » et « 37 secondes » récompensées

La série espagnole évoque un procès pour viol conjugal, et la fiction française avec Nina Meurisse traite du naufrage du « Bugaled-Breizh »

La créativité espagnole a triomphé à Lille cette année. La showrunneuse américaine Pamela Adlon, qui présidait le jury de la compétition internationale, et ses jurés ont décerné, vendredi 28 mars, leur Grand Prix à *Querer*, miniserie créée par Julia de Paz Solvas, Alauda Ruiz de Azua (également réalisatrice) et Eduard Sola. Emportée par l'actrice Nagore Aranburu, *Querer* suit le parcours d'une femme qui, au bout de trente ans de mariage, quitte son époux, figure de la bourgeoisie de Bilbao, et porte plainte contre lui pour viol. La série sera diffusée en France par Arte au mois de juin.

Le Prix du scénario est allé à la coproduction israélo-américaine *The German*, qui mêle espionnage et mémoire de la Shoah. Luca Marinelli s'est vu décerner le Prix d'interprétation masculine pour son extraordinaire performance dans *Mussolini. Son of the Century*, série italienne réalisée par le Britannique Joe Wright, tandis que Lili Reinhart, découverte dans *Riverdale*, a obtenu le Prix d'interprétation féminine pour *Hal & Harper*.

La plupart des séries présentées en 2025 dans le cadre de cette compétition internationale auraient pu figurer au palmarès, que ce soit *The Deal*, de Jean-Stéphane Bron, qui évoque les négocia-

tiations autour du programme nucléaire iranien en 2015, ou *La Rivière des disparues* (disponible sur Max), qui permet à Amanda Seyfried de briller en policière trop empathique. A ce propos, la série québécoise *Empathie*, de Florence Longpré, située dans un hôpital psychiatrique, et qui n'a pas bénéficié des faveurs du jury, a pu se consoler grâce au Prix du public.

Conservatisme de bon ton

Départagée par un jury composé de journalistes issus de la presse internationale, la compétition française a, en 2025, couronné la série d'Arte *37 secondes*, qui retrace les dix-sept années d'enquête et de procédure ayant suivi le naufrage du chalutier breton *Bugaled-Breizh*. Très sage, la série vaut surtout pour son traitement délicat du sujet et pour la justesse de l'actrice Nina Meurisse. Elsa Guedj, comédienne dont le visage s'est fait connaître du grand public avec la série Netflix *Drôle* (2022), sur le monde du stand-up, repart, quant à elle, avec le Prix, très mérité, de la meilleure actrice pour son rôle de jeune rabbin dans *Le Sens des choses*, la dramédie tout en humour juif de Noé Debré et Benjamin Charbit, inspirée du livre de Delphine Horvilleur, *Vivre avec nos morts* (Grasset, 2021).

Le Prix du meilleur acteur attribué à Arthur Dupont, comédien précis et attachant, permet de distinguer la série OCS Ciné+ *La Famille Rose*, petite production loufoque autour d'une famille de cannibales sympathiques: imparfaite, tâtonnante, la série de Tigran Rosine a toutefois le mérite de l'audace. C'est aussi, dans une moindre mesure, le cas d'*Intraçables*, polar franco-suisse, Prix de la meilleure musique pour les compositeurs Anthony d'Amario et Edouard Rigaudière.

Dans la section panorama international, qui avait présenté, en 2024, *La Mesias*, l'une des meilleures séries de l'année, le jury a lui aussi salué la créativité espagnole, décernant le Prix de la meilleure série à *Celeste*. On y retrouve Carmen Machi, vue dans *La Mesias*, qui a également reçu le Prix de la meilleure actrice pour son rôle impayable d'inspectrice des impôts déterminée à faire tomber une pop star pour évasion fiscale. Le Prix de la meilleure réalisation est allé à l'Iranienne Ida Panahandeh, qui met en scène la fin d'un couple bourgeois bohème de Téhéran, écrasé par les contraintes matérielles dans *At the End of the Night*. La série, qui a eu maille à partir avec la censure iranienne, a été diffusée dans son pays sur la plate-forme Filmnet. ■

AUDREY FOURNIER ET T. S.

"APRÈS À L'ABORDAGE, LE NOUVEAU FILM LUMINEUX DE GUILLAUME BRAC" LA SEPTIÈME OBSESSION

CE N'EST QU'UN AU REVOIR

SUIVI DE UN PINCEMENT AU CŒUR

ACID CANNES 2024

UN FILM DE GUILLAUME BRAC

LE 2 AVRIL AU CINÉMA

Le Monde, Konibi, Miffoleoptiques, CAHIERS CINÉMA, Sofilm, France Culture

A la BNF, Barthélémy Toguô manie l'allégorie en maître

L'artiste camerounais a été sollicité pour accompagner avec ses œuvres l'exposition des collections consacrée aux voyages et explorations

ARTS

Depuis 2022, la Bibliothèque nationale de France expose une partie de ses collections. Elles sont si multiples et prestigieuses que le musée peut se permettre d'en changer la présentation chaque année, à l'automne, chaque fois selon un thème nouveau. Cette saison, c'est celui des circulations, explorations, voyages et ambassades : une abondance effarante de manuscrits à peintures, reliquaires, cartes, traités diplomatiques, antiquités égyptiennes ou grecques, etc. Trois présentations se succèdent et l'on en est, pour l'heure, à la deuxième.

Celui qui demeure l'année entière, c'est l'artiste sollicité pour accompagner ce cycle, Barthélémy Toguô. Né au Cameroun en 1967, il vit entre son pays natal et la France. Faire intervenir un créateur vivant dans un musée est un exercice auquel bien des institutions se livrent et qui ne surprend donc plus. Mais il est rare que les interventions de l'invité soient aussi judicieuses par rapport au lieu qui les reçoit.

On le constate dès l'installation placée au-dessus de l'escalier d'entrée, *A book is my hope*. On l'avait vue en 2018, à la Biennale de Dakar, où Toguô l'avait déployée dans une librairie pour dénoncer les destructions de manuscrits par les groupes islamistes à Tombouctou : une pluie de livres suspendus dans le vide. Aujourd'hui, dans divers pays, au nom de divers fanatismes, des bibliothèques sont expurgées des ouvrages jugés sacrilèges ou dangereux. L'allégorie est donc aussi actuelle qu'il y a sept ans.

Portraits de Bilongue

L'allégorie est du reste le mode d'expression majeur de Toguô, que ce soit à l'état d'installation, d'œuvres sur papier, de sculptures sur bois ou de porcelaine de Chine. Rien n'est insignifiant dans ses œuvres, y compris les dé-

« La rivière a beau être à sec, elle garde son nom » (2015), de Barthélémy Toguô.

BARTHÉLÉMY TOGUÔ / ADAGP, PARIS, 2025



tails que l'on croirait seulement techniques. Ainsi de ses « bustes-tampons ». Ce sont des formes de bois, hautes, épaisses et que l'on imagine très lourdes, taillées de manière à suggérer à la fois une tête et des épaules et l'instrument administratif cher aux polices et aux douanes. Leur pesanteur suggère celle des bureaucraties peuplées d'« humains-tampons », qui autorisent un départ ou l'interdisent, libèrent ou enferment. La base de ces pièces est plate et lisse ; Toguô y grave en lettres capitales des mots, qu'il faut lire à l'envers puisqu'ils sont destinés à l'impression sur papier : « Fonctionnaire gentil », « Carte de séjour » ou « Mamadou » par exemple. L'adéquation entre matériau, forme et mot est parfaite.

Elle ne l'est pas moins dans la série *Bilongue*. Bilongue est un quartier à la périphérie de Douala où Toguô a travaillé avec des artisans.

Quand il pleut, les rues sont inondées et toute la zone devient insalubre. En 2020, Toguô s'y est engagé dans une entreprise infinie : faire les portraits de celles et ceux qui vivent dans ces conditions.

Une petite partie du travail est présentée ici, celle qui procède par collage et dessin. Sur la feuille, Toguô colle au centre une carte postale ancienne, de celles qui, dans la période coloniale, répandaient les images stéréotypées de jeunes femmes, nues, évidem-

ment, et d'hommes, souriants, non moins évidemment. Sur la photo et autour, il dessine à l'encre les traits de ces modèles, rehaussés légèrement à l'aquarelle. Il écrit au crayon le long des bords des proverbes et maximes, souvent railleurs. Les moyens sont simples et d'une efficacité impeccable. Après avoir vu ces portraits dessinés, on peut aller voir leur version sculpturale à la galerie Lelong : des visages dégageant du bois de zingana, aux nuances alternativement claires et sombres. Leur présence est aussi silencieuse qu'insistante. ■

PHILIPPE DAGEN

Barthélémy Toguô, Musée de la BNF, 5, rue Vivienne, Paris 2^e. Du mardi au dimanche. Entrée de 10 à 13 €. Jusqu'au 31 août. Roots, Galerie Lelong, Paris 8^e. Du mardi au samedi. Jusqu'au 30 avril.

Rien n'est insignifiant dans ses œuvres, y compris les détails que l'on croirait techniques

Dans le théâtre public, des directeurs tentés par le départ anticipé

Galin Stoev, qui dirige le Théâtre de la Cité à Toulouse, écourte d'un an et demi le mandat qui devait le mener jusqu'en 2027

Galin Stoev, directeur du Théâtre de la Cité à Toulouse, quittera ses fonctions à l'été 2026. Soit plus d'un an avant le terme de son troisième et dernier mandat à la tête du Centre dramatique national de Toulouse Occitanie. Un départ avant l'heure qui n'est pas sans rappeler ceux, anticipés, de Stéphane Braunschweig à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, de Wajdi Mouawad au Théâtre national de la Colline, de Jean Bellorini au TNP de Villeurbanne (Grand Lyon). Des défections qui commencent à ressembler à une hémorragie.

Nommé en 2018 à Toulouse, Galin Stoev, metteur en scène bulgare, préfère laisser la place à « quelqu'un qui lui donnera un nouvel élan ». Façon polie d'expliquer à quel point son désir a été usé par des contraintes financières l'obligeant à reformuler son projet à la baisse : « Celui pour lequel j'ai été choisi ne peut plus se faire tel que je l'ai pensé et rêvé. » S'il ne conteste pas la nécessité de réduire la voilure, il ne veut pas, dit-il, « être le témoin de la disparition programmée » de ce qui a été construit en sept ans. Il n'a pas davantage l'envie de poursuivre un dialogue de sourds avec des tutelles qui perdent de vue, à l'en croire, la nécessité de la création, ce cœur battant des centres dramatiques nationaux.

Libéralisme croissant

De 2023 à 2025, les subventions publiques (Etat, métropole, ville, région Occitanie et département de la Haute-Garonne) dont bénéficie le Théâtre de la Cité ont diminué de 473 000 euros, passant de 5,1 à 4,6 millions d'euros. Un montant ponctionné à 57 % par les salaires, 10 % pour les charges de structure, 17 % pour le bâtiment et dont 16 % seulement sont disponibles pour la marge artistique (contre 24 % en 2023). Trop peu pour maintenir à flot, sans en passer par de sombres sacrifices, l'activité de la maison.

Arrêt de La Biennale (festival international qui fédérait trente-

neuf lieux de la métropole toulousaine), diminution des coréalizations, augmentation des tarifs : ces mesures figurent parmi les solutions d'avenir. Sans compter une réduction de 10 % de la masse salariale favorisée par l'incitation aux départs à la retraite et le non-renouvellement des postes. « Je ne mettrai personne à la rue », souligne Stoev pour qui la question des licenciements n'est pas à l'ordre du jour.

« Ce qui est dingue, c'est que le théâtre a un taux de remplissage de 95 % et que, vu de l'extérieur, tout a l'air d'aller bien, s'insurge le metteur en scène, mais les responsables politiques qui doivent faire des économies n'ont en tête que des problématiques comptables. » Aujourd'hui, les coupes viennent de droite comme de gauche. Premier à avoir coupé dans ses financements : le département socialiste de la Haute-Garonne qui a retiré 50 % de ses subventions à la culture, dont 90 % pour le seul Théâtre de la Cité : « Ils ont enlevé près de 190 000 euros de leur contribution. C'était brutal. »

Plus radical, le département socialiste de l'Hérault a, en janvier, supprimé 100 % de ses subventions à la culture. Plus fataliste que polémique, Stoev pointe le libéralisme croissant des pratiques culturelles. Le temps long durant lequel les artistes avaient le droit de chercher cède devant l'injonction de rentabilité et d'efficacité. La crise économique aurait-elle raison de la création ?

Dans un tel contexte, impossible de poursuivre sa tâche dans la sérénité. « Je me battrais jusqu'au bout pour que le Théâtre de la Cité reste un CDN mais, même si ce n'est pas explicitement dit, la disparition du label est de l'ordre du possible », conclut-il. Galin Stoev jette l'éponge. Qui sera le suivant ? La décentralisation théâtrale, voulue par André Malraux et lancée par Jeanne Laurent, a beau être résiliente, elle tremble sur ses fondations. ■

JOËLLE GAYOT

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 077
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr

I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													

SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 076

HORIZONTALEMENT I. Fluctuations. II. Rares. Nausée. III. Ici. Obéit. Rr. IV. Centième. AOP. V. Ora. Nuisible. VI. Tata. Ré. Soin. VII. Ai. CRS. Son. VIII. Gène. Lu. DPL. IX. Enurésie. Ain. X. Stéarinerie.

VERTICALEMENT 1. Fricotages. 2. Lacéraient. 3. Urinât. Nue. 4. Ce. Acéra. 5. Tsoin (soin-tsoin). Réer. 6. Beurs. Si. 7. Anémie. Lin. 8. Taies. Suée. 9. IUT. Iso. 10. Os. Abondai. 11. Nérolé. Pie. 12. Serpentins.

HORIZONTALEMENT

I. Dressé au moment du rapport. II. Mis bas dans la cabane. Bâtit comme un aigle. III. Spécialistes des caisses à la casse. Facilite nos calculs. IV. Arturo pour ses proches. En règle. Préposition. Bonne dame bienveillante. V. Roule dans la moufle. Mélange dans le saladier. VI. Manifestes ta rage. Fut une grande radio. VII. Cours africain. Dans la jambe du bœuf ou dessus de porte. VIII. Prête pour la pose. A numérotter en cas de bagarre. IX. En mit plein les mirettes. X. Assure l'équilibre alimentaire et dans les airs.

VERTICALEMENT

1. N'arrosent plus les enterrements comme avant. 2. Repris pour être reporté. Grecque. 3. Fait bouger les gens d'actions. Ont inspiré Goethe et Tournier. 4. Finit dans le saladier. Part comme le roi chez Eugène. 5. A vous de la résoudre. Se promenait nue. 6. Bassin entre deux portes. Côté du Levant. Dans le vent. 7. Rapides sur le terrain. Crie en forêt. 8. Dérangea en Suisse. 9. Bien plein. Indispensable aux brasseurs. 10. Fait double. Fourrai mon nez partout. 11. Parcours à grands pas. 12. Passage en forêt. Petit cordage.

SUDOKU

N°25-077

		8							4
				1	9				3
			3					1	
		8					4	2	
		2		4			6		9
		6		5					
	9	3							1
	2	4	7				8	9	5

6	2	8	7	3	4	5	1	9
4	1	3	6	5	9	8	7	2
7	5	9	1	2	8	3	6	4
8	9	6	3	1	2	4	5	7
3	7	1	5	4	6	9	2	8
5	4	2	9	8	7	1	3	6
2	8	5	4	7	1	6	9	3
9	3	4	2	6	5	7	8	1
1	6	7	8	9	3	2	4	5

Très facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

NOUVEAU HORS-SÉRIE

Comment les États-Unis, la Russie et la Chine se partagent le monde et le rendent plus dangereux. Les analyses de la presse étrangère.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Courrier International

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA, Durie de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Livre (SCS).

Rédaction : 67-69, avenue Pierre-Mendes-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpierre@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM ; CEDROM-SNI 01-44-82-66-40 ; Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

ACPM
PENTE DES FRANCS

67-69, avenue Pierre-Mendes-France 75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00 Fax : 01-57-28-39-26

Directrice générale
Élisabeth Cialdella

L'imprimerie : 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay en France
Mid-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. www.ecopapier.org

Yves Boisset

Cinéaste

Son cinéma fut celui des causes justes, des vérités pas bonnes à dire, des destins d'hommes qui, déterminés à aller au bout de leur mission, risquent leur vie. Il dénonçait les abus de pouvoir dans des divertissements grand public, aux allures de polars. Il se targuait, à juste titre, d'avoir été le cinéaste français le plus censuré de la V^e République: Yves Boisset est mort lundi 31 mars à l'âge de 86 ans, a annoncé sa famille à l'Agence France-Presse. Il était soigné depuis plusieurs jours à l'hôpital franco-britannique de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), où il s'est éteint.

Né le 14 mars 1939 à Paris, cet irréductible était fils de professeurs. Elevé dans une ferme, son père était l'illustration de l'ascenseur social de la III^e République: il finit sa carrière inspecteur général de l'Instruction publique après avoir enseigné les lettres (français, latin, grec). Sa mère était professeure d'allemand. Il a 8 ans lorsqu'un drame assombrit la famille: son petit frère avale un médicament pour adultes qu'avait laissé trainer le grand-père maternel, il meurt; son père ne pardonna pas, n'adressa plus la parole à son épouse.

Yves Boisset fut un élève très brillant et doué pour la course à pied, comme son père, qui avait été recordman de France du 400 mètres. Il fit son hypokhâgne au lycée Louis-le-Grand à Paris. A la suite d'une dispute familiale, il se retrouve en situation de gagner sa vie tout en poursuivant ses études. Repéré à 15 ans par le cinéaste Claude Autant-Lara pour incarner le jeune héros du *Blé en herbe*, il avait dû déchanter: son père, dont l'accord est indispensable, met Autant-Lara à la porte en le menaçant d'appeler la police pour détournement de mineur, et assène une paire de claques à l'adolescent.

Lorsque, des années plus tard, Autant-Lara retrouve sa trace et lui fait faire de la figuration dans une scène de surprise-partie des *Tricheurs*, le jeune homme rentre à 3 heures du matin, reprend une paire de baffes, et fait sa valise. Hébergé quelques jours chez un copain, il lui faut trouver un job...

Honorer des films méprisés

Yves Boisset cogne à la porte des journaux, est enrôlé à *Paris Jour* pour faire les « chiens écrasés » (autrement dit la tournée des commissariats pour recenser les faits divers) sous le pseudonyme d'Henri Gausset. Jacques Chancel, qui dirige les pages « Spectacles », l'envoie faire les interviews dont les chroniqueurs maison sont lassés (par exemple, demander à Mylène Demongeot ou à Dany Carrel leur couleur préférée de soutien-gorge). Au bout de quelques mois, il peut louer un studio, et s'acheter une 2 CV d'occasion.

Il signe quelques critiques à *Cinéma 57*, la revue de la Fédération des ciné-clubs, puis en crée une avec son copain Jean Curtelin: *Présence du cinéma*, vouée à honorer des films méprisés, les westerns, les péplums, les films d'horreur. Il passe le concours de l'Idhec, la grande école de cinéma de l'époque, et il est reçu premier. Mais il s'insurge contre une discipline pénitentielle et une répression pudibonde, quitte sa classe par la fenêtre pour ne plus y remettre les pieds.

Documentaliste pour Yves Ciampi, assistant de Norman Jewison puis de Claude Sautet, Jean-Pierre Melville, René Clément, Vittorio de Sica, Stanley Kubrick, Riccardo Freda, il veut tourner son premier film sur Pierre Lourel, dit « Pierrot le fou », le patron du gang des tractions avant, et homme de main

pendant la seconde guerre mondiale des gestapistes de la rue Lauriston. Soucieux de détecter des risques d'interdiction, un comité de pré-censure scanne le scénario et sonne l'alarme. Le producteur jette l'éponge. C'est en Turquie qu'Yves Boisset réalise son premier long-métrage, un nanar truffé de références cinéphiliques nommé *Les Jardins du diable*. Tournage homérique, interdiction aux moins de 16 ans, avec un changement de titre imposé par le distributeur: ce *Coplan sauve sa peau* (1968) est loué par quelques critiques dont Jean-Louis Bory. Rebaptisée *Cran d'arrêt* (1969), l'adaptation du polar de Giorgio Scerbanenco, *Vénus privée*, écope à son tour d'une interdiction (aux moins de 13 ans). La censure ne le lâchera plus.

Magistralement interprété par Michel Bouquet, *Un condé* (1970) dépeint un flic paranoïaque, peu regardant sur les méthodes utilisées pour confondre les délinquants. Une réplique assène que « tous les flics sont des ordures ». Le ministre de l'intérieur de l'époque, Raymond Marcellin, estime que l'honneur de la police est en jeu, et exige plusieurs coupes. Une scène d'interrogatoire musclé doit être retournée. Finalement autorisé à sortir après six mois d'atermoiements, le film est un gros succès.

Promu à l'exhumation des pages honteuses de notre histoire et de notre société, notre inquisiteur têtue signe *L'Attentat* (1972, prix de la mise en scène à Moscou), transposition de l'affaire Ben Barka, ou comment les services gaullistes collaborèrent avec la police marocaine pour permettre l'assassinat d'un opposant, leader du tiers-monde réfugié à Paris. Le film est tourné vaillamment, à la sauvette, car la préfecture de police multiplie les prétextes pour ne pas accorder d'autorisations et déploie partout sur la voie publique des policiers risquant d'être dans le champ de la caméra.

Les citations à comparaître se multiplient, envoyées par divers protagonistes de l'affaire. Boisset

- 14 MARS 1939** Naissance à Paris
- 1968** « Coplan sauve sa peau »
- 1970** « Un condé »
- 1972** « L'Attentat »
- 1975** « Dupont Lajoie », Ours d'argent à Berlin
- 1976** « Le Juge Fayard dit "le Shériff" », Prix Louis-Delluc
- 1977** « Un taxi mauve »
- 1980** « La Femme flic »
- 1983** « Le Prix du danger »
- 1986** « Bleu comme l'enfer »
- 1989** « Radio Corbeau »
- 1991** « La Tribu »
- 2002** « Jean Moulin », téléfilm
- 2009** « L'Affaire Salengro », téléfilm
- 2011** « La Vie est un choix », Mémoires (éd. Plon)
- 31 MARS 2025** Mort à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine)

Le film attire les foules. Chez les critiques, un débat s'instaure sur ces « fictions de gauche » que les défenseurs du pouvoir trouvent trop politiques et irrespectueuses des valeurs gaullistes, et à propos desquelles les opposants estiment que la facture commerciale, avec toutes ces vedettes (ici Noiret, Bouquet, Piccoli, Trintignant, Cremer...) annihile la charge contestatrice.

Boisset est encore entravé sur *RAS* (1973), consacré à la guerre d'Algérie: subite impossibilité de tourner à Alger, disparitions de bobines (celles évoquant la torture, comme par hasard), obligation de supprimer des scènes (allusion à la gégène, aux « corvées de bois », à l'OAS). La sortie sera mouvementée dans certaines salles. Le tournage de *Dupont Lajoie* (1975, Ours d'argent à Berlin), charge antiraciste, est perturbé par les attaques d'un commando

terroriste d'extrême droite. La censure exige que le réalisateur retire le plan « où l'on voit le sexe d'Isabelle Huppert », ce qu'il promet d'autant plus volontiers que ce plan n'a jamais existé! Au box-office, les scores du *Juge Fayard dit "le Shériff"* (1976, Prix Louis Delluc) dépassent ceux des films précédents. Porté par Patrick Dewaere, le film suit l'enquête d'un juge d'instruction anticonformiste qui cherche à révéler les relations troubles entre politiques, milieux d'affaires et pègre. C'est un portrait tacite du juge Renaud qui, après avoir démantelé le gang des Lyonnais, fut assassiné en pleine rue. Le cinéaste subit maintes intimidations, essuie avec son acteur une rafale de mitraillette en rentrant un soir à l'hôtel.

Menaces sur sa famille

A sa sortie, le pouvoir exige qu'il supprime toutes les allusions visuelles et sonores au SAC (Service d'action civique, une garde de fidèles gaullistes), lequel sera dissous peu après, désigné comme une « association de malfaiteurs ». Boisset s'en sort par une astuce: il perce la bande sonore avec un poinçon dès que le mot SAC est prononcé, et raye l'image au cutter dès que le sigle SAC apparaît. En salle, le public est hilare: prévenu par les médias du diktat de Charles Pasqua, secrétaire général du SAC, il hurle « SAC salauds » ou « SAC assassins » dès que surgissent les « bip-bip! » et les rayures.

Les menaces qui pèsent sur lui et sa famille après la sortie du film poussent Yves Boisset à changer d'air. Adaptant Michel Déon, il va tourner *Un taxi mauve* en Irlande (1977), avec Charlotte Rampling et Fred Astaire. Et se met alors à adapter des romans à succès: *La Clé sur la porte*, d'après le récit de Marie Cardinal (1978), qui raconte l'expérience d'une prof divorcée, féministe, dans la mouvance des idées de Mai 68, interprétée par Annie Girardot; *Canicule*, d'après Jean Vautrin, avec Lee Marvin (1984); *Bleu comme l'enfer*, d'après Philippe Djian (1986).

Il n'en poursuit pas moins ses dérangeantes chroniques: *La Femme flic* (1980), où Miou-Miou incarne une inspectrice démise de ses fonctions après s'être acharnée à démanteler un réseau de pédophiles et à compromettre des notables de sa ville (le scénario est inspiré de faits authentiques), *Allons z'enfants* (1981), d'après Yves Gibeau, sur les enfants de troupe, *Le Prix du danger* (1983) qui préfigure les dérives cyniques d'une certaine télé-réalité.

Certains films lui tenaient à cœur, plus que d'autres. C'est le cas de *Barracuda*, écrit avec le romancier Jean-Patrick Manchette, et que doit coproduire et interpréter Jean-Paul Belmondo. Basé sur des faits réels, le scénario mélange l'affaire Françoise Claustre (une archéologue française prise en otage au Tchad), l'affaire des diamants de Bokassa remis à Giscard, et l'extravagante opération « Barracuda » montée par Mitterrand pour écarter du pouvoir le président de la République centrafricaine.

En toile de fond: les trafics d'armes illicites, perpétrés pour le compte de la DGSE. Très vite, des menaces sont proférées à l'égard de Belmondo, qui lâche l'affaire. Puis Yves Boisset fait l'objet de tracasseries financières, et est la proie d'un contrôle fiscal qui dure dix ans et le met à genoux. Le cinéaste désigne son adversaire: « Michel Charasse, ministre des finances et grand démocrate devant l'éternel, est en train de mettre au point un système de censure économique d'une redoutable efficacité. »

Ayant compris que la censure sous sa forme traditionnelle (interdictions diverses et coupes dans les copies au moment de la sortie) « donnait surtout aux spectateurs une envie féroce de voir un film dont on voulait leur interdire l'accès », le pouvoir juge « plus malin de prendre le problème au départ, c'est-à-dire de paralyser le financement d'un film jugé dérangeant ».

« Il n'est pas exagéré d'avancer que ces dix années d'inquisition fiscale ont brisé ma carrière au cinéma », écrit Yves Boisset dans ses

Mémoires (*La Vie est un choix*, Plon, 2011). Lorsque vous êtes sur le point de signer un contrat avec un producteur et qu'il reçoit un coup de téléphone amical des services de Bercy pour le mettre en garde contre les risques auxquels on s'expose en travaillant avec vous, même si ce producteur vous aime bien, ça ne vous rend pas très populaire. »

Dreyfus, Jean Moulin, Salengro...

Des projets, Yves Boisset en regorge (dont un sur la fin du colonel Kadhafi), mais c'est pour la télévision qu'il filmera ceux qu'il parvient à monter. Ainsi égrène-t-il *L'Affaire Seznec* (1993, trois Sept d'or), *L'Affaire Dreyfus* (1995) avec l'appui du ministre de la défense François Léotard pour tourner dans les bâtiments militaires en dépit du refus de l'état-major (1995), *Jean Moulin* (2002, avec Charles Berling), *L'Affaire Salengro* sur le ministre de l'intérieur de Léon Blum poussé au suicide par les calomnies (2009). Et *Le Pantalon*, qu'il a dû tourner en Belgique, l'armée française ne voyant pas d'un très bon œil l'exhumation de l'histoire vraie de ce soldat de 14-18 passé en cour martiale puis fusillé pour désobéissance, parce qu'il avait refusé de porter un pantalon taché de sang pris sur un cadavre (1997, un Sept d'or). L'émotion provoquée par la diffusion de ce téléfilm aurait encouragé Lionel Jospin à décréter officiellement la réhabilitation de tous les fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale.

Il signe aussi des documentaires d'investigation: *Les Mystères sanglants de l'OTS*, sur le massacre du Temple solaire (2006), *La Bataille d'Alger*, où il revisite l'insurrection « aussi honnêtement que possible », en regard du très beau film de Gillo Pontecorvo de 1966 qui se concentrait exclusivement sur les souverains du responsable FLN Yacéf Saâdi, ou encore *12 balles dans la peau pour Pierre Laval* (2009).

Yves Boisset avait également participé à la première édition de *30 ans de cinéma américain*, de Bertrand Tavernier et Jean-Pierre Coursodon en 1970. ■

JEAN-LUC DOUIN



Sur une scène du téléfilm « Jean Moulin », à Lyon, le 27 février 2002. JEAN-PHILIPPE KSIAZEK/AF

M en vente
actuellement

En kiosque



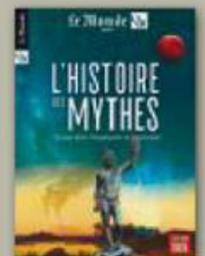
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Collection

MYTHES ET LEGENDES DU
ROI ARTHUR



Actuellement en vente,
le volume n° 7
**LA DAME DU LAC
ET LE SECRET D'AVOLON**

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au
vendredi, de 9 heures à 19 heures, et
le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS
DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.dsp.fr

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire
parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement
votre numéro de téléphone
et votre éventuel numéro
d'abonné ou de membre
de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet
reviendra vers vous
dans les meilleurs délais
pour vous confirmer
la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Yrouerre (Yonne).

Simon Le Sénéchal-Cloix,
son petit-neveu,
ses proches
Et l'ensemble de ses amis d'Yrouerre
et de Paris,

ont le chagrin de faire part du grand
voyage de

M^{me} Dorienne BAUER,
née **TOLOMELLI,**

qui a rejoint son bien-aimé,

Claude

ainsi que ses chers parents,

ayant reçu les saints sacrements.

Les obsèques religieuses ont lieu
ce lundi 31 mars 2025, à 14 h 30, en
l'église d'Yrouerre.

Fleurs naturelles uniquement.

Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.

Pompes funèbres Maison Hedou,
89700 Tonnerre.
Tél. : 03 86 55 17 66.

On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Jacqueline BLOCH,
née **ROINAC,**

survenu le mardi 25 mars 2025,
à Paris, à l'âge de cent ans.

Jacqueline Bloch était l'épouse de
l'historien israélien,

Charles BLOCH,

décédé le 14 juin 1987, à Paris.

La levée de corps aura lieu le
vendredi 4 avril, à 9 h 30, au
funérarium de Ménilmontant,
Paris 17^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et M^{me} Pierre de Cazals,
son frère et son épouse,
Pierre, Marie,
ses neveux,
Louis, Olympe,
ses petits-neveux,

ont le regret de faire part du décès de

M. Henri de CAZALS,
conservateur général
du patrimoine,

survenu le 28 février 2025, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques se dérouleront dans
la stricte intimité familiale.

« Laisse-moi contempler
ta gloire. »
Exode, 33, 18.

Estelle de Seze Chalumeau,
son épouse,
Pascaline et Cyrille Callies,
Marguerite et Alexis Masuré,
ses enfants,
Guy-Louis et Lorea, Joseph, Suzanne,
Tatiana, Aimée, Prisca, Elvire,
ses petits-enfants,
Charlotte,
son arrière-petite-fille,
Les familles Spinga et de Seze,

dans l'espérance de la Résurrection
du Christ, font part du rappel à Dieu,
le 27 mars 2025, de

Jean-Luc CHALUMEAU,
critique d'art,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'Ordre des Arts et des Lettres.

La messe de funérailles sera célébrée
le mercredi 2 avril, à 10 h 30, en l'église
Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e.

L'inhumation aura lieu le jeudi
3 avril, au cimetière de Juaye-Mondaye
(Calvados), à l'issue d'une messe
célébrée à 15 heures, en l'abbaye Saint-
Martin de Mondaye.

Villeurbanne, Lyon, Paris.

Monique Courtieu,
son épouse,
Eliott et Félix,
ses arrière-petits-enfants,
Elizabeth, Thomas et Léa, Emmanuel
et Mathilde, Pierre-Louis, Jean-Baptiste,
Pauline et Mathilde,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Martine et Régis Chomier,
Virginie et Bernard Courtieu,
ses enfants et leurs conjoints,
Annie Courtieu,
sa belle-sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Guy COURTIEU,

survenu le 25 mars 2025,
à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu
le mardi 1^{er} avril, à 9 h 30, en l'église
Saint-Pothin, à Lyon 6^e. L'inhumation
aura lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paris 16^e, Toulouse.

L'ensemble de la famille Larmande
a la tristesse de faire part du décès de

Michel LARMANDE,
chevalier
de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le mercredi 26 mars 2025,
à l'âge de quatre-vingt-un ans.

A vous à qui il a transmis, à vous
qui avez été touché par sa rencontre,
à vous qui vous associez à notre peine,
merci.

PF Chanavat, Toulouse,
Tél. : 05 34 67 23 06.

Hélène Ploix,
son épouse,
Eugénie Lumbroso,
Anne-Catherine (†) Lumbroso
Pringuet
et son mari, Pierre,
ses filles,

Charlotte Lumbroso et Frederike,
Alexia Pringuet et Luc Olivier,
Aurore Pringuet et Guillaume,
ses petites-filles et leurs conjoints,
Jeanne, Leander, Charlie,
ses arrière-petits-enfants,
Rooba
qui l'a accompagné,

font part du décès, survenu le 21 mars
2025, de

Alexandre LUMBROSO,
né le 18 décembre 1926.

L'inhumation a eu lieu dans
l'intimité, le 26 mars.

Pierre MARIÉTAN,
compositeur, pédagogue,
promoteur de la composition
esthétique de l'environnement
dans sa dimension sonore,
chevalier dans l'ordre
des Arts et des Lettres,

est décédé le 23 mars 2025, dans sa
quatre-vingt-dixième année.

Thierry, Anne, Elsa Mariétan,
ses enfants,
Sylvie Guichard,
sa compagne,
ses petits-enfants, Maïa, Rita,
leur père, Marco Suares Cifuentes,
Blaise, Lucas,
son père, Jesús Segura Puértolas,
Michèle Matthey-Doret, Françoise
Mariétan, Jean-Marc Mariétan,
ses sœurs, son frère
et leurs familles,
Christine Hascoët
et sa famille,
La famille Guichard,
ses collègues,
ses amis,

partagent cette triste nouvelle.

Une cérémonie aura lieu le 4 avril,
à 14 heures, en l'église Saint-Eustache,
Paris 1^{er}.

famillepmarietan@gmail.com

Sa famille
Et ses amis,

ont le regret faire part du décès de

M. Jean MONGRÉDIEN,
professeur émérite à la Sorbonne.

Les obsèques ont eu lieu dans la
stricte intimité familiale, au cimetière
de Fontenay-sous-Bois.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sète.

M^{me} Michelle Pellet,
son épouse,

M. Rémi Pellet,
son fils,

MM. Hugo et Arno Pellet,
ses petits-fils,

ont le grand chagrin de faire part du
décès de

docteur Bernard PELLET,
ancien élève
de l'Institut Pasteur,
ancien médecin chef de service
des Armées,

survenu le 27 mars 2025, à Sète,
à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Une cérémonie religieuse a été
célébrée le 29 mars, à 9 h 45, en l'église
Notre-Dame Souveraine du Monde,
26, corniche de Neubourg, à Sète.

Robert RADFORD,
artiste peintre,

est décédé le 6 janvier 2025, chez lui
à Marie-Galante.

Un hommage lui sera rendu le
6 avril, à 14 h 30, au cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e, caveau Radford,
division 95.

Paris.

Mariana et Margarita,
ses filles,

ont la profonde tristesse d'annoncer
le décès de

Gabriel SAAD,
maître de conférences honoraire
de littérature générale et comparée
à l'université
Paris III-Sorbonne Nouvelle
et membre correspondant
de l'Academia Nacional de Letras
d'Uruguay,
narrateur, poète,
traducteur, essayiste,

survenu le 13 février 2025, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Il a été inhumé au cimetière
d'Antony, le 25 février, accompagné
de sa famille, ses amis et anciens
étudiants.

Françoise Trucy-Olmer,
son épouse,

a la tristesse de vous informer du décès de

docteur François TRUCY,
ancien maire de Toulon,
ancien sénateur du Var,
président de la Confédération
des syndicats médicaux français,

survenu le 25 mars 2025.

Jean-Paul Marsande,
son époux,
Léonor Berrehar,
sa nièce,
ses autres neveu et nièces,
Agathe, Laure et Diane,
ses sœurs,

ont l'infinie tristesse de faire part du
décès de

Myriam VAN LANG,
épouse **MARSANDE,**

Une cérémonie à sa mémoire aura
lieu le jeudi 3 avril 2025, à 11 h 30, au
crématorium du cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e.

Claire, Jeanne et Roland

ont la profonde tristesse de faire part
du décès de

Amilcar VIDE-AMBLARD,

survenu le 23 mars 2025, à Paris.

Anniversaire de décès

Le 1^{er} avril 2020,

Pierre REY

s'éteignait.

Il a créé le Cercle des Amis de
Guermaz.

Ceux qui l'aimaient ne l'oublient
pas.

Nominations



Le vendredi 28 mars 2025 ont été
élus à l'Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres deux nouveaux
associés étrangers

M. Michaël Mc CORMICK,

médiéviste, spécialiste d'histoire et
d'archéologie du haut Moyen Âge
occidental et du monde byzantin,
professeur à l'université Harvard, de
nationalité américaine ;

M. Dario MANTOVANI,

juriste, historien du droit romain,
et notamment spécialiste de son
influence sur la culture européenne
médiévale et moderne, professeur
au Collège de France, de nationalité
italienne.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication
Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication,
membre du directoire Jérôme Ferraglo
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Directrice adjointe de la rédaction
Grégoire Alla, Maryline Baumann, Philippe Broussard,
Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevillotteau, Alexis Décambe,
Anne Evans, Marie Pierre Lanolongue, Franck Wouchi,
Cédric Phralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services
abonnés Françoise Tivo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs
Gilles van Kots
Rédaction en chef Laurent Borelon, Emmanuel Davidenko
(Événements), Brénoe Gauthier, Michel Guerrin, Nicolas
Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (chef de d'édition),
Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Lapera
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emille-Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Cargnono
Conseil de surveillance Aline Sylla Walbaum, présidente,
Gilles Paris, vice-président

Le Monde

Abonnement
quotidien + numérique

Pour une information hiérarchisée,
approfondie et rigoureuse

27€ / mois
la première année
sans engagement



- Le journal, ses suppléments et M le magazine du Monde livrés chez vous
- L'accès à l'intégralité des contenus numériques sur le site et l'application du Monde

En cadeau
Le sac à dos Le Monde



Abonnez-vous en ligne : abo.lemonde.fr/PA

Jens Christian Grondahl

S'il y a bien quelque chose d'européen, c'est ce jeu léger entre le particulier et l'universel

L'année 2023 est celle du réveil brutal de l'Europe, qui comprend que la construction de son modèle social, exception unique à la loi du plus fort, dépend de la protection américaine, constate l'écrivain danois

Quatre mois avant le début de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine [en février 2022], j'ai été invité à un dîner au palais de l'Élysée. Nous étions sept invités à l'occasion de la future présidence française du Conseil de l'Union européenne (UE). Emmanuel Macron voulait entendre ce que nous avions à dire sur l'Europe. Où en étions-nous? Quelle était notre identité? Il a d'abord donné la parole au philosophe allemand Peter Sloterdijk, le plus âgé d'entre nous. Sloterdijk est resté silencieux pendant un moment. Puis il a déclaré lentement : « L'Europe se compose de grands pays et de petits pays. »

D'accord, me suis-je dit, moi aussi, je peux apporter ma pierre à l'édifice. J'avais réfléchi à la manière dont je pouvais contribuer lors de cette rencontre, qui réunissait également Minouche Shafik, à l'époque directrice de la London School of Economics and Political Science, et le politicien bulgare Ivan Krastev. Grands pays et petits pays, cela n'a pas l'air fondamental, mais Peter Sloterdijk n'est pas philosophe pour rien. Dire l'évidence, c'était bien sûr sa façon d'aborder ce qui ne l'était pas tant que ça.

« Les grands pays sont d'anciens empires, tandis que les petits pays sont d'anciens États vassaux d'empires », a-t-il poursuivi. Selon lui, la spécificité de la coopération européenne après la seconde guerre mondiale réside dans le fait que les grandes et les petites nations ont réussi à travailler ensemble dans un esprit de confiance et de respect mutuels. Il faut surmonter la méfiance, la peur et la douleur historique si l'on appartient aux petites nations. Et saisir les avantages de la coopération, du compromis et de la solidarité si l'on est une grande nation.

Pour un Danois, il est ironique de se considérer comme un petit pays. Nous oublions toujours le Groenland, et nous ne parvenons pas à concilier notre sentiment d'identité avec notre passé d'ancienne puissance coloniale. Ce refoulement et notre manque d'intérêt expliquent en partie l'indignation des Groenlandais et leur désir d'indépendance. Lorsque l'on m'a donné la parole, inspiré par Sloterdijk, j'ai essayé de rester simple : alors qu'en Amérique c'est la liberté qui prime, et en Asie, la communauté, la particularité de l'Europe est que, pour nous, la liberté et la commu-

nauté sont des composantes qui ne vont pas l'une sans l'autre. L'individu peut développer son individualité tant qu'il n'empiète pas sur le développement des autres ; et inversement, la force de la communauté est qu'elle n'est pas fondée sur la coercition et l'uniformité.

Emmanuel Macron a souri gentiment, mais aussi d'un air taquin : « Qui veut mourir pour le contrat social? » a-t-il demandé. Je lui ai répondu qu'il ne s'agissait pas de mourir, mais de vivre. Nous vivons pour cet entrelacement dynamique de la liberté et de la communauté. Pour nous, c'est la vie même.

Moins de six mois plus tard, comme tout le monde, je regardais les images horribles [du massacre] de Boutcha à la télévision. Dans l'un de ses premiers discours vidéo quotidiens, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a prononcé une phrase qui m'est restée en mémoire : « C'est la vie ordinaire qui est attaquée. »

Non pas l'honneur de la patrie ou un quelconque concept grandiose, mais la vie quotidienne des gens ordinaires avec leurs conjoints, leurs enfants, leurs parents, leurs voisins, leurs collègues, leurs amis et leurs concitoyens. La vie ordinaire qui se compose à parts égales d'économie et d'amour, de devoir et de passion, d'ennui et d'excitation. Toutes ces choses pour lesquelles on ne pense pas à mourir, parce qu'elles sont la vie même. Cela n'a pas de sens de mourir pour la vie, même si, à long terme, on meurt de vivre.

Mais cela peut toujours avoir un sens de risquer sa vie. Pendant trois ans, les Ukrainiens ont montré par leur courage et leur endurance que cela avait un sens et, le 6 mars, le président Macron, le premier ministre danois et tous les dirigeants de l'Union européenne, sauf un [Viktor Orban, le premier ministre hongrois], ont convenu que notre société ouverte et l'équilibre du contrat social entre la liberté et la communauté valaient vraiment la peine de mourir pour eux.

LE MENSONGE DE 1945

Après que Donald Trump a ébranlé la confiance dans le fait que les États-Unis honoreront le serment d'assistance mutuelle de l'OTAN, nous, Européens, nous sommes retrouvés face à une nouvelle réalité. Nous n'attendons plus des Américains qu'ils meurent pour nous.

Quatre-vingts ans après la fin de la seconde guerre mondiale, nous avons enfin décidé de nous doter d'une dissuasion militaire suffisante, condition sine qua non de la liberté, de l'ouverture et de la paix. Nous pleurons la perte d'un ordre mondial fondé sur des règles, mais nous devrions nous rendre compte que cet ordre n'a été maintenu que tant qu'il était dans l'intérêt de l'Amérique.

Derrière nos illusions fondées sur des règles, c'était toujours le droit du plus fort qui prévalait dans l'Europe divisée de la guerre froide. Après la chute du mur de Berlin, en 1989, vue du Kremlin, la réalité était que l'Amérique avait le droit de conserver sa sphère d'influence – contrairement à la Russie. En Europe occidentale, nous avons entretenu le mensonge de 1945. Ce n'est qu'aujourd'hui, sous la con-

trainte, que nous reconnaissons que nous avons eu les moyens de l'État-providence uniquement parce que les Américains finançaient notre sécurité.

Même si Trump avait été un président décent et honorable, nous n'aurions pas pu lui reprocher le fait que ce soutien devait s'arrêter un jour. Encore moins quand on voit comment des décennies de libéralisation ont ravagé la société américaine et créé de la pauvreté et de l'insécurité dans la nation la plus admirée du monde.

Bien sûr, nous, Européens, devrions être en mesure de financer notre propre sécurité. Ensemble, nous avons l'une des économies les plus fortes de la planète, et si nous suivions ce que dit Mario Draghi [ex-président de la Banque centrale européenne], si nous promouvons les entreprises et l'innovation avec une volonté de réforme et de solidarité, nous pouvons aussi nous défendre contre nos ennemis. Défendre la dynamique complémentaire du contrat social entre liberté et communauté.

Sous le parapluie nucléaire américain, l'Europe a développé un modèle social qui, tant au niveau national que dans les relations entre grands et petits pays européens, est une exception à la loi du plus fort. Ce qui est vrai dans les relations entre les citoyens de chaque société l'est aussi dans les relations entre les nations européennes.

Comme l'a dit Peter Sloterdijk à l'Élysée, ce qui est unique dans la relation entre grands et petits pays dans les relations intergouvernementales de l'UE est aussi caractéristique de l'esprit de la communauté nationale. Nous reconnaissons nos différences et le fait que nous ne sommes pas aussi forts les uns que les autres. Dans le quotidien pragmatique de la démocratie, cela signifie que l'exercice du pouvoir est limité et que le pouvoir se restreint lui-même.

Un jour, lorsque nous, Européens, serons libérés, non seulement militairement, mais aussi mentalement, de notre dépendance à l'égard des États-Unis et de notre admiration naïve de tout ce qui est américain, lorsque nous serons enfin autonomes dans tous les sens du terme, dans quelques années, nous devons encore beaucoup aux États-Unis.

Nous aurons encore des raisons d'honorer les jeunes hommes qui ont donné leur vie sur Omaha Beach. Au cours des quatre-vingts années qui se sont écoulées depuis, les États-providence d'Europe occidentale ont eu la chance, grâce aux Américains, de réaliser enfin les deux potentiels les plus profonds de la civilisation européenne : le grec et le chrétien.

Nulle part ailleurs, le droit du plus fort n'est plus incompatible avec la croyance en la dignité de l'individu et son caractère irremplaçable. Depuis que les dirigeants d'Athènes ont forcé Socrate à boire la ciguë, le philosophe, par son courage à défier la pensée traditionnelle et la croyance en l'autorité, a été le premier modèle de liberté intellectuelle.

L'histoire européenne est marquée par les effusions de sang, la haine et la culpabilité, mais le pouvoir brut a toujours été combattu, et la critique du pouvoir traverse les Évangiles, d'Hérode à Pilate et au-delà. Le christianisme a été du côté du pouvoir pendant des siècles, mais ses récits renversent la relation entre la force et la faiblesse. Le plus étonnant, c'est qu'il culmine dans le devoir d'aimer son prochain, même s'il s'agit d'un étranger.

La liberté d'esprit et l'amour du prochain sont tous les deux fondés sur l'individu, sur sa capacité d'empathie avec l'autre, sur son intégrité. Ce qui est peut-être le plus européen, c'est que quelque

chose de profondément ancré dans nos convictions communes résiste à chaque fois que nous voulons faire des autres des objets de notre volonté de puissance ou réduire les relations entre les personnes à quelque chose de « transactionnel ».

C'est l'Européen en nous qui, si nous nous en donnons le droit, nous permet de reconnaître l'humain en chacun, au-delà des frontières et des cultures. C'est pourquoi un lecteur de Riga peut facilement suivre l'écrivain portugais Fernando Pessoa au fil de ses promenades mélancoliques en tramway dans les rues escarpées de Lisbonne. C'est pourquoi un Italien de Palerme peut ressentir à la fois le désespoir et le désir exalté de l'artiste affamé qu'est le Norvégien Knut Hamsun dans les nuits lumineuses d'Oslo. S'il y a bien quelque chose d'européen, c'est ce jeu léger entre le particulier et l'universel, entre la langue maternelle et la patrie d'une part, et la reconnaissance ambitieuse des sentiments, des pensées et des rêves d'autre part.

Mais la littérature, ce ne sont que des histoires. Qu'en est-il du récit européen? C'est aussi ce que l'on a recherché ce soir-là, à l'Élysée. Nous n'avons jamais fait de proposition cohérente, mais si le président était déçu il l'a bien caché. Il nous a raccompagnés sur le perron et nous a salués. Le dîner et les vins avaient été exquis, et j'étais triste que nous, les invités, n'ayons même pas pu formuler ensemble une histoire européenne. Il m'a fallu un certain temps pour comprendre que l'absence d'un récit commun est un récit en soi. Après tout, l'Europe n'est même pas un continent, juste une excroissance de l'Asie, qui part dans tous les sens. Qu'est-ce qui pourrait bien nous unir, et plus encore, nous définir?

PLUS RICHES ET PLUS SAGES

Regardez la carte. Regardez les mers. La mer Noire et la mer Baltique, la mer du Nord et l'Atlantique, et surtout la Méditerranée, qu'Ulysse et Paul [de Tarse, dit saint Paul] ont traversée, l'un pour retrouver sa maison, l'autre pour rompre avec tout ce qui était familial, parce que son but était une communauté sans frontières. En Sicile, il y a un nombre surprenant de roux, tandis qu'aux îles Féroé on peut se demander combien de Féroïens ont les cheveux noirs. C'est ainsi que les Normands et les pêcheurs portugais ont laissé leur empreinte.

Nous avons navigué pour nous battre et piller, mais surtout pour commercer et échanger des idées, et nous sommes devenus à la fois plus riches et plus sages en chemin. Dans chacune de ces rencontres, l'Européen a émergé en nous, non pas comme l'histoire de l'un ou de l'autre, mais surtout comme une capacité d'écoute.

C'est cette capacité que nous défendons en nous armant. Dans un monde où le droit du plus fort est la norme, maintenir la société ouverte de l'Europe exige une double force. Faire respecter que fort ou faible, grand ou petit, ne sont pas des critères de respect mutuel et de confiance dans ce que nous appelons, avec le président Volodymyr Zelensky, « la vie ordinaire ». ■

Traduit du danois par Alain Gnaedig



EMMANUEL MACRON A
SOURI D'UN AIR TAQUIN :
« QUI VEUT MOURIR POUR
LE CONTRAT SOCIAL? »
JE LUI AI RÉPONDU QU'IL NE
S'AGISSAIT PAS DE MOURIR,
MAIS DE VIVRE

Jens Christian Grondahl est un écrivain danois. Son dernier ouvrage paru en français est un recueil de nouvelles, « Les jours sont comme l'herbe » (Gallimard, 2023)

Mélanie Plouviez

« La France du XXI^e siècle est redevenue une société d'héritiers »

Dans un ouvrage passionnant, la philosophe explore la diversité et la radicalité des pensées du XIX^e siècle, qui remettent en question le principe de la transmission familiale

ENTRETIEN

Mélanie Plouviez, maîtresse de conférences en philosophie sociale et politique à l'université Côte d'Azur, ressuscite, dans *L'Injustice en héritage. Repenser la transmission du patrimoine* (La Découverte, 368 pages, 23 euros), les réflexions oubliées et souvent surprenantes des penseurs de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècles sur la transmission héréditaire des biens.

Vous estimez dans votre ouvrage que nous vivons dans une « société d'héritiers ». Pourquoi ces termes s'appliquent-ils, selon vous, à la fois à la France du XIX^e siècle et à celle du XXI^e siècle ?

Une société d'héritiers, c'est une société dans laquelle l'héritage pèse plus que le travail dans la constitution du patrimoine. Cette mécanique de l'hérédité façonne un ordre social dans lequel les plus grandes fortunes sont réservées aux individus issus de familles riches. Les autres peuvent, grâce à leurs efforts, leurs mérites ou leurs diplômes, obtenir de fortes rémunérations, mais il leur est impossible d'atteindre les positions patrimoniales les plus élevées.

C'était le cas de la société française du XIX^e siècle mais c'est aussi le cas de celle du XXI^e siècle. Dans *Le Capital au XXI^e siècle* (Seuil, 2013), Thomas Piketty montre en effet que la part du patrimoine hérité dans les ressources des générations nées depuis les années 1970 a retrouvé le niveau qu'elle atteignait pour les générations nées au XIX^e siècle. La destruction des capitaux privés lors des deux guerres mondiales et l'instauration d'une fiscalité successorale fortement progressive avaient fait du XX^e un siècle moins inégalitaire, mais aujourd'hui, la France est redevenue une société d'héritiers.

Lorsque l'on évoque les sociétés d'héritiers, on cite souvent le « discours de Vautrin » dans « Le Père Goriot » (1835), de Balzac. En quoi est-ce pertinent ?

Dans ce discours édifiant, le personnage de Vautrin, un ancien forçat, expose crûment les réalités sociales des années 1820 à Rastignac, un jeune ambitieux issu d'une famille désargentée qui est venu « faire son droit » à Paris. Il aura beau réussir brillamment ses études et accéder aux plus hautes professions juridiques, il n'atteindra jamais, grâce à ses seuls efforts, des positions patrimoniales équivalentes à celles que pourrait lui apporter un beau mariage. L'héritage, explique Vautrin, est la seule manière d'accéder aux plus hautes sphères de la société. Il lui conseille donc d'épouser une

riche héritière, Victorine Taillefer, et ce bien qu'il faille en passer par un meurtre. Rastignac refusera ce pacte faustien, mais ce passage en dit long sur ce qu'est une société d'héritiers.

Aujourd'hui, les controverses sur l'héritage concernent le taux d'imposition de la transmission et non son principe. Le débat est-il tronqué ?

La question de l'héritage a resurgi dans le débat public à la faveur de la campagne présidentielle de 2022, mais elle s'est effectivement trouvée cantonnée à la question du « plus ou moins d'impôt » : il n'y a pas eu de réflexion sur la légitimité de la transmission familiale du patrimoine. Au XIX^e siècle, la question de l'héritage était au contraire sur toutes les lèvres. Sur la plateforme en ligne Gallica, j'ai recensé presque 50 000 ouvrages du XIX^e siècle sur ce thème : une vie ne suffirait pas à les lire... De Gracchus Babeuf à Jeremy Bentham, de John Stuart Mill à Jean Jaurès, d'Alexis de Tocqueville à Pierre-Joseph Proudhon, cette institution était étudiée, questionnée, contestée... Ce foisonnement contraste avec la pauvreté de notre imaginaire social et politique. D'où l'utilité de revenir aux pensées de l'héritage, qui émergent lors de la Révolution française et au XIX^e siècle.

La Révolution française, qui met fin à la transmission héréditaire du pouvoir politique, débat-elle également de la transmission héréditaire des biens ?

La Révolution française ne remet pas en cause le principe de l'héritage familial, mais elle arrête les trois principes qui fondent, aujourd'hui encore, l'architecture du système successoral français. La première contribution majeure de la Révolution française, c'est le principe du partage égal entre tous les enfants. En 1790, la Constituante abolit les droits d'aînesse et de masculinité qui permettaient, sous l'Ancien Régime, d'orienter l'essentiel du patrimoine familial vers le premier enfant mâle. Désormais, l'héritage bénéficie autant à l'aîné qu'au cadet, autant à la sœur qu'au frère.

Le deuxième principe hérité de la Révolution, c'est l'unification du droit sur l'ensemble du territoire. Sous l'Ancien Régime, les règles successorales variaient en fonction des localités, des types de biens et des statuts sociaux, mais la Constituante pose en 1790 un principe d'unité : les règles seront désormais les mêmes pour tous. Le troisième principe, c'est l'instauration, sur tout le territoire, d'une fiscalité unique sur les successions fondée sur l'obligation de déclaration : les droits d'enregistrement. Chacun doit déclarer à l'administration fiscale toute transmission de patrimoine, qu'il s'agisse d'un héritage, d'un legs ou d'une donation entre vivants, et ce quel que soit le bien transmis et quelle qu'en soit la valeur.

Le XIX^e siècle est, écrivez-vous, le « siècle des pensées de l'héritage ». Comment les philosophes de l'époque abordent-ils la question ?

Cet immense corpus est traversé par une idée qui nous est devenue étrangère : aux yeux de Robespierre, des saint-simoniens ou de Durkheim, la propriété individuelle doit s'éteindre avec la mort du propriétaire. Ces auteurs ne nient pas tout droit de propriété individuelle mais ils le restreignent à la durée de vie de son détenteur. Ce faisant, ils inventent une théorie de la propriété hybride : individuelle durant la vie, sociale après la mort.



YANN LEGENDRE

Emile Durkheim (1858-1917) propose, lui aussi, d'abolir la propriété individuelle mais sous une forme différente. Laquelle ?

Durkheim, qui est socialiste mais qui n'est pas un révolutionnaire, estime que la famille moderne est devenue un groupe social trop restreint pour continuer à être le support légitime de l'activité économique. Il propose donc que les moyens de production soient transférés, à la mort de leur propriétaire, à son organisation professionnelle d'appartenance – une « corporation » renouée, structurée démocratiquement et cogérée par les travailleurs. Ce mécanisme permettrait, selon lui, de financer de nouveaux droits sociaux. Dans une société comme la nôtre, où l'Etat social est affaibli, cette pensée pourrait utilement nourrir notre imaginaire !

Cette conception n'est pas sans intérêt pour aujourd'hui : elle permet en effet de concilier notre attachement moderne à la propriété individuelle avec une destination plus élevée que le seul intérêt individuel ou familial. Si ce que je possède de manière privée, je le possède par concession sociale pour mon seul temps de vie, je ne peux pas en user de manière absolue. Dans un monde frappé par le dérèglement climatique et la destruction de la biodiversité, ce bouleversement théorique pourrait en particulier conduire à remettre en question les usages privatifs qui engendrent des dégradations pour tous.

A quoi ressemble le système des disciples de Saint-Simon (1760-1825), qui souhaitent abolir l'héritage familial ?

Dans les années 1830, les saint-simoniens estiment en effet que la Révolution française s'est arrêtée en chemin : elle a aboli la transmission héréditaire du pouvoir politique mais, en conservant l'héritage familial, elle a maintenu celle du pouvoir économique. Ils proposent donc de substituer au principe d'hérédité le principe méritocratique de « capacité » : les biens d'un individu, et en particulier les moyens de production, ne doivent pas aller à ses enfants, mais aux travailleurs qui seront le plus capables de les administrer.

Pour le philosophe positiviste Auguste Comte (1798-1857), cette gestion de l'outil de production doit s'incarner dans un rituel. Sept ans avant sa retraite, le chef d'industrie forme son successeur et, au terme de cette période, lors d'une cérémonie publique, il fait le bilan de sa vie de travail et expose les raisons pour lesquelles il transmet sa charge, non à ses enfants, mais à ce compagnon de travail. Ce rituel donne à l'acte de transmission une profondeur que nous avons perdue.

Les socialistes Karl Marx (1818-1883) et Mikhaïl Bakounine (1814-1876) s'opposent, eux, sur l'héritage. Sur quoi leur différend porte-t-il ?

Lors du congrès de la Première Internationale, à Bâle (Suisse), en 1869, les divergences entre Marx et Bakounine se cristallisent sur la question de l'héritage. Pour Marx, l'abolition de l'héritage découlera mécaniquement de la socialisation des moyens de production : dans un monde où la propriété est collective, la transmission familiale du patrimoine privé disparaîtra d'elle-même. Bakounine adopte, lui, une perspective inverse : à ses yeux, c'est l'abolition de l'héritage qui permettra de parvenir peu à peu à la socialisation des biens ; et ce, sans expropriation puisque le transfert se fera progressivement, au fil des successions.

Comment ces pensées peuvent-elles encore nous inspirer ?

Ce détour par le XIX^e siècle bouscule l'évidence que revêt pour nous l'héritage familial : il nous aide à questionner cette institution qui, pour nous, va de soi. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE CHEMIN



L'INJUSTICE EN HÉRITAGE. REPENSER LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE

de Mélanie Plouviez, La Découverte, 368 pages, 23 euros

OSER BOUSCULER LA SUCCESSION FAMILIALE

C'EST UN LIVRE QUI ÉLARGIT l'horizon politique et stimule l'imagination sociale. Au premier abord, son sujet peut paraître quelque peu aride, mais le voyage se révèle vite surprenant et fécond : dans *L'Injustice en héritage. Repenser la transmission du patrimoine* (La Découverte, 368 pages, 23 euros), Mélanie Plouviez, maîtresse de conférences en philosophie sociale et politique à l'université Côte d'Azur, explore avec beaucoup de rigueur et de clarté les réflexions théoriques consacrées à la transmission depuis la Révolution française.

La philosophe part d'un constat : si la France contemporaine, comme l'a montré Thomas Piketty dans *Le Capital au XXI^e siècle* (Seuil, 2013), est (re)devenue une « société d'héritiers », rares sont les Français qui remettent en cause la légitimité de la transmission familiale. Face à cette « pauvreté de notre imaginaire social et politique », Mélanie Plouviez entreprend de nous faire découvrir la radicalité des pensées du long XIX^e siècle : nombreux sont les intellectuels qui questionnaient le droit des individus à conserver, à leur mort, un droit sur les choses qu'ils possédaient de leur vivant.

La philosophe analyse ainsi en détail les discours de Mirabeau et de Robespierre, mais aussi les écrits de Prosper Enfantin, chef de file des saint-simoniens, du philosophe allemand Johann Fichte, du révolutionnaire Mikhaïl Bakounine ou du fondateur de la sociologie moderne, Emile Durkheim. Ce passionnant détour par le passé a le mérite de ressusciter un questionnement oublié sur le rôle du hasard dans les inégalités sociales, et de remettre en question nos certitudes contemporaines sur le fait que l'héritage « va de soi ». ■

A. CH.

Justin Vaïsse Les Etats-Unis ont été les premiers à bénéficier d'un monde qui tournait rond

Si, comme le laisse penser le « Signalgate », le retour à une Amérique isolationniste se confirmait, le système international dériverait en quelques années vers un monde où règne la loi du plus fort, avertit l'historien

La spectaculaire fuite à partir du groupe de discussion sur Signal dans lequel des hauts responsables de la politique étrangère américaine échangeaient sur les mérites d'une intervention militaire à venir contre les houthistes du Yémen révèle la teneur inquiétante des débats internes à l'administration Trump quant à son rôle dans le monde. Ce qui frappe, c'est moins que les Européens y soient décrits comme des profiteurs pathétiques que les considérations émises sur le rôle des Etats-Unis dans le système international.

Rappelons que l'Amérique y occupe une place à part : en tant que plus grande puissance, elle se trouve comptable, en dernier recours, de l'ordre mondial. L'historien et économiste américain Charles Kindleberger (1910-2003) avait formulé le premier la théorie de la stabilité hégémonique selon laquelle le système international est plus stable si une puissance dominante en garantit les règles et offre une part majeure des biens publics globaux nécessaires à son bon fonctionnement.

Quand la première puissance mondiale choisit de ne pas assumer ses responsabilités, les normes et les institutions du moment sont remises en cause par d'autres. C'était le cas dans les années 1930 quand les Etats-Unis, déjà de loin la première puissance, choisissaient l'isolationnisme, laissant le champ libre aux puissances dites révisionnistes, l'Allemagne et le Japon (qui envahirent leurs voisins, conduisant à la guerre mondiale), tandis que la Société des Nations [SDN, ancêtre de l'Organisation des Nations unies (ONU)] était impuissante faute de leur appui, et que les barrières douanières, notamment amé-

ricaines, transformaient les chocs boursiers en crises économiques.

A l'inverse, après le choc de Pearl Harbor à la fin de l'année 1941 [attaque menée par le Japon contre la base navale américaine à Hawaï], l'Amérique comprend que le système international ne s'ordonne pas tout seul et qu'elle doit y jouer son rôle de gendarme ou de « shérif ». Au sortir de la seconde guerre mondiale, non seulement elle reste engagée, mais elle construit un réseau d'institutions multilatérales et de normes universelles, autour de l'ONU, qui offrent aux autres nations de la prévisibilité et une voix dans le système.

« Shérif », c'est fini

Cet ordre libéral était évidemment une habile façon d'habiller sa domination : « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir », selon la formule de Jean-Jacques Rousseau. Il n'en reste pas moins qu'au cours des quatre-vingts dernières années la loi du plus fort a reculé et une stabilité géopolitique relative a prévalu, rendant possibles le formidable essor du commerce et la floraison des autres puissances comme la Chine.

Certes, l'Amérique restait le maître. Si, au-delà de la garantie que ses forces armées apportaient aux règles internationales, elle fournissait d'autres biens publics globaux – de l'aide au développement au soutien lors des crises financières –, c'est qu'elle était la première à bénéficier d'un monde qui tournait rond. Un seul exemple : c'est très largement la Space Force américaine qui, en prévenant d'une possible collision en orbite tous les opérateurs de satellites du

monde, y compris russes et chinois, assure que le trafic spatial reste fluide. Et qui bénéficie le plus de cette sécurité de tous ? La flotte Starlink d'Elon Musk, qui représente presque 7 000 satellites sur les plus de 10 000 en activité.

Et bien sûr, il arrivait aussi aux Etats-Unis de commettre de terribles erreurs de jugement dans l'exercice de leur hégémonie, comme au Vietnam [1955-1975] ou en Irak [2003-2011], de violer ses propres règles ou de recourir à des « coups tordus » moralement condamnables. Bref, ce n'était pas le shérif idéal – mais « comparé à qui ? » demandait ironiquement le politologue américain Robert Kagan en 1998. « Qui pense que si la France possédait la puissance que les Etats-Unis ont aujourd'hui, les Français seraient moins arrogants, moins égoïstes, moins enclins à commettre des erreurs ? »

Or, on pourrait bientôt regretter ces débats au vu des deux premiers mois de l'administration Trump qui remet en cause ses responsabilités de puissance hégémonique stabilisatrice. En réalité, elle va plus loin que cela et considère, selon les mots du secrétaire d'Etat, Marco Rubio, que les autres nations, « au lieu de se plier à l'ordre mondial de l'après-

guerre froide, l'ont manipulé pour servir leurs intérêts aux dépens des nôtres », bref que cet ordre « n'est pas seulement obsolète, mais désormais une arme utilisée contre nous ».

Ce qui nous ramène aux débats du groupe Signal. La liberté de circulation sur les voies maritimes du globe, par exemple en mer Rouge, quand elle est empêchée par les tirs de missiles et de drones des houthistes armés par l'Iran sur les navires de commerce, est l'exemple archétypal de responsabilité qui incombe à la puissance hégémonique. En l'absence de mécanismes efficaces de sécurité collective, il faut bien que quelqu'un fasse appliquer les règles et empêche les houthistes de bloquer le trafic maritime.

Abandon des alliances

Cette opération de police bénéficie directement aux pays, notamment européens et asiatiques, qui utilisent cette voie maritime majeure, et le vice-président américain, J. D. Vance, fait part de son irritation vis-à-vis des Européens. Selon ses chiffres, alors que 40 % de leur trafic maritime passe par la mer Rouge, contre 3 % du trafic américain, ceux-ci se comportent comme des passagers clandestins, c'est-à-dire qu'ils jouissent gratuitement d'un bien public auquel ils ne contribuent pas : « Je déteste l'idée de les tirer d'affaire une fois de plus. »

J. D. Vance propose, par conséquent, de ne pas jouer le rôle de shérif et ne pas intervenir, tandis que le secrétaire à la défense américain, Pete Hegseth, lui rappelle que « rétablir la liberté de navigation [est] un intérêt national fondamental » et que la crédibilité américaine est en jeu, tandis que Michael Waltz, le conseiller de sécurité nationale, pointe qu'en réalité une part importante du trafic maritime américain passe par la mer Rouge, bref que l'Amérique sert aussi ses intérêts directs en intervenant, et pas seulement ceux du système international.

La conversation dévie alors sur la façon de faire payer monétairement les Européens s'ils ne participent pas – après

tout, le Japon et l'Allemagne, qui n'avaient pas envoyé de soldats, avaient versé environ 20 milliards de dollars (l'équivalent à l'époque de 17 milliards d'euros) à Washington pour couvrir les frais de la guerre du Golfe de 1991, une opération de police internationale sanctionnée par l'ONU.

Si le bombardement des houthistes a bien eu lieu le 15 mars, on voit l'énorme bouleversement que représenterait l'option défendue par J. D. Vance, qui dans ce débat exprime l'instinct de Donald Trump : revenir à une posture isolationniste « America First » des années 1930, qui ne voit que les intérêts pécuniaires immédiats des Etats-Unis, abandonner les alliances qui structurent l'ordre mondial, jeter par-dessus bord les institutions et les règles de 1945, jusqu'à embrasser la loi du plus fort en violant la norme ultime de la Charte des Nations unies : l'interdiction d'envahir un autre pays (Panama, Groenland, Canada).

Les fuites du groupe Signal nous montrent que cette possibilité existe : si elle se confirmait, le système international dériverait en quelques années d'un monde semi-ordonné vers un monde de sphères d'influence où règne la loi du plus fort, avec un choc économique inévitable, tandis que l'ONU connaîtrait le sort de la SDN. Cela fait longtemps que les Européens doivent prendre en main leur propre destin, comme la France les y enjoint. Il est bien possible qu'ils doivent le faire non seulement pour garantir leur propre sécurité mais aussi pour tenter de sauver, avec d'autres partenaires, ce qui peut être d'un ordre mondial qui, en dépit de ses imperfections, a assuré leur prospérité et leur sécurité pendant des décennies. ■

Justin Vaïsse, historien, est fondateur et directeur général du Forum de Paris sur la paix

QUI BÉNÉFICIE LE PLUS DE LA SPACE FORCE AMÉRICAINE ? LA FLOTTE STARLINK D'ELON MUSK, QUI REPRÉSENTE 7 000 SATELLITES SUR LES PLUS DE 10 000 EN ACTIVITÉ

Donald Trump réveille les liens entre le Canada et l'Europe

ANALYSE

Mark Carney a annoncé la couleur. Alors que la tradition veut que les premiers ministres canadiens se rendent aux Etats-Unis pour leur premier séjour à l'étranger, il a plutôt choisi de s'envoler pour « les vieux pays », comme on les appelle au Québec. En France, tout d'abord, clamant devant Emmanuel Macron, le 17 mars, que le Canada est le pays non européen le plus européen, puis au Royaume-Uni. Son vol incluait aussi un arrêt dans l'Arctique canadien, durant lequel il a parlé aux Premières Nations. Il a vraiment voulu montrer qu'en temps de crise il souhaitait parler avant tout aux « peuples fondateurs » du Canada », observe Roland Paris, ancien conseiller en politique étrangère de l'ex-premier ministre canadien Justin Trudeau.

Le moment ne saurait être plus stratégique pour étoffer les relations entre le Canada et les deux pays qui l'ont colonisé. Ottawa a le plus souvent joué les figurants dans les relations transatlantiques, au regard de l'importance des liens européens avec les Etats-Unis. Mais désormais Washington, qui souffle le chaud et le froid sur le commerce mondial et qui lorgne la frontière canadienne, n'est plus considéré comme un allié infailible. Il est « plus important que jamais pour le Canada de renforcer ses liens avec des alliés fiables, comme la France », a déclaré Mark Carney le 17 mars. A Paris comme à Londres, le Canadien, premier non-Britannique à gouverner la Banque

d'Angleterre (2013-2020), se sent comme à la maison, même si le soutien des deux alliés historiques du Canada face aux assauts américains reste timide, par peur de froisser l'encombrant voisin.

Dans la vie politique canadienne comme dans la société, cette volonté de retrouvailles avec l'Europe se fait sentir. Pour le Canada, se détacher des Etats-Unis revient à tenter de se redéfinir, par (une partie de) ses racines historiques, et à dessiner les contours d'un « patriotisme canadien » peu brandi avant cette guerre commerciale. Mi-sérieux mi-souriant, le premier ministre démissionnaire Justin Trudeau avait déclaré à CNN le 9 janvier au sujet de l'identité canadienne : « L'une des façons les plus simples de se définir est de dire que nous ne sommes pas américains. »

Or, parmi les origines les plus fréquemment déclarées par les 37 millions de Canadiens recensés en 2021, l'ascendance anglaise arrive en deuxième position – derrière ceux qui citent les « origines canadiennes » (15,4 %) –, avec 14,3 % des répondants, devant les origines irlandaises et écossaises (12 % chacune), puis françaises (11 %). Et au moment des vacances, l'appel des racines se fait sentir : le Royaume-Uni, comme la France, figure parmi les cinq pays les plus visités par les Canadiens. En 1941, Winston Churchill dépeignait d'ailleurs le Canada comme un lien « enjambant les océans », empêchant toute division entre l'Europe et l'Amérique du Nord, grâce à ses relations avec les Etats-Unis et sa fidélité envers « la mère patrie » anglaise. Donald Trump

donne à Ottawa l'occasion de vérifier que les mots de Churchill restent d'actualité.

Le rapprochement en cours pourrait-il aller jusqu'à une intégration du Canada dans l'Union européenne ? 44 % des Canadiens s'y disent favorables, d'après un sondage Abacus Data paru fin février. Une thèse hautement improbable qu'imaginait en janvier l'hebdomadaire britannique *The Economist*, s'appuyant sur quelques certitudes. Le Canada est vaste, riche en ressources naturelles et peu peuplé : tout l'inverse de l'Union européenne. Et il partage l'essentiel avec les Vingt-Sept : depuis l'Etat-providence jusqu'à la nécessité de se protéger de la Russie.

« Saisir l'occasion »

Si l'adhésion reste bien un mirage, le Canada et l'UE, qui se réveillent sans parapluie américain, sont en pourparlers pour qu'Ottawa intègre un nouveau partenariat de défense. Celui-ci permettrait notamment aux entreprises canadiennes de participer à la construction d'avions de combat européens dans leurs usines. Dans cette nouvelle alliance, lancée pour poursuivre la défense de l'Ukraine, le Canada est le seul pays non européen à avoir été invité aux réunions.

Dans son rapprochement avec l'Europe, Ottawa peut compter sur des ressources en gaz naturel et en minéraux essentiels pour le réarmement européen. « Elles pourraient être un atout pour l'Europe dès maintenant, mais le Canada a un vrai problème d'infrastructures, un manque de pipelines notamment, pour

acheminer l'énergie », explique le politiste Stephen Saideman, directeur de la Norman Paterson School of International Affairs de l'université Carleton, à Ottawa. Aucun terminal canadien ne permet actuellement d'exporter de gaz à partir de sa côte est. Enraciner un partenariat autour de la défense et de l'énergie ferait aussi grandir les échanges entre Ottawa et les Vingt-Sept, déjà en hausse de 66 % depuis la mise en œuvre provisoire, en 2017, de l'accord de libre-échange CETA avec l'UE. « Le Canada ne pourra jamais faire passer l'Europe avant les Etats-Unis – plus des trois quarts des exportations canadiennes partent vers le voisin du sud –, mais il doit saisir l'occasion de construire de nouvelles chaînes d'approvisionnement face aux menaces sur sa souveraineté », soutient Roland Paris.

Tous les Canadiens ne perçoivent cependant pas l'Europe comme une bouée de sauvetage. Dans un article paru en réponse à celui de *The Economist*, le *National Post*, un quotidien canadien conservateur, considère l'adhésion à l'UE comme une « très mauvaise idée », préférant « un Canada fort et indépendant » à celui qui se subordonne à « l'un des borbiers réglementaires et fiscaux les plus pléthoriques (...) que l'humanité ait connus ». L'adhésion à l'UE tient pour l'instant de la politique-fiction, mais les soubresauts actuels ont déjà contribué à faire réapparaître l'Europe dans le décor canadien et à retisser ses liens avec les « vieux pays ». ■

ELIOTT DUMOULIN (MONTRÉAL, CORRESPONDANCE)

ENRACINER UN PARTENARIAT AUTOUR DE LA DÉFENSE ET DE L'ÉNERGIE FERAIT GRANDIR LES ÉCHANGES ENTRE OTTAWA ET LES VINGT-SEPT



ÉCONOMIE | CHRONIQUE

PAR JEAN-MICHEL BEZAT

MAGA américain, magnats européens

Cela ressemblait furieusement à de l'allégeance, à moins qu'il ne s'agisse d'une assurance sur l'avenir face aux menaces d'un président des États-Unis aussi vindicatif qu'imprévisible. Pour rejoindre sa résidence floridienne de Mar-a-Lago, le Capitole ou la Maison Blanche, de grandes figures du capitalisme ont fait le voyage outre-Atlantique afin de s'afficher au côté de Donald Trump: Bernard Arnault, PDG de LVMH, présent à la cérémonie d'investiture du 20 janvier; Rodolphe Saadé, propriétaire de l'armateur CMA CGM, invité dans le bureau Ovale; John Elkann, patron de Stellantis, dans la maison de Floride.

L'empereur du luxe y est allé tout naturellement, vieille connaissance de Trump depuis les années 1980, quand il se frottait à l'immobilier new-yorkais. Le propriétaire du troisième armateur mondial, lui, aurait préféré une rencontre plus discrète que ce show télévisé où le président américain a annoncé que M. Saadé, droit comme un « I » devant une carte du « golfe d'Amérique », promettait d'investir 20 milliards de dollars (18,5 milliards d'euros) dans la logistique et les ports. L'auteur de *The Art of the Deal* (Random House, 1987) s'y entend pour présenter ses invités comme des soutiens à son idéologie MAGA (Make America Great Again). Et pas toujours à leur corps défendant. Les initiatives probusiness de M. Trump leur sont un temps apparues salutaires. Ils y voyaient le miroir inversé des freins qui brident leurs activités. Par une imprévisible concordance des temps, sa victoire est intervenue alors que les patrons avaient en tête le rapport présenté, en septembre 2024, par Mario Draghi et la mise au garde de l'ex-président du conseil italien contre la « lente agonie » du Vieux Continent face à une Amérique et à une Chine plus productives et plus innovantes; et au moment où, le gouvernement français préparait une surtaxe sur les bénéfices.

Quinze « salauds »

Les chefs d'entreprise français avaient fait leur deuil d'une politique de l'offre, gelée depuis la dissolution de l'Assemblée nationale. Ils n'en appréciaient que mieux l'esprit du programme trumpien: baisses d'impôts, dérégulation financière, élimination des normes « vertes », chasse à la bureaucratie... De Guillaume Faury (Airbus) à Florent Menegaux (Michelin), de Ben Smith (Air France-KLM) à Patrick Martin (Medef), ils exprimaient une colère désinhibée et parlaient de délocalisation... Quitte à taire le climatocapitalisme de Trump, son capitalisme prédateur, ses visées néocoloniales sur le Groenland ou le Panama, sa politique illibérale et son mépris d'une Europe « créée pour entuber les États-Unis ».

Leur diagnostic sur les handicaps de la vieille Europe demeure, mais les outrances du président américain ont fini par dessiller leurs yeux. Ils admettent, notamment, qu'ils se sont trompés sur sa détermination à tenir ses promesses électorales. Les patrons réclamaient stabilité et visibilité, les voilà précipités dans un maelström d'incertitudes. Une mission bruxelloise, dépêchée à Washington fin mars pour discuter des tarifs douaniers, est rentrée avec la

**TOUS ATTENDENT
AVEC INQUIÉTUDE LE
2 AVRIL ET SON FEU
NOURRI DE MESURES
PROTECTIONNISTES**

LES OUTRANCES DE DONALD TRUMP ONT FINI PAR DESSILLER LES YEUX DES CHEFS D'ENTREPRISE

conviction que la nouvelle administration a bien l'intention de sévir. Surtout contre les « Dirty 15 », une liste de quinze « salauds », dont l'Union européenne, dressée par le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent. Tous attendent avec inquiétude le 2 avril, décrété « jour de la liberté » à Washington, et son feu nourri de mesures protectionnistes. La guerre ne concerne pas les seuls tarifs, comme la hausse de 25 % des droits de douane sur les voitures importées aux États-Unis. Elle est aussi monétaire, puisque Trump veut faire baisser le dollar pour doper les exportations et réduire un déficit commercial de 920 milliards de dollars.

Elle est même devenue idéologique: l'ambassade américaine à Paris vient d'exiger des sociétés étrangères qu'elles renoncent à leur politique de discrimination positive en faveur des minorités sous peine d'être exclues des appels d'offres de l'État fédéral. Le droit extraterritorial américain, très extensif et assorti de lourdes sanctions financières, n'est plus une arme réservée à la guerre économique. Il est désormais utilisé par l'Oncle Sam dans le conflit idéologique qu'il mène contre ses alliés historiques d'hier.

Face à tant de brutalité, les patrons européens ont compris qu'il est préférable de ne pas affronter le président s'ils veulent continuer à importer ou à produire aux États-Unis. Cette prudence stratégique s'exprime jusque dans le choix des mots. A la grand-messe annuelle des pétroliers célébrée mi-mars à Houston (Texas), le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, a minoré sa défense des énergies renouvelables, honnies du président américain, en se félicitant de pouvoir forer à nouveau « dans le golfe d'Amérique », reprenant la dénomination trumpienne du golfe du Mexique.

Industriels et financiers ont toujours composé, voire collaboré avec les régimes d'extrême droite, sans en partager l'idéologie radicale. Jusqu'à leur faire la courte échelle. Pour conjurer le péril bolchevique et en finir avec une république de Weimar détestée, un « consortium libéral-autoritaire » réunissant industriels, financiers, partis conservateurs ou libéraux et médias réactionnaires a fini par faire entrer un nazi à la chancellerie du Reich, un choix qui ne s'imposait pas, décrit l'historien Johann Chapoutot dans *Les Irresponsables. Qui a porté Hitler au pouvoir?* (Gallimard, 304 pages, 21 euros).

L'histoire ne se répète pas. Trump n'est pas Hitler et Elon Musk n'est pas Fritz Thyssen, l'industriel allemand soutien du Parti national-socialiste, même si le « wokisme » dont ils accusent les démocrates fait écho au « bolchevisme culturel » des sociaux-démocrates stigmatisés par la droite allemande à la fin des années 1920. Mais cette sombre période peut nourrir la réflexion sur la responsabilité politique des élites économiques. Les patrons européens ont eu un moment d'égarement. Une bonne partie de leurs pairs américains, eux, ont rejoint les suprémacistes blancs, les évangéliques et les libertariens, relayés à l'unisson par des réseaux sociaux (X) et les chaînes réactionnaires (Fox News...) pour faire élire leur candidat. Il le leur rend bien. ■

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS, UN INVESTISSEMENT FONDAMENTAL

ÉDITORIAL III

Parmi les causes des contre-performances du système scolaire français dans les comparaisons internationales, l'une apparaît comme fondamentale: les défauts de la formation des enseignants. Quatre professeurs français sur cinq disent ne pas avoir été suffisamment préparés à leur métier. Or la formation est l'une des composantes majeures de l'« effet maître », autrement dit la capacité personnelle des professeurs à faire réussir leurs élèves, notamment à contrecarrer les inégalités sociales. C'est dire l'importance de la « réforme profonde » de la formation initiale des enseignants annoncée vendredi 28 mars par le premier ministre, François Bayrou, et la ministre de l'éducation nationale, Elisabeth Borne.

La formation est l'un des domaines où la fièvre réformatrice des prédécesseurs de M^{me} Borne s'est le plus exercée. Depuis qu'en 1989 le ministre Lionel Jospin a décidé d'unifier les filières de formation des enseignants de l'élémentaire et du secondaire, leur architecture a été modifiée pas moins de cinq fois. Sous des dehors techniques, le dossier soulève l'un des débats les plus sensibles sur l'éducation: faut-il privilégier la formation dans les disciplines à enseigner ou dans les méthodes d'enseignement? Savoirs contre pédagogie, la querelle recouvre aussi des enjeux d'influence, entre les universités et l'éducation nationale, entre les syndicats de professeurs de l'école élémentaire et ceux du secondaire.

Des errements politiques ont abouti à une succession de cotes mal taillées, qui ont rendu illisible le parcours menant au métier de professeur. Pourfendeur des « pédagogues » et militant des « savoirs », Jean-Michel Blanquer a élevé en 2021 à bac + 5, autrement dit au master 2, le niveau de recrutement des enseignants. L'idée s'est révélée catastrophique. Depuis sa mise en œuvre, le nombre de candidats a baissé de 45 % dans le premier degré et de 21 % dans le second. Dans un contexte d'aggravation de la pénurie d'enseignants, il était temps de redresser la barre. La réforme annoncée vendredi part d'une nécessité d'évidence: identifier dans l'enseignement supérieur

un parcours lisible menant à l'enseignement qui, curieusement, n'existe pas. A partir de 2026, tous les professeurs seront recrutés par concours après l'obtention d'une licence (bac + 3), puis ils bénéficieront de deux ans de formation professionnalisante rémunérée. En anticipant le recrutement et en rétribuant les apprentis professeurs dès la quatrième année d'études supérieures, l'éducation nationale compte attirer davantage d'étudiants, notamment parmi les classes moyennes et populaires, désavantagées par un recrutement après bac + 5.

Qu'il ait fallu tant de temps pour appliquer ces idées simples, largement mises en œuvre dans les années 1950-1980, donne la mesure de l'inquiétante inertie du paquebot « éducation nationale ». En réalité, la réforme annoncée était sur les rails depuis 2023. Emportée par la dissolution, elle a été, comme d'autres, victime de la valse des ministres – six en deux ans Rue de Grenelle – et de dissensions à propos de son coût, 500 millions d'euros par an. Cette somme, qui peut sembler lourde en période de difficultés budgétaires, est l'un de ces investissements dans l'éducation dont le pays a le plus grand besoin. Encore la formation ne constitue-t-elle que l'une des variables à modifier, avec les rémunérations, le déroulement des carrières et le système des mutations, pour, enfin, selon l'expression de M^{me} Borne, « redonner envie d'enseigner ». ■

OBJETS D'ÉCRITURE

CARNET,
STYLO
ET CRAYONS
À OFFRIR



lemonde.fr/boutique



Le Monde | Boutique

CARAN D'ACHE
Genève